EVALUATION INITIALE DU PROJET DE RÉSILIENCE DANS LE SUD (CARE/ECHO SUD)

Projet de redressement et de renforcement de la capacité de résilience des communautés les plus vulnérables affectées par le choc climatique dans le District d'Ambovombe Androy

RAPPORT FINAL

RANDRIAMOELIARIVONY Alfred
Consultant
12/12/2016

RANDRIAMOELIARIVONY Alfred
Consultant

Table des matières

Résumé 4
Introduction 11
Méthodologie utilisée 13
Rappel des grandes lignes de l'approche et méthodologie suivis par le consultant 13
La phase de documentation 15
La mise en œuvre du plan de collecte et d'exploitation des données 16
Déroulement de la collecte des données 16
L'exploitation des données 20
Constats et remarques sur l'évaluation 22

I. LES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION 24
1.1. LES RESULTATS DES ENTRETIENS AUPRES DES PERSONNES RESSOURCES 24
1.1.1. La disparité des interventions d'urgence dans le Sud 24
1.1.2. La femme et la société 26
1.1.3. L'accès à l'eau et la responsabilité des femmes dans la gestion de l'eau 26
1.1.4. Le peuple de l'Androy 27
1.1.5. Les villages les plus impactés par l'insécurité alimentaire 28
1.1.6. Stratégie de prévention locale pour faire face aux aléas 30
1.1.7. Implication d'autres acteurs dans la Réduction des Risques due à la sécheresse 31
1.2. LES RESUTATS DES ENQUETES MENAGES 32
1.2.1. Typologie des ménages 33
1.2.2. L'accès aux services de base 34
1.2.3. L'insécurité alimentaire dans les ménages 36
1.2.4. Les moyens d'existence 41
1.2.5. La structure agraire et production alimentaire 44

II. ANALYSE DE LA SITUATION INITIALE DU PROJET ECHO Sud 47
2.1. Situation socioéconomique actuelle 47
2.1.1. Insécurité alimentaire et niveau de vulnérabilité 47
2.1.2. Disponibilité et accessibilité des aliments de base 47
2.1.3. Accès à l'eau 48
2.1.4. Accès aux services de santé 49
2.1.5. Source de revenus 49
2.2. Tableau récapitulatif des indicateurs 50
2.3. Les éventuels facteurs bloquants du projet 62
2.3.1. Le manque de synergie des réponses aux urgences dans le Sud 62
2.3.2. Les écueils sur le plan institutionnel et structurel existants 62
2.3.3. Le raketa mena, ou la peste végétale du Sud 62
2.3.4. La sécheresse et le vent « tieakatimo » 63
2.4. Les facteurs de réussite 64

III. LE PLAN DE SUIVI-EVALUATION A METTRE EN PLACE 65
3.1. Le Projet CARE Echo Sud 65
3.1.1. Présentation du Projet CARE Echo Sud 65
3.1.2. Mise en œuvre du Projet CARE Echo Sud 65
3.1.3. Chaîne de résultats 66
3.1.4. Le champ du système de suivi évaluation 67
3.2. Les principes du système S&E 67
3.3. Suivi du projet CARE Echo Sud 67

3.3.1. Le tableau de bord des indicateurs 67
3.3.3. Chronogramme du suivi évaluation 68
3.4. Activités ad hoc de suivi évaluation 69

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 70

ANNEXES 76
Annexe 1 : Les termes de référence de l'évaluation 77
Annexe 2 : CV des évaluateurs 83
Annexe 3 : Liste des personnes et organisations consultées 108
Annexe 4 : Références documentaires 109
Annexe 5 : Autres annexes techniques 110
5.1. Liste des enquêteurs recrutés avec leurs références 110
5.2. Méthodologie de ciblage par le PAM 111
5.3. TABLEAUX D'ANALYSE 114

Résumé

Le projet CARE / Echo Sud est un projet de redressement et de renforcement de la capacité de résilience des communautés les plus vulnérables affectées par le choc climatique dans le District d'Ambovombe Androy. Ce district se trouve dans la région Sud de Madagascar qui a été, depuis 2014, terriblement touchée par les sécheresses. Ces sécheresses ont drainé un impact négatif sur les communautés locales en affectant leurs moyens de subsistance, leur sécurité alimentaire et leur santé.

Dans son intervention, le projet soutiendra les communautés les plus affectées et fournira des réponses à leurs besoins essentiels de nourriture et d'eau. Il vise 18.500 bénéficiaires directs dont 11.100 femmes et 7.400 hommes. En tout, ce projet atteindra environ 10,36 % de la population totale affectée dans la région d'Androy. Les femmes, et les femmes célibataires cheffes de familles seront potentiellement les principales cibles de cette action.

Ce projet est une approche intégrée basée sur l'assistance financière en espèces (Cash-*for-work* et transferts monétaires inconditionnels), la distribution de semences certifiées adaptées au changement climatique, des petits outils agricoles, de stockages de semences, ainsi que l'amélioration de l'accès à l'eau grâce à la construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau. Il sera mis en œuvre dans sept Communes les plus affectées dans le district d'Ambovombe, notamment les Communes rurales d'Ambazoa, d'Ambanisarika, d'Ambonaivo, d'Ambondro, d'Analamary, d'Erada, et de Tsimananada.

A cet effet, le projet a commandité, en ce mois de novembre 2016, cette **évaluation** de référence **dont l'objectif général** est de fournir aux acteurs de mise en œuvre du projet des informations détaillées sur la **situation de référence dans sa zone d'intervention**. Ces informations ont été recueillies sur les lieux et sont constituées par des valeurs qualitatives et quantitatives basées sur les indicateurs d'impact, d'effets et de résultats conformément au cadre logique du projet. Cette évaluation de référence est une analyse qui décrit la situation initiale avant le lancement du projet, fournissant aux parties prenantes des indicateurs appropriés, à partir desquels des progrès pourront être mesurés et des comparaisons établies au cours puis à la fin du projet. Cette évaluation de référence est donc également initiée aux fins de la planification du système de suivi et d'évaluation du projet CARE / Echo Sud.

Les constats de terrain ont été faits en suivant trois modes d'évaluation, à savoir **:** i/ *les évaluations des moyens d'existence*, centrées sur les individus, ii/ la méthode d'évaluation basée sur *l'approche de l'économie des ménages* (HEA), centrée sur les différentes façons dont une population donnée gagne sa vie et obtient son revenu alimentaire et non-alimentaire, et iii/ *les évaluations de référence spécifiques aux projets*, basées sur les critères d'évaluation tels que : pertinence, efficacité, efficience, et impact du projet. Dans ces trois modes, les données primaires ont été recueillies de façon approfondie à travers des groupes thématiques et des entrevues semi-structurées d'informateurs clé et des ménages. Le processus de collecte de données a été dynamique et interactif, et incluait des informations aussi bien quantitatives que qualitatives. Elle comportait aussi des enquêtes CAP pour évaluer les connaissances, les attitudes et les pratiques du public cible par rapport à la problématique que veut résoudre le projet : celle *d'améliorer le bien-être, réduire la vulnérabilité et les risques et accroître la résilience des communautés.*

Le plan de collecte de données avait 4 aspects : i/ l'enquête qualitative, ii/ les enquêtes quantitatives, iii/ les interviews semi-structurés des personnes ressources, et iv/ les discussions en focus group avec les bénéficiaires et les intervenants au sein du projet.

Ainsi, les données qualitatives ont été recueillies au moyen des interviews semi-structurées auprès des informateurs clé et/ou des personnes ressources tandis que les données quantitatives ont été principalement constituées par les résultats des enquêtes ménages.

Dans l'ensemble, les résultats des informations recueillies sur terrain sont estimés satisfaisants, dans la mesure où elles émanent de diverses sources, et font état des

expériences vécues de tous les intervenants dans le Sud, aussi bien étatiques que privés. Par ailleurs, ces résultats sont constitués de l'ensemble des réponses directes des interviewés eux-mêmes, qui ne sont, en fait que le futur partenaire et/ou bénéficiaires du projet Echo Sud.

Toutefois, il importe de souligner que l'évaluation s'était butée à quelques difficultés, à savoir l'impossibilité de collecter sur les lieux des éléments de statistiques économiques et sectorielles exactes et *à jour* concernant le District d'Ambovombe, et ce, dans la mesure où chaque détenteur rechignait à partager les données en sa possession et était peu disposé à donner de son temps pour l'évaluateur. Le *non partage* était leur *maître mot.* L'on veut parler ici des responsables au niveau des SDT, qui faisaient partie des cibles des enquêtes, à savoir, les services de la Population, ceux de l'Agriculture et de l'Elevage, ceux du Développement Rural etc… Obtenir des données administratives fiables était également quasiment impossible au niveau des Communes Rurales.

Les principales constatations de l'évaluation

Les résultats des interviews ciblées et semi-structurées d'informateurs clé et de personnes ressources ont permis de visualiser deux plans de réalité :i/ les facteurs propres à l'environnement qui entourent les promoteurs et les bénéficiaires du projet Echo Sud et qui pourraient créer des contraintes mais également des opportunités d'amélioration des interventions dudit projet et que l'on doit prendre en considération, et ii/ la possibilité d'effets combinés par des interactions avec d'autres activités du projet CARE / Echo Sud et d'autres intervenants partenaires ou non.

Les constats sur ces plans de réalité comportent ici les sujets tels : la disparité des interventions d'urgence dans le Sud, la place de la femme dans la société antandroy, l'accès à l'eau, le peuple de l'Androy, les villages les plus impactés dans le District d'Ambovombe, la stratégie de prévention locale pour faire face aux aléas, et le niveau d'implication des autorités locales face à la situation socio-économique actuelle.

Face à la situation d'insécurité alimentaire persistante que traverse actuellement le Sud, plusieurs acteurs y sont présents pour mettre en place une réponse d'urgence. Leurs objectifs spécifiques sont multiples et leurs modes d'action variables selon les données socio-économiques recueillies par chacun d'eux et sur lesquelles ces acteurs se basent. Ce manque d'uniformité de données et d'informations constitue l'une des raisons de la désorganisation qui s'observe sur les lieux. Autre effet désarmant est la disparité des dons, notamment au niveau du cash transfert. Le sujet d'une polémique interminable concerne la différence entre les dons offerts aux populations par les intervenants d'urgence qui donnent tout sans contrepartie et ceux qui prônent plutôt le système participatif, à l'exemple du « cash for work » ou travail contre argent. S'ajoute à cette dichotomie, le montant des chiffres alloués au titre d'appui monétaire inconditionnel qui varie du simple au double, en fonction des projets ou des institutions.

Dans ce marasme, l'on note l'opportunisme dont fait montre certains chefs de clan qui érige des Fokontany informels dont ils sont les propres chefs. Il y a donc émergence de Fokontany illégal, car *qui dit Fokontany en Androy, dit bénéficiaires d'aides et de vivres …* Or, devant cet état de chose, les autorités locales semblent être dépassées et tardent à réagir, malgré les diverses la mise en garde du Chef de Région sur le sujet. Un état de chose qui ne va pas sans aussi déranger le programme d'intervention des Intervenants qui doivent jongler entre le nombre exact de «*Fokontany officiels*», et celui de « *Fokontany rencontrés* » sur terrain.

L'évaluation devant traiter l'aspect « genre », la place de la femme dans la société antandroy a aussi été observée, et il a été constaté que le contexte au niveau de la vie en société chez les antandroy ne contribue pas à l'épanouissement des femmes. Les femmes antandroy font partie des groupes marginalisés : elles n'assistent pas aux réunions, et même si elles y sont, elles ne participent pas aux débats ; elles n'ont pas droit à l'héritage, et en cas de divorce, il n'est pas question de partage de bien entre les époux. C'est-à-dire que les femmes antandroy chef de ménage (mariées, veuves ou divorcées) travaillent dur pour subvenir aux besoins de leur famille. Elles font presque tout au niveau du ménage : des tâches ménagères aux travaux

des champs. Il lui revient également d'aller chercher de l'eau auprès des *vovo* et de gérer de manière rationnelle cette denrée rare (acheté à 2 000 Ariary le bidon de 20 litres, soit 100 Ariary le litre). Car dans cette région, la question de l'eau est cruciale. Les rivières étant le plus souvent intermittentes, il faut puiser une eau saumâtre dans des trous creusés dans le sable et approfondis chaque jour. A la saison sèche, on fait la queue au bord du seul et dernier «puits» (appelé *vovo*), entretenu et recreusé sans cesse à grand-peine par tout le village. C'est la situation climatique de l'Androy, caractérisée par un climat tropical semi-aride, qui fait que cette région connaît un problème chronique et sévère de disponibilité et d'accessibilité en eau. De plus, la Région est soumise à une présence quasi permanente de vent fort et desséchant du Sud, le *Tiokatimo*. Sècheresse et vent constituent ainsi une source de maladies, d'insécurité alimentaire chronique, de dégradation de la capacité de production agricole, et donc une source d'aggravation de la pauvreté.

Sur ce plan, des observations orientées non participatives menées sur le terrain ont permis d'identifier les villages les plus vulnérables et les plus impactés par l'insécurité alimentaire. Les 4 Communes décelées de visu par les enquêteurs comme étant les plus démunies et donc pauvres, sont par ordre d'urgence : Analamary, Ambazoa,Tsimananada et Erada. Suivent ensuite les Communes rurales : Amboanaivo, Ambanisarika et Ambondro.

En matière de production, les activités économiques de cette région reposent essentiellement sur une maigre agriculture de cultures vivrières (maïs, manioc, sorgho, patate douce) et sur l'élevage (bovin, caprin, volaille). La région étant difficilement cultivable, la population vit surtout de l'élevage extensif d'ovins et de bovins. Ainsi, la principale activité du peuple de l'Androy reste avant tout l'élevage. De plus, la vie des Antandroy, de la naissance à la mort, tourne autour du zébu qui est symbole de puissance et de notoriété.

A titre de prévention aux aléas ou en réponse aux urgences actuelles, diverses institutions et structures s'investissent dans la zone. L'UNICEF et le PAM œuvrent dans la nutrition. Les coopérations européenne et française travaillent dans le cadre des cantines scolaires et des semences améliorées. Le Consortium BAD / UNICEF / JICA s'attaque aux problèmes de l'eau à travers le projet « Bemamba - Satra » dont l'objectif technique est d'arriver à monter sur le château d'eau de la ville d'Ambovombe 3.000m^3 d'eau potable / jour, pour alimenter les 9 Communes suivantes : Ambohimalaza, Analamary, Amboanaivo, Erada, Ambazoa, Antaritarika, Ambovombe, Tsimananada et Ambanisarika. L'UNICEF réhabilite certains forages avec des panneaux solaires. Quant à l'Etat malgache, son niveau d'implication dans la résolution des problèmes est à peine perceptible, sinon à travers l'AES, un Etablissement para étatique à caractère commercial, qui fait de son mieux avec ses faibles moyens pour distribuer de l'eau aux populations. Elle ravitaille ainsi en eau potable toutes les communes rurales environnantes qui en font la demande et moyennant un paiement variant entre 45.000 Ar et 60.000 Ar, et ce, par le camion-citerne d'une capacité de 6.000 litres, le seul matériel roulant dont elle dispose. A part cela, l'AES gère un bassin de stockage d'une profondeur de 22 mètre sis à Mahavelo, à Ambovombe ville, et sert 24 h/ 24 ses 108 abonnés permanents, au-delà des 29 bornes fontaines, réparties dans tous les quartiers de la ville d'Ambovombe, et où elle vend à 70 Ariary le seau de 15 litres.

Une autre face de la contribution de l'Etat face à ce grand problème de la sécheresse dans le Sud est la mise en place récemment d'un bureau décentralisé de la BNGRC, avec un Centre Opérationnel, mais qui est à ce jour non encore opérationnel. Nonobstant, il importe de souligner cette volonté politique affirmée des Autorités locales telles, la Région Androy, la Préfecture, et le District de vouloir mieux harmoniser et coordonner les actions des différents intervenants.

Les résultats des enquêtes ménages ont permis de faire ressortir des informations détaillées sur la situation de référence avec des valeurs quantitatives basées sur les indicateurs d'impact, d'effets et de résultats conformément au cadre logique du projet et analysées selon le Genre, ainsi que des informations détaillées sur les comportements, attitudes et pratiques des ménages des 7 communes concernées.

En matière d'insécurité alimentaire, les principaux signes révélateurs de vulnérabilité au niveau de ces Communes sont l'inexistence des stocks au niveau des ménages combinée à la diminution de l'accès aux aliments en vente sur le marché. Cela conduit les ménages à pratiquer les stratégies de survie les plus précaires telles que le changement des habitudes alimentaires (diminution des rations et des nombres de repas, changement de l'aliment de base, consommation d'aliments de disette...), la vente des ustensiles de cuisine ou encore la migration. Dans les 7 communes visitées du District d'Ambovombe :

- Les quantités déclarées par les ménages ciblés démontrent l'inexistence de stocks au niveau des ménages au moment de l'enquête.
- 63 % des ménages ciblés emploient des stratégies de survie avec la vente d'ustensiles de cuisine (58%), la vente d'outils de production (3%) ou la mendicité (2%). Une frange (30%) se trouve dans le désarroi complet car elle déclare ne trouver aucun recours ou n'a plus la force d'en chercher.
- 3% des ménages ont un SCA acceptable (accès à 03 repas par jour), 37% des ménages ont un SCA limite (accès à 02 repas par jour) et 49% des ménages ont un SCA pauvre accès à 01 repas par jour). Le pourcentage de ménages ayant passé une journée sans manger est de 7%.

En matière de production agricole, 65% des ménages déclarent avoir pu réaliser quelques plantations au cours de la dernière campagne agricole de 2016 (Février à Aout). La production n'a pas pu couvrir leurs besoins d'alimentation. Le nombre de mois d'autosuffisance alimentaire des ménages ciblés ne dépasse pas 2 mois pour les aliments de base, et un peu plus pour les légumineuses (pois de cap 3 mois et niébé 2 mois).

Quant à *l'accès à l'eau*, 38% des ménages ciblés dans le district d'Ambovombe ont accès à l'eau potable, qui est soit livrée par le camion-citerne et soit achetée en bidons. Les populations de la commune d'Erada, qui représentent 17% de l'ensemble, ne connaissent pas de services de distribution d'eau ; elles utilisent à 100% l'eau recueilli en impluvium. Les populations des communes d'Ambazoa et de Tsimamagnada, qui représentent 32% de l'ensemble, puisent l'eau dans les puits traditionnels ou *vovo*. L'eau est certes de consommation mais peut-elle être qualifiée de potable ? La consommation moyenne est de 27 Litres par ménage au prix moyen de 1.000 Ariary le bidon de 20 litres. Cette quantité moyenne de consommation d'eau est utilisée principalement pour la cuisson des aliments et la désaltération, dans la proportion de 70% et 30%. La distance de la source est temporellement supérieure à 1 heure de marche pour 32,98% des ménages (cas de Ambodro et Erada), supérieure à 2 heures pour 30,26% (cas de Ambazoa et Analamary), et supérieure à 3 heures pour 21,33% (cas de Ambanisarika et Tsimanada). Seuls, les villages des communes d'Ambonaivo sont bien servis.

Pour les *services de santé*, des centres de soins sont accessibles aux populations dans la circonscription des 7 Communes et la quasi-totalité de cette population bénéficie des services du CSB / Centre de Santé de Base de la Commune. 93 % y font recours lorsqu'un membre des leurs est malade. En moyenne, la distance du CSB par rapport au village s'effectue en 2 heures de marche en moyenne, sauf pour la commune de Tsimananada où les villages visités par les enquêtes étaient décentrés par rapport au chef-lieu. Il faut plus de 5 heures de temps de marche (5:47 h) aux populations de ces villages pour accéder au CSB. En matière de formation en SRH, 73% des femmes de ces communes ont reçu des formations sur la santé, hygiène et reproduction. Parallèlement, 50 % de la population de sexe masculin ont également bénéficié de ces conseils.

La *nature du revenu* au sein du ménage est constituée à 61% par les revenus agricoles (ou vente d'une partie de la récolte) et à 8% par les extras. Un ménage gagne en moyenne 64.242 Ariary dans l'année pour la vente de ses produits agricoles, soit un revenu égal à 170 ariary par jour. Mais, pour la majorité de la population (79% ou plus), il y a des moments où elle n'a aucune ressource d'argent, à cause de l'insuffisance de la production et du chômage. De ce fait, 92% des chefs de ménages sont prêts à saisir les opportunités de travail qu'on leur offre

et sont donc disposés à effectuer du CfW, afin de gagner de l'argent. Selon l'enquête, 204 ou 32% de ménages pratiquent l'élevage domestique. Les pratiques de l'élevage sont plus prépondérants pour les ménages dirigés par les hommes que dans ceux dirigés par les femmes (38,31% contre 27,61%). L'élevage dans un ménage se résume principalement à quelques têtes de volaille, et/ou à un zébu et/ou à de petits ruminants. L'effectif total est de 179 têtes d'animaux pour les 204 ménages qui en possèdent. Un ménage gagne en moyenne 217 000 Ariary dans l'année pour la vente de ses produits d'élevage, soit un revenu de 594 ariary par jour. Un montant qui est loin de couvrir les dépenses nécessaires pour l'alimentation des membres du foyer. Une infime partie des ménages ciblés 1,66% puisent leurs revenus dans la pratique de la pêche. Un ménage gagne en moyenne 515 000 Ariary dans l'année pour la vente de ses produits de pêche.

Les conclusions

Si selon la méthode de classification adoptée par CARE en juillet 2016 (Cf. Document CD 10 AMBOVOMBE Juillet 2016, paragraphe *Conclusions de la classification des phases*), l'impact direct de la sécheresse sur la vie de la population **peut se mesurer par le Score de Consommation Alimentaire (SCA) des ménages**[1], le District d'Ambovombe est classé en ce mois de novembre 2016 dans la **phase 4 de l'IPC**, alors qu'il était en phase 3 en juillet 2016 avec 21.3% de ménages ayant un SCA acceptable.

Les signes de difficulté alimentaire plus qu'alarmante sont donc ici caractérisés par l'épuisement des stocks en aliment de base, la faible disponibilité sur le marché et la difficulté d'accès à ces derniers, la diminution des rations journalières ou fréquence de consommation, puis la poursuite du changement du régime à travers la consommation d'aliments de disette. Les aliments de disette les plus consommés sont le raketa mena ou encore *trakatraka*. Le système agricole, basé essentiellement sur la subsistance, est peu performant. Le manque de diversification des cultures avec la pratique agricole mal adaptée augmente le risque de cette insécurité alimentaire saisonnière et limite la résilience aux chocs des populations. De plus, la faiblesse des revenus, surtout pour les ménages avec femme chef de famille et plusieurs enfants en charge, influe négativement sur leur accessibilité.

Les populations rurales des 7 communes rurales du District d'Ambovombe, pour la plupart des agriculteurs, bien qu'aussi des éleveurs, **sont ainsi particulièrement vulnérables**, et leurs capacités d'adaptation restreintes. Il est donc plus que nécessaire de les doter en semences locales résistantes à la sécheresse et les outils agricoles de qualité ; d'autant que, ces populations déclarent n'avoir reçu de quiconque ni semences, ni kits agricoles.

La proportion des ménages ciblés (38%) ayant accès à l'eau potable provenant d'une source améliorée est inférieure à la moyenne du District d'Ambovombe entier qui est de 48%. Par ailleurs, les très faibles moyens de gestion des ressources en eau (ou faute d'approvisionnement en eau) font que la population ne peut asseoir de bonnes pratiques en matière d'hygiène. Cette situation a été exacerbée par la forte augmentation du prix de l'eau, et la distance pour en trouver.

Les infrastructures sanitaires, d'adduction d'eau potable et d'assainissement, restent très insuffisantes. La population des villages éloignés d'un centre de santé sont exclus des services d'établissements hospitaliers (Hôpital, Maternité etc…). Toutefois, un nombre non négligeable de femmes ont bénéficié de formations en santé, hygiène et reproduction.

La nature du revenu au sein du ménage est constituée à 61% par les revenus agricoles (ou vente d'une partie de la récolte) et à 8% par les extras. La vente d'animaux d'élevage comme les zébus ou les chèvres constitue une alternative de source de revenus pour les ménages afin de subvenir aux besoins alimentaires durant la période de soudure.

De par le montant de ces revenus, et en regard du seuil de pauvreté international fixé par la Banque Mondiale qui est de 1,90 dollar par jour (soit à peu près 3.800 ariary par jour) et le

[1] Un seul indice direct mais suffisant selon le Protocole IPC.

seuil de pauvreté national qui est de 535.603 ariary par an par habitant (soit 1.500 ariary par jour), l'on peut déduire que les populations rurales des 7 communes rurales du District d'Ambovombe, pour la plupart des agriculteurs, sont ainsi **particulièrement pauvres.**

De ces faits, l'on peut affirmer sans ambage que 100% des ménages ont un besoin urgent et immédiat d'appuis monétaires inconditionnels, et que 100% des ménages ont besoin d'appuis en Cash for Work.

Les recommandations

Sur la base des constats et conclusions établies ci avant, les recommandations suivantes ont été formulées :

En réponse aux besoins immédiats des populations les plus vulnérables : partager de la nourriture et de l'eau. Pour les solutions durables, appuyer les populations à l'amélioration de l'agriculture par l'intensification des techniques de l'agriculture intelligente face au climat, c'est-à-dire :

- Faire des dotations en semences améliorées : maïs et autres granulées, boutures de manioc et patates douces avec des mesures d'accompagnements adéquates. Accompagnements techniques agricoles renforcés : formations intensives sur place si possible et faire faire avec ;
- Avoir un calendrier de distribution strict et rigoureux pour chaque distribution, évitant ainsi que les semences ne soient consommées avant la mise en terre ;
- Renforcer les connaissances en matière de stockage post-récolte et de techniques de conservation des aliments ;
- Assurer la disponibilité et l'accessibilité des semences répondant aux besoins et contexte agro climatique pour la prochaine campagne de grande saison agricole ;
- Distribution de kits d'outils agricoles.

Face au problème de l'eau, et dans la perspective de construire des infrastructures d'approvisionnement en eau : prioriser les Communes qui ne possèdent pas d'installation dans l'identification et sélection des emplacements des points d'eau. Mettre en place dans l'immédiat des AUE ou Association des Utilisateurs d'Eau, ou un CGE ou Comité de Gestion de l'Eau, évitant ainsi les abus et autres corruptions. Instaurer par la suite une gestion tournante de la distribution de l'eau.

Pour les appuis monétaires inconditionnels et les activités de Cash for Work : cibler et considérer dans un premier temps les plus vulnérables identifiés par l'enquête, et dont la liste a été donnée dans le rapport d'exécution de l'évaluation.

Dans son approche globale, le projet CARE Echo Sud, doit absolument mener, d'une part, une visite de courtoisie auprès des autorités locales et, d'autre part, faire des séances de mise à niveau d'informations auprès des intervenants partenaires aux réponses d'urgences pour leur exposer les objectifs du Projet CARE Echo Sud. Le projet gagnerait aussi à :

- Considérer les avancées sur terrain de toutes les entités implantées d'avant la venue du Projet CARE Echo Sud, tant celles œuvrant pour les Réponses aux Urgences que celles œuvrant pour le Développement Durable, et ce, quelques soient les domaines d'activités de ces dernières, leurs modes d'actions, et leurs sites d'interventions.
- Juger et jauger avec discernement les directives souvent subjectives de certains décideurs politiques locaux ou des anciens élus qui malgré leur retraite, usent encore de leur influence. Avoir le dos rond via à vis des sollicitations ou menaces des politiciens de tout bord, au début et durant tout le projet (au niveau du recrutement du personnel, au niveau des Fokontany et/ou clans à privilégier, etc…)
- Eviter dès le départ, de ne pas être pris à partie par « les anciennes institutions », qui ont déjà pignon sur rue au niveau des sites d'interventions. En principe, un nouveau venu est toujours le bienvenu. Mais sur terrain (à travers les agents et/ou techniciens terrain), cela se traduit souvent par des rivalités d'actions et d'objectifs divergents.

- Ne pas négliger également la partie « marketing social », dans la mesure où sur les sites d'exécution, chaque entité mène auprès des populations cibles une campagne bienfaisante de propagande de son Institution, allant parfois jusqu'à dénigrer ses «partenaires», afin d'être mieux perçue par les populations bénéficiaires.
- Prendre en considération auprès du Cluster nutrition, les désidératas du Maire d'Ambovombe, qui veut que les Commues et Fokontany du littoral de la Commune Urbaine, reçoivent également des vivres et de l'eau de la part des intervenants.

Enfin, le facteur de réussite pour le projet serait de capitaliser les résultats et analyses issus de cette évaluation initiale. En effet, si le fait d'être le dernier venu peut éventuellement constituer un handicap au démarrage du Projet CARE Echo Sud, cela peut constituer également un atout majeur et non négligeable, dans la mesure où, connaissant au préalable les opportunités et contraintes l'entourant, le Projet possède déjà les armes pour parer à toutes les situations. A cet effet, quelques principes à adopter sont énumérés dans les dernières pages de ce rapport. Les suggestions s'adressent aux techniciens de mise en œuvre du projet, et sont scindées en deux : les attitudes à pratiquer à l'interne par l'équipe CARE Ambovombe et celles à cultiver à l'externe, et plus particulièrement envers les partenaires du Projet CARE/Echo Sud.

Introduction

Depuis le début de l'année 2014, la région Sud de Madagascar est terriblement touchée par les sécheresses, qui ont généré un impact négatif sur la production de céréales et de légumes, et de manière générale, sur la sécurité alimentaire des communautés.

CARE propose, à travers le projet Echo Sud, une réponse d'urgence spécifique dans le district d'Ambovombe, qui a été sévèrement affecté par El Niño. Cette réponse d'urgence se centrera sur une réponse aux besoins immédiats des populations les plus vulnérables dans le district d'Ambovombe, où des manques ont été identifiés, et vise 18.500 bénéficiaires directs dont 11.100 femmes et 7.400 hommes. Les femmes, et les femmes célibataires cheffes de familles ont peu de ressources pour gérer les effets de la sécheresse sur les foyers, et font partie des plus vulnérables. Elles seront potentiellement les principales cibles de cette action. Toutes les activités seront conçues pour inclure les femmes. En tout, ce projet atteindra environ 10,36 % de la population totale affectée dans la région de l'Androy.

Cette intervention aidera les bénéficiaires à répondre à leurs besoins essentiels de nourriture et d'eau, et soutiendra les communautés les plus affectées par la sécheresse, afin de réduire à long terme leur risque d'être exposés aux sécheresses.

Ce projet est une approche intégrée basée sur l'assistance financière en espèces (Cash-*for-work* et transferts monétaires inconditionnels), la distribution de semences certifiées adaptées au changement climatique, des petits outils agricoles, de stockages de semences, ainsi que l'amélioration de l'accès à l'eau grâce à la construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau[2].

Ce projet sera mis en œuvre dans sept communes les plus affectés dans le district d'Ambovombe, avec le soutien de divers partenaires dont le PAM, l'UNICEF, et l'entreprise sociale d'ingénierie malgache, BushProof. Lesdites communes sont celle d'Ambazoa, d'Ambanisarika, d'Ambonaivo, d'Ambondro, d'Analamary, d'Erada, et de Tsimananada.

Mais au préalable, le projet a commandité, en ce mois de novembre 2016, cette **évaluation initiale dont l'objectif général** est de fournir aux acteurs de mise en œuvre du projet des informations détaillées sur la situation de référence en proposant des valeurs qualitatives et quantitatives de référence basées sur les indicateurs d'impact, d'effets et de résultats conformément au cadre logique du projet. Ces références ont été également analysées selon le Genre et des informations détaillées sur les comportements, attitudes et pratiques des ménages (enquête CAP) ont été recueillies. **Cette situation de référence établit le point de départ des différents indicateurs (situation avant) et sera comparée avec la situation en fin du projet**. Cela permettra d'apprécier qualitativement et quantitativement la contribution de chaque composante à l'atteinte des objectifs du projet. Ces objectifs entrent dans la vision de CARE 2020 dont le défi consiste à accélérer le redressement et le renforcement de la capacité de résilience des communautés les plus vulnérables affectées par la sécheresse dans le Sud de Madagascar et dont les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la santé ont été affectés.

[2] Source : Résumé narratif du Projet / Document du Projet CARE ECHO SUD

Par ailleurs, cette évaluation a également permis au consultant d'élaborer le système de suivi-évaluation du projet, et ce, à partir de la situation de référence établie et livrée dans ce présent document.

Ainsi, ce document rapporte dans son corps trois grandes lignes : i/ les principaux résultats de la collecte des informations avec les interprétations correspondantes, ii/ l'analyse de la situation initiale avec les conclusions y afférentes et la valeur des indicateurs correspondantes, iii/ le mécanisme de suivi-évaluation à mettre en place pour le suivi des indicateurs.

En fin de partie, sont données les conclusions et recommandations. Cette partie reprend les grandes conclusions émises dans les parties précédentes de ce rapport et expose les recommandations relatives aux résultats d'analyse pour chacune des conclusions formulées.

Méthodologie utilisée

Cette partie relate la méthodologie utilisée lors de la mise en œuvre de l'évaluation, et comprend 4 volets : i/ les grandes lignes de l'approche, ii/ la phase de documentation, iii/ la collecte des informations et iv/ l'exploitation des données.

Rappel des grandes lignes de l'approche et méthodologie suivis par le consultant

Approche. L'équipe d'évaluation se propose de réaliser cette évaluation initiale par une approche délibérément participative, holistique et solidaire.

Pour le consultant, elle se traduit par une collaboration étroite avec toutes les catégories de participants au projet, en amont comme en aval, à savoir les populations cibles, les dirigeants locaux dans le district d'Ambovombe et les responsables de la mise en œuvre du projet de Résilience dans le Sud (CARE/ECHO Sud).

Le consultant privilégie également l'approche genre, vu le constat selon lequel les femmes, surtout celles célibataires chefs de famille, ont peu de ressources pour faire face aux effets de la sécheresse sur leurs ménages et sont particulièrement les plus vulnérables.

La cartographie des zones cibles déterminera la priorisation des lieux d'intervention, afin de déterminer les itinéraires des intervenants.

Les questionnaires serviront de base pour les entretiens aussi bien individuels qu'en focus group.

Méthodologie. L'évaluation de la situation de référence adopte une méthode combinée composée de 3 types, à savoir **:** i/ la méthode d'évaluation des moyens d'existence, ii/ l'approche de l'économie des ménages et iii/la méthode des évaluations de référence spécifiques aux programmes et projets.

- *Les évaluations des moyens d'existence*, centrées sur les individus.
- La méthode d'évaluation basée sur *l'approche de l'économie des ménages*(HEA), centrée sur les différentes façons dont une population donnée gagne sa vie et obtient son revenu alimentaire et non-alimentaire.
- *Les évaluations de référence spécifiques aux programmes et/ou projets*, basées sur les critères d'évaluation, tels que : pertinence, efficacité, efficience, et impact du projet.

Dans ces 3 méthodes, les données primaires seront recueillies de façon approfondie à travers des groupes thématiques et des entrevues semi-structurées d'informateurs clé et des ménages. Le processus de collecte de données sera dynamique et interactif, et inclura des informations aussi bien quantitatives que qualitatives.

En outre, les informations à recueillir seront étoffées par des points d'enquête qui doivent permettre de mesurer (à un temps « T » du projet) l'effectivité ou non des résultats attendus du projet, lesquels ont été déjà définis, et nous sont donnés ci-après :

1) L'accès des ménages les plus affectés aux biens et services de base essentiels est amélioré par le rehaussement des niveaux de revenu grâce à un programme d'Argent Contre Travail (ACT) accompagné de Transfert monétaire pour les personnes invalides, ne pouvant pas y participer.
2) La résilience et la capacité des ménages les plus vulnérable souffrant d'insécurité alimentaire et même sans terre agricole à faire face à l'insécurité alimentaire sont améliorés par le biais de distributions de semence résistantes à la sècheresse, de formation sur la pratique d'une agriculture de conservation et l'établissement de systèmes d'irrigation à petite échelle ;

3) Des accès à des sources améliorées en eau pour les personnes qui en sont privées sont créés et leurs conditions sont améliorées.

De par ces buts fixés par l'initiateur du projet, il va sans dire que le projet de Résilience dans le Sud (CARE/ECHO Sud) vise aussi à modifier les comportements des populations cibles.

Ainsi, pour établir la situation de référence, le consultant inclura dans sa collecte d'informations des enquêtes CAP pour évaluer les connaissances, les attitudes et les pratiques du public cible par rapport à la problématique que veut résoudre le projet : celle *d'améliorer le bien-être, réduire la vulnérabilité et les risques et accroître la résilience des communautés.*

Les outils de collecte et de traitement des informations. Une matrice d'évaluation sera l'outil de travail privilégié durant la mission, laquelle sera complétée par les autres outils de collecte qui seront composés des éléments suivants : guide d'entretiens spécifiques à chaque type de cibles (focus groupe, personnes ressources …) - guide d'animation des focus groups - questionnaires pour les enquêtes ménages - fiches de synthèses des informations.

Le traitement des données s'effectuera avec le logiciel informatique SPSS.

Échantillonnage des ménages cibles. Le mode de calcul présentée par le consultant dans son offre technique de soumission détermine 106 échantillons par Commune. L'évaluation devant être effectuée dans 7 communes rurales (celles d'Ambazoa, d'Ambanisarika, d'Ambonaivo, d'Ambondro, d'Analamary, d'Erada, et de Tsimananada), le total de la population à enquêter dans le cadre de cette évaluation initiale sera ainsi de 106 * 7 Communes = 742 ménages.

En somme, la représentativité de l'échantillon sera assurée par la méthode dite aléatoire à deux niveaux. Le premier niveau étant le choix des villages/ hameaux d'enquête (strates), le deuxième niveau sera le choix du ménage à faire par strates non identifiées, car selon les disponibilités de la personne à interviewer, une fois l'arrivée de l'enquêteur au village/hameau.

Plan de collecte des données. La collecte de données aura 4 aspects : i/ l'enquête qualitative, ii/ les enquêtes quantitatives, iii/ les interviews semi-structurés des personnes ressources, et iv/ les discussions en focus group avec les bénéficiaires et les intervenants au sein du projet.

Les cibles des enquêtes. Ils comprennent **:**

- Les ménages des hameaux, villages, fokontany et communes se trouvant dans les 7 Communes concernées,
- Les autorités locales du District d'Ambovombe,
- Les Services Techniques Déconcentrés,
- Les Institutions et ONG œuvrant dans le Développement, l'humanitaire,
- Les plateformes pour l'Information,
- Les Acteurs et Intervenants dans le Sud.

La constitution des groupes pour les entretiens en focus group. Partant du principe que les rencontres menées le plus souvent sur base d'entretiens collectifs permettent de mieux jauger les impacts sur les populations, les modalités de réalisation des discussions en focus group seront les suivantes :

Constitution des groupes : Pour mettre en évidence l'aspect « genre », nous réaliserons des focus groupes au niveau des trois types de groupes répartis comme suit : le premier type de groupe constitué des représentants des chefs de ménages hommes, le deuxième type par des représentants des chefs de ménages mixtes (hommes et femmes), et le troisième type réservé uniquement aux chefs de ménages femmes.

Nombre de focus groupe : 3 focus group par Commune (lieu et date donnés dans le plan d'intervention de la phase terrain ci-dessous)

Axes des entretiens : cf. Outils donnés en annexe (guide d'entretien en Focus Group)

Animation des discussions : les séances seront animées par le Chef de Mission, et deux socio-organisateurs.

Plan d'exploitation des données. Afin de faciliter les analyses ultérieures des informations, un travail de consolidation des données est prévu. Ce travail consiste à rassembler dans des tableaux de consolidation préalablement établis les informations pertinentes collectées et notamment celles relevées dans les rapports factuels journaliers. Puis, les informations consolidées seront examinées, analysées et interprétées par l'ensemble de l'équipe de consultant.

Les Phases des travaux d'évaluation. L'exercice d'évaluation sera scindé en quatre (04) grandes phases : (1) une phase de documentation, (2) une phase d'évaluation sur terrain et (3) une phase C traitement, d'analyse et de rédaction du rapport provisoire (10 jours), (4) une phase de restitution et de rédaction du rapport final. *C.f. Chronogramme en annexe*

La phase de documentation

La phase de documentation a commencé par deux réunions de travail avec les responsables de la mise en œuvre du projet Résilience Sud (CARE/ECHO Sud), au bureau de CARE Madagascar à Antananarivo :

- **Réunion du vendredi 28 octobre 2016.** Cette réunion a vu la participation de :
  - Madame Volatiana RAKOTOMAMPIANDRA, Responsable de Suivi Evaluation
  - Monsieur RANDRIAMOELIARIVONY Alfred, Chef de Mission
  - Madame RAVONJIARIVELO Vero, 2eme Expert en Evaluation

Ce fut une séance d'échanges sur le sujet global de la mission du Consultant. Par la suite, les documents suivants ont été mis à disposition du Consultant :

- Bulletin SISAV n0 25 Aout Septembre 2016
- Document de projet CARE ECHO SUD 2007_2016 vF_CF
- FY16 PIIRS Indicateurs Global CT
- Madagascar CT final version
- Madagascar Grand Sud Drought – Situation report n03
- Plan M&E ECHO
- 3W Activités Sud Sept 2016
- FAO Liste des Communes et fokontany
- INTERVENTION SUD par fokontany 11_2016

Remarques au sujet des documents mis à la disposition du consultant : Aucune donnée n'était disponible quant à l'identification de Fokontany atteints ou classées « zones rouges » parmi les 7 communes touchées par cette évaluation. De ce fait, le Consultant s'est appliqué à identifier les Fokontany les plus atteints en matière d'insécurité alimentaire à travers ses enquêtes et interviews sur place pour en faire un constat, et ce, dans la mesure des fiabilités des informations recueillies et/ou des sources des données.

- **Réunion du mercredi 02 novembre 2016**. La réunion a vu la participation de :
  - Madame Volatiana RAKOTOMAMPIANDRA, Responsable de Suivi Evaluation
  - Monsieur RANDRIAMOELIARIVONY Alfred, Consultant
  - Madame RAVONJIARIVELO Vero, 2eme Expert en Evaluation

La réunion a servi aux deux parties pour se concerter sur l'organisation de travail, les problèmes logistiques, spatiaux et temporels, les rôles et attentes de tout un chacun, puis la liste des personnes ressources à contacter et la constitution des focus group.

Observations sur le cadre logique et les points/questions d'évaluation : Les indicateurs essentiels de référence du projet ont été relevés à partir la logique d'intervention du projet (recueillie dans le document de projet), que nous avons reconstitué ici de manière simple.

Les points et questions à aborder au niveau des ménages (à titre d'enquête CAP individuelle) ont été ainsi conçus sur la base de la liste d'indicateurs évoqués ci-dessus. *Cf. Fiches d'enquête en annexe.*

Nous estimons que cette méthode répond à 70% des éléments nécessaires à l'évaluation de référence que nous menons.

La mise en œuvre du plan de collecte et d'exploitation des données

Cette mise en œuvre s'était effectuée durant la phase de terrain de l'évaluation initiale du Projet de Résilience dans le Sud (CARE / ECHO Sud), qui s'est déroulée du jeudi 10 novembre 2016 au vendredi 18 novembre 2016. Consacrée aux enquêtes dans les 7 communes du district d'Ambovombe prescrites par les TDR de la mission, cette phase a été caractérisée par le déploiement du personnel du consultant afin de collecter les données quantitatives et qualitatives ainsi que les informations complémentaires sur le terrain, au moyen des questionnaires et guides d'entretien établis et validés en phase 1 de la mission d'évaluation.

Déroulement de la collecte des données

Les données primaires ont été recueillies de façon approfondie à travers des groupes thématiques et des entrevues semi-structurées d'informateurs clé et des ménages. Le processus de collecte de données a été dynamique et interactif, et incluait des informations aussi bien quantitatives que qualitatives.

La collecte des données quantitatives

Les données quantitatives ont été principalement constituées par les résultats des enquêtes ménages. Pour ce faire, la mission a fait appel à l'appui de 14 enquêteurs locaux pour effectuer ces 742 enquêtes ménages durant 8 jours, lesquels ont été recrutés à Tolagnaro et Ambovombe selon les instructions du Chef de Mission, qui a procédé également à leur formation. Pour être admis, ces enquêteurs ont dû avoir un profil apte à assurer la meilleure qualité dans l'administration des questionnaires auprès des ménages.

Tableau n°1 : Planning d'intervention détaillé de la phase terrain

N°	ACTIVITES	NOVEMBRE 2016											
		M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
		9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	Arrivée de l'Equipe Tana à Fort Dauphin	X a.m											
2	Regroupage des Enquêteurs de Fort Dauphin et transport pour Ambovombe	X p.m											
3	Formation des Enquêteurs au CRINFP Ambovombe		X										
4	Dispatch des Enquêteurs au niveau de chaque Chef lieu des 7 Communes Rurales		X										
5	Enquêtes ménages par les enquêteurs			X	X		X	X	X	X	X	X	
6	Focus group dans les 7 chefs lieu de commune (3 par Commune)				AMBANI SARIKA		AMBOND RO	AMBOAN AIVO	TSIMANA DA	ERADA	AMBAZO A	ANALAM ARY	
7	Regroupage des Enquêteurs et retour sur Ambovombe et/ou à Fort Dauphin												X

Les critères de détermination du choix des villages. Au-delà du choix aléatoire effectué sur carte, les villages / hameaux ont été identifiés, sélectionnés et validés avec l'appui et les conseils pratiques des partenaires d'exécution, et des enquêteurs qui étaient tous originaires de la Région, d'une manière tout à fait participative et objective.

Mode de recrutement des enquêteurs. Avant la date de la phase de terrain, le chef de mission avait ordonné aux deux chefs d'équipe, Patrick Raveloson (habitant Fort Dauphin) et Randriajafy Jean Cameron (habitant Ambovombe) de sélectionner 7 enquêteurs dans leur circonscription respective. C'est donc ce qu'ils avaient effectué selon les directives reçues et avec le respect de l'équilibre genre, soit 7 membres recrutés à Fort Dauphin dont 3 filles et 4 garçons, et 7 autre recrutés à Ambovombe dont 4 filles et 3 garçons. Tous et toutes ces enquêteurs sont issus de l'ISTA (Institut Supérieur Technologique de l'Anosy), pour ceux en provenance de Fort Dauphin et du CURA (Centre Universitaire Régional de l'Androy), en ce qui concerne ceux et celles d'Ambovombe.

Les principaux critères de recrutement de ces enquêteurs étaient : expériences avérées en matière d'enquêtes ménages / connaissance du terrain, le dialecte et culture Antandroy / maitrise des Techniques de base de la communication, notamment la CIP ou Communication Interpersonnelle / connaissance de la méthodologie d'approche en milieu rurale avec les notions simples de l'approche genre et andragogie. Venaient ensuite leur degré d'instruction ($4^{ème,,}$ $3^{ème}$ et $2^{ème}$ année) ainsi que leur disponibilité en temps matériel, et ce, selon le calendrier terrain établi.

Il va s'en dire que toutes ces notions ont été reprises et rappelées lors de la formation.

Composition de l'équipe des enquêteurs. L'équipe d'appui pour effectuer la mission d'enquêtes quantitatives sur terrain comprenait les éléments suivants :

- Chef d'Equipe des Enquêteurs : Raveloson Patrick Nanahary
- Assistant chef d'enquête : Randrianjafy Jean Cameron
- Enquêteurs : au nombre de 14, dont 7 jeunes filles et 7 jeunes hommes, dont la liste et références sont données en annexe

Calendrier et itinéraires des enquêtes.

Jeudi 10 novembre 2016 : Formation des Enquêteurs au CRINFP à Ambovombe

- Présentation entre toute l'équipe de l'évaluation (Chef de mission, chefs d'équipe et les 14 enquêteurs)
- Mise à niveau sur le contexte et la justification de l'évaluation initiale
- Rappel sur les critères de leur sélection
- Distribution des documents : TDR, Résumé narratif du projet, lettre d'introduction de CARE
- Un document sur « Le pourquoi d'une enquête CAP ».
- Apprentissage de la technique de conduite d'une réunion en Focus Group
- Rappel sur les techniques de conduite d'ISS (Interview Semi Structurée)
- Méthodologie d'approche en milieu rural : visite de courtoisie auprès des autorités locales et chefs coutumiers, leaders d'opinions pour la planification et organisation des descentes en milieu Fokontany (disponibilités des interviewés, lieux des réunions), négociation quant à leur lieu d'hébergement (c'est-à-dire celui des enquêteurs) etc…..
- Formation et instruction sur le remplissage des questionnaires, suivies d'une séance de questions réponses pour assurer et rassurer chaque enquêteur.
- Mise en place des binômes par Commune (selon leurs backgrounds en matière d'enquêtes rurales) : ainsi, les plus chevronnés (e) ont été smatchés (e) avec ceux ou celles qui avaient moins d'expériences terrain
- Dispatching des équipes selon les connaissances des Communes concernées par les enquêteurs originaires d'Ambovombe.

- Programmation des mises en place au niveau de chaque commune avec le chauffeur, qui connaissait bien le terrain : Ambondro, Erada et Ambazoa / Ambanisarika, Analamary, Amboanaivo / et Tsimananada.
- Derniers conseils : rappel sur l'objet de l'évaluation (les résultats attendus de la mission d'évaluation, de l'équipe de CARE), et l'ambition d'une bonne mission.

Vendredi 11 novembre 2016 : Acheminement et mise en place de l'équipe d'enquêteurs au niveau de chaque Commune, à raison de 2 enquêteurs par Commune. Cette mise en place avait commencé de 5h du matin jusqu'à 15 h 30 de l'après-midi, et avait nécessité 2 voyages et demi, compte tenu d'une route coupée sur l'axe Ambovombe – Antaritarika.

Lundi 14 novembre 2016 : Début des séries de séances d'interviews et d'entretiens auprès des intervenants privés internationaux, nationaux, des responsables étatiques et autres partenaires d'exécution, dans le district d'Ambovombe. Toutefois, il importe de noter, que le lundi n'est approprié pour ce genre d'exercice, dans la mesure où les principaux responsables tiennent leur réunion de coordination de la semaine.

Mardi 15 et mercredi 16 novembre 2016 : Tournée de supervision, aides et assistance aux enquêteurs par Patrick.

A ces dates, le chef d'équipe des enquêteurs était allé sur terrain, au niveau des 7 Communes concernées par l'évaluation initiale. Cette mission d'assistance consistait notamment à superviser les travaux des enquêteurs sur terrain, à les encourager à mieux remplir convenablement les fiches des Questionnaires, à bien mener les séances des Focus Group, ainsi que de donner les dernières instructions nécessaires pour parfaire l'enquête. Ce fut également l'occasion de fixer et donner les rendez-vous des ramassages pour remonter à Ambovombe pour le jeudi suivant (17 novembre) et rentrer à Fort Dauphin le vendredi 18 pour ceux et celles qui y habitent.

Par ailleurs, compte tenu de l'urgence des traitements des questionnaires, il avait pu également récupérer et remonter la majeure partie des questionnaires remplis, pour les remettre aux responsables des saisies, dépouillement, traitements et interprétation des données d'Amboasary Sud. Et ce, après supervision de chaque Questionnaire.

Jeudi 17 novembre 2016 : Re-ramassage des enquêteurs puis *séance de débriefing de l'équipe des enquêteurs* au CRINFP à Ambovombe.

De retour à Ambovombe, l'après-midi de ce jour à 15 h 30, toute l'équipe de la mission d'évaluation terrain s'était retrouvée pour un débriefing.

Séance de débriefing de l'équipe des enquêteurs. Lors de cette séance de debriefing, chaque binôme rapportait ainsi le déroulement respectif de leur mission d'enquêtes, avec tous les points d'ombres, les difficultés rencontrées, et les points forts, les points d'encouragements. A l'occasion, ils furent priés de bien préciser les Fokontany les plus vulnérables au niveau de chaque Commune site de l'investigation et dans ces Fokontany les plus vulnérables, identifier les ménages les plus démunis, les plus vulnérables (ceux composés de vieillards, de femmes allaitantes, de mères célibataires, de femmes à charge, de familles nombreuses, d'handicapés) ainsi que de noter les autres formes aigues de pauvreté.

Après récapitulation, il en ressortit que 691 enquêtes ont été réellement effectuées (sur les 742 enquêtes prévues être réaliser) dans 54 Fokontany, et qui se répartissent comme suit par rapport aux 7 Communes concernées :

Tableau n°2 : Enquêtes ménages effectuées par Commune

N°	Nom des Communes rurales	Nombre des Fokontany existants	Nombre des Fonkontany enquêtés	Nombre de ménages enquêtés
1	Analamary*	38	07	115
2	Ambazoa*	68	08	112
3	Ambondro	61	09	110
4	Amboanaivo	33	16	100
5	Erada*	24	03	100
6	Tsimananada*	41	02	29
7	Ambanisarika	34	09	106
Total Fokontany sites des enquêtes			**54**	**691**

Par la suite, il leur a été demandé de résumer dans une feuille les Fokontany enquêtés, et parmi ceux-ci, énumérer par ordre de priorités qui étaient, dans ces Fokontany, les personnes les plus vulnérables (vieillards, femmes allaitantes, mères célibataires avec de nombreuses charges, les handicapés, les familles nombreuses et autres miséreux)[3].

Mode d'établissement de la liste des Fokontany les plus vulnérables : la stratégie consistait à approcher le Maire de la Communes pour récolter ses avis et indications sur la conduite des enquêtes, notamment, le choix des villages ayant les caractéristiques probantes en matière de pauvreté. De ce fait, la démarche de l'enquêteur consistait à :

- Faire une visite de courtoisie auprès de Monsieur le Maire, au cours de laquelle il lui est demandé quels sont parmi ses Fokontany ceux qui sont, par ordre, vulnérables au plus vulnérables.
- Suivre les recommandations implicites et explicites de Monsieur le Maire qui a aiguillonné les enquêteurs, sur tel ou tel Fokontany vulnérables et/ou les plus vulnérables ;
- Vérifier sur place de l'état des choses eux-mêmes, au moyen d'enquêtes et entretiens avec photos à l'appui, puis
- Trouver dans ces Fokontany les plus vulnérables les ménages les plus vulnérables, et ainsi de suite.

Il arrive que souvent tel ou tel Maire veuille que son Fokontany, même composé de ménages non vulnérables, soit enquêté. Mais les enquêteurs ont tenu compte de cet aspect de népotisme dont font montre les autorités locales.

La collecte des données qualitatives

Les données qualitatives ont été principalement constituées par les résultats des interviews semi-structurées des informateurs clé et/ou des personnes ressources.

Ces interviews ont été assurées par le chef de mission (Randriamoeliarivony Alfred) et ses 2 assistants (Raveloson Patrick Nanahary et Randrianjafy Jean Cameron). Des guides d'entretien ont été préalablement élaborés à cet effet. Ces entretiens visent à rassembler les informations relatant les points de vue sur l'éventuelle performance du projet et les perspectives de changements induits sur les bénéficiaires.

Les suggestions et recommandations de ces personnes ont été particulièrement notées et prises en considération dans notre analyse.

Les séries de séances d'interviews et d'entretiens auprès des intervenants privés internationaux, nationaux, des responsables étatiques et autres partenaires d'exécution, dans

[3] Ces listes sont consignées dans des cahiers qui sont livrés à CARE avec les fiches d'enquêtes, en tant que livrables.

le district d'Ambovombe ont débuté le lundi 14 novembre 2016, pour se poursuivre sur trois jours d'affilés.

Le chef de mission et le chef de file des enquêteurs s'étaient partagés ce travail. Il a incombé à ce dernier d'interviewer les premiers Responsables des institutions comme le Projet GRET, CTAS et CSA d'Ambovombe.

La liste des personnes ressources clé interviewées est donnée en annexe 3, et les compte-rendu des entretiens tenus avec lesdites personnes ont été résumés et livrés dans le rapport d'exécution de la mission.

L'exploitation des données

Pour les données quantitatives, le consultant a procédé à la saisie, à l'exploitation et à l'analyse des données issues des enquêtes individuelles auprès des populations cibles avec les logiciels Excel et SPSS. Le choix des variables à traiter a été sélectionné en rapport avec les indicateurs pertinents d'évaluation.

Les données qualitatives ont fait l'objet de traitement manuel, notamment les informations issues des entretiens avec les personnes ressources clés.

Les travaux de base de la compilation comportaient des opérations de comptage, de tri et de comparaison où les proportions réelles ont été rétablies par les coefficients de pondération des données afin de tirer des conclusions pertinentes concernant la population dans son ensemble.

Il s'agissait de déterminer dans quelle mesure les résultats de l'enquête vérifient les hypothèses sous-jacentes à chaque question pour dégager des conclusions basées sur les similitudes et les différences entre les différents groupes de l'échantillon (fréquence de ces similitudes et différences). La résolution de ces questions au niveau de l'échantillon a permis d'établir un rapport entre les résultats de l'enquête et la population dans son ensemble pour en tirer les paramètres.

La méthodologie de saisie et traitement des données

Récupération et acheminent des données. Une partie des fiches d'enquêtes a été récupérée à Ambovombe et le reste a été ensuite acheminé à Amboasary par le 1er responsable de l'enquête.

Saisie et transcription de données. La saisie de données s'est faite sur Excel où les 691 fiches questionnaires ont été enregistrées suivant une ligne (1 ligne /questionnaire). Les valeurs qui semblaient être incohérentes n'ont pas été considérées durant les saisies. De par cette sélection, le total des réponses, c'est-à-dire le nombre de fiches questionnaires contenant des réponses complètes) a été ramené à 673 lignes. Puis, les informations ont été transformées en données quantitatives ou/et qualitatives dans ledit fichier Excel, qui comporte par la suite plusieurs feuillets.

Modification des valeurs (modalités) : quelques modifications ont été apportées par l'informaticien par rapport au questionnaire original.

- Dans Section E : Suppression de la modalité E18 ; non existant dans le partie SUD de MADAGASCAR
- Dans Section F : igname remplacée par taro, lentilles par dolique
- Dans Section I : lapin par caprin, cochon par porc.

Codage des variables. Le codage des variables a été effectué sur deux niveaux :

- *Codage de variables par rapport à la structure du questionnaire (Excel) :* Pour faciliter le traitement, les variables ont été organisées et codifiées suivant les sections et suivant les informations interne dans chaque partie.

- *Codage de Modalités par rapports aux valeurs écrites sur le questionnaire (SPSS Statistics) :* Selon la modalité de réponse, des valeurs ont été codifiées et transformées (regroupement) en une donnée plus représentative.
  Exemple : Regroupement de l'âge des enfants en classe modale (Section A)
  Plusieurs réponses (deux, trois.... valeurs qui s'ajoutent) ont été codées en "Mixtes, Multiples et diversifiés"; (Exemple Section E : doubles secteurs d'activités)

Statistiques des données. Les résultats de données ont été récapitulés et transcrits par Commune et par genre (sexe). Pour les données qualitatives, la proportion par commune et par genre a été présentée sous forme de tableau. Pour les données quantités, les valeurs (moyenne, minimale et maximale par commune et selon le genre) sont présentées sous forme de tableau également.

La base de données établie

La base de données établie selon les méthodes décrites ci-avant est livrable sous deux formats : format Sav (SPSS) et format Excel. Ils comportent les données sur les 673 ménages qui ont accepté de livrer de manière complète les renseignements sur eux.

Le fichier Excel nommé « V-Finale BASES DE DONNEES MENAGES CARE ECHO SUD Nov 2016 » est composé de 13 feuillets, y compris le feuillet du « sommaire » qui se présente comme ci-contre :

BASES DE DONNEES BRUTES	
TOTAL DES REPONSES	
METHODOLOGIE	
SECTION A	DONNEES SOCIO DEMOGRAPHIQUES / LAFINY ARA SOSIALY SY NY MPONINA
SECTION B	ACCES AUX SERVICES DE BASE / FAHAZOANA MANANTONA SEKOLY SY TOERAM-PITSABOANA
SECTION C	LOGEMENT ET EQUIPEMENTS / TRANO FONENANA SY FITAOVANA
SECTION D	L'ACCES, MECANISME DE STOCKAGE ET D'UTILISATION DES EAUX DANS LES MENAGES / NY FAHAZOANA RANO, NY FITAHIRIZANA ARY NY FAMPIASANA NY RANO
SECTION E	EMPLOI & ACTIVITES ET MOYENS D'EXISTENCE / ASA ATAO SY FIDIRAM-BOLA
SECTION F	CONSOMMATION ALIMENTAIRE / FOMBA FISAKAFOANANA
SECTION G	AGRICULTURE / FAMBOLENA
SECTION H	PRODUCTION ALIMENTAIRE DES MENAGES / FAMOKARANA SAKAFO HO AN'NY TOKANTRANO
SECTION I	ELEVAGE & PECHE / FIOMPIANA SY JONO

Constats et remarques sur l'évaluation

Cette évaluation initiale commanditée par CARE International à Madagascar a été diligentée par une équipe d'experts sous la houlette de Monsieur Alfred Randriamoeliarivony, spécialiste du Sud Malgache, en particulier l'Androy.

L'objectif général de cette évaluation est de fournir aux acteurs de mise en œuvre du Projet de CARE intitulé «Projet de redressement et de renforcement de la capacité de résilience des communautés les plus vulnérables affectées par le choc climatique» des informations détaillées sur la situation de référence en proposant des valeurs (qualitatives et quantitatives) de référence basées sur les indicateurs d'impact, d'effets et de résultats conformément au cadre logique du projet et analysées selon le Genre ainsi que des informations détaillées sur les comportements, attitudes et pratiques des ménages. Cette situation de référence établira le point de départ des différents indicateurs (situation avant) et sera comparée avec la situation en fin du projet. Cela permettra d'apprécier qualitativement et quantitativement la contribution de chaque composante à l'atteinte des objectifs du projet ainsi que de la vision de CARE 2020 visant à accélérer le redressement et le renforcement de la capacité de résilience des communautés les plus vulnérables affectées par la sécheresse dans le District d'Ambovombe dont les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et de la santé ont été affectés.

L'objet de l'évaluation est de ressortir les problématiques relatives à la sécheresse chronique qui sévit chaque année dans le District d'Ambovombe, le manque crucial de l'eau, et partant, de tout ce qui en dérive, la malnutrition, les souffrances de santé de la mère et de l'enfant, l'improductivité de l'agriculture et l'élevage etc... Et ce, avant que ne démarre le Projet.

Cette étude, faite sous forme de bilan évaluation au temps T0 *(temps zéro)*, permettra aisément et dans des conditions optimum au nouveau Projet de CARE intitulé «Projet de redressement et de renforcement de la capacité de résilience des communautés les plus vulnérables affectées par le choc climatique» de mieux connaitre la situation réelle sur terrain au niveau des 7 Communes initialement identifiées comme sites d'exécution (à savoir Amabanisarika, Analamary, Ambondro, Amboanaivo, Erada, Ambazoa et Tsimananada) avant que ne démarre le Projet.

Pour mener à bien sa mission, et afin de recueillir le maximum d'informations nécessaires au niveau des 7 Communes initialement identifiées comme sites d'exécution du Projet (à savoir Amabanisarika, Analamary, Ambondro, Amboanaivo, Erada, Ambazoa et Tsimananada), le consultant n'a pas lésiné sur le nombre de personnel à affecter sur terrain. Ainsi pour appuyer le personnel clé, 14 enquêteurs, tous issus de la Région et dont le niveau d'instruction est assez élevé, ont été recrutés et formés.

Dans l'ensemble, les résultats des informations recueillies sur terrain sont estimés satisfaisants, dans la mesure où elles émanent de diverses sources, et font état des expériences vécues de tous les intervenants dans le Sud, aussi bien étatiques et privés. Par ailleurs, ces résultats sont constitués de l'ensemble des réponses directes des interviewés eux-mêmes, qui ne sont, en fait que le futur partenaire et/ou bénéficiaires du projet Echo Sud.

Toutefois, il importe de souligner que l'évaluation s'était butée à quelques difficultés, à savoir l'impossibilité de collecter sur les lieux des statistiques exactes et à jour concernant le District d'Ambovombe, et ce, dans la mesure où chaque détenteur avait ses propres données et où le *non partage* semblait être le *maître mot*. Citons aussi que certains STD / Services Techniques Déconcentrés, pour diverses raisons, n'ont pas pu être contactés. Pour le Service de la Population, il y eut le passage du Directeur de Cabinet du Ministère / DRDRE qui empêchait son Directeur de recevoir quiconque. Des rendez-vous manqués s'étaient également passés au niveau du CITE A et de l'Alliance Française, leurs Représentants étant tous deux invités au Sommet de la Francophonie à Antananarivo. De plus, il était presque impossible à ces

cadres décideurs, de donner suite à nos demandes de rendez-vous prises à un ou deux jours à l'avance, alors que leur calendrier était déjà bien établi près d'une semaine à l'avance.

Ceci étant, le consultant estime que ces aléas n'ont affecté en rien les résultats globaux de l'enquête.

En revanche, le Projet CARE Echo Sud doit absolument tenir compte des faits suivants dans son ciblage[4] et ses activités futures :

En premier lieu, constater l'opportunisme de certains chefs de clan qui érige des Fokontany informels dont ils sont les propres chefs. Il y a donc émergence de Fokontany illégal, car *qui dit Fokontany en Androy, dit bénéficiaires d'aides et de vivres* de la part des organismes spécialisés des Nations Unies (PAM, FAO, UNICEF), des entités étatiques (FID et/ou le BNGRC), quoique leurs aides soient circonstancielles et ponctuelles, ainsi que des organismes internationaux (GIZ, CRS) et autres et/ou nationaux non gouvernementaux. Or, devant cet état de chose, les autorités locales compétentes semblent être dépassées et tardent à réagir, malgré les diverses réunions initiées et/ou convoquées par Messieurs le Chef de Région ainsi que du Préfet de Région et du Chef District qui veulent mettre tout le monde en garde sur ce sujet.

En second lieu, considérer les avancées sur terrain de toutes les entités implantées d'avant la venue du Projet CARE Echo Sud, tant celles œuvrant pour les Réponses aux Urgences que celles œuvrant pour le Développement Durable, et ce, quelques soient les domaines d'activités de ces dernières, leurs modes d'actions, et leurs sites d'interventions.

Et en dernier lieu, et non la moindre, juger et jauger avec discernement les directives souvent subjectives de certains décideurs politiques locaux et/ou des anciens élus qui malgré leur retraite, usent encore de leur influence.

[4] Une Méthodologie de ciblage suggérée par le PAM est donnée en Annexe 5.2

I. LES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION

Ce chapitre expose les principaux résultats de la collecte des informations avec les interprétations correspondantes. Il comprend deux parties : les résultats des entretiens auprès des personnes ressources et les résultats des enquêtes ménages.

1.1. LES RESULTATS DES ENTRETIENS AUPRES DES PERSONNES RESSOURCES

Des interviews ciblées et semi-structurées d'informateurs clé[5] et de personnes ressources ont été menés afin de collecter des informations qui permettraient de visualiser deux plans de réalité :i/ les facteurs propres à l'environnement qui entourent les promoteurs et les bénéficiaires du projet Echo Sud et qui pourraient créer des contraintes mais également des opportunités d'amélioration des interventions dudit projet et que l'on doit prendre en considération, et ii/ la possibilité d'effets combinés par des interactions avec d'autres activités du projet Echo Sud et d'autres intervenants partenaires ou non.

De cette démarche est ressorti le contexte socio culturel de la future zone d'intervention du projet Echo Sud comprenant les sujets tels : les effets des diverses interventions d'urgence, la place de la femme dans la société, l'accès à l'eau et la responsabilité des femmes dans la gestion de l'eau, le peuple de l'Androy, les villages les plus impactés dans le District d'Ambovombe, la stratégie de prévention locale pour faire face aux aléas, et le niveau d'implication des autorités locales et d'autres acteurs.

1.1.1. La disparité des interventions d'urgence dans le Sud

Face à la situation d'insécurité alimentaire persistante que traverse actuellement le Sud, plusieurs acteurs y sont présents pour mettre en place une réponse d'urgence. Leurs objectifs sont multiples et leurs modes d'action variables selon les données recueillies puis constituées, et sur lesquelles ces acteurs se basent.

Si au niveau national, les chiffes et les statistiques abondent au sujet de cet état des choses – *plus de 1 400 000 de personnes sont en état d'insécurité alimentaire dans le Sud (Anosy, Androy et Atsimo Andrefa), dont environ 850 000 sont gravement affectées et requièrent des aides humanitaires d'urgence*[6] - au niveau du District d'Ambovombe, il était quasiment impossible de se procurer des données administratives fiables, et encore moins au niveau des Communes Rurales. Par ailleurs, chacun des intervenants dans cette Région a pratiquement ses propres chiffres et statistiques sectorielles, et le partage des dernières informations relatives à ce sujet différent d'une institution à une autre.

Ce manque d'uniformité de données et/ou d'informations constitue l'une des raisons de l'organisation de la réunion

[5] La liste des personnes ressources clé interviewées est donnée en annexe 3.

[6] Source : Extrait de l'article « Famine dans le Sud » du Journal La Vérité du 22 novembre 2016

d'informations et de coordination d'urgence, organisée conjointement par le Chef de Région Androy et du Préfet. La réunion avait un double objectif :

- Mise à niveau de tous les participants présents de la mise en place, à Ambovombe, d'un bureau décentralisé du BNGRC, avec comme finalité la mise en place d'un Centre Opérationnel / CO ;
- Mise en synergie des actions, donc faire savoir « Qui fait Quoi et Où », ou identification des interventions (intervenants, lieux d'intervention, activités, actions etc…)

De cette réunion, il en ressortit que les Institutions d'Etat, telle la Région, la Préfecture, la DDR, le District et certains STD, sont dépassées par la venue « soudaine et en masse » des intervenants aux réponses d'urgence du Sud, et ce, depuis le mois de juillet 2016. En effet, ces institutions (organismes spécialisés des Nations Unies**,** ONG internationaux et nationaux) choisissent, eux-mêmes leur site respectif d'exécution, sans en informer les autorités locales. Mais inversement, il arrive aussi que ces dernières ne font pas preuve de vigilance pour suivre de près les actions/activités desdits intervenants.

La conséquence de cette désorganisation est que par exemple, une Commune, à elle seule, peut recevoir des dons en vivres, des semences, du cash et de l'eau, de la part de deux ou trois intervenants, alors qu'à coté, une autre Commune, à très peu de distance, n'en reçoit que d'un seul ou pratiquement rien.

Deux choses découlent de ce fait : d'une part, une fracture sociale entre les heureux bénéficiaires et les malheureux oubliés (Cf. conflit non résolu jusqu'à ce jour entre deux familles d'un même village) ; et, d'autre part, la prolifération et/ou la naissance des «Fokontany spontanés» dits claniques, qui sont informels mais qui, réussissent à s'implanter et avoir le cautionnement des communautés.

Ainsi, ces Fokontany bidons reçoivent *normalement*, comme toutes les ceux érigés officiellement, leur part de vivres, du cash, des semences etc… Mais l'on se demande comment réagira le chef District devant cette situation préoccupante, surtout pour les Intervenants qui ont un chiffre officiel du nombre exact de ces «Fokontany officiels», mais qui ont la mauvaise surprise de les voir augmenter lors de leur descente de distribution et qui fausse tout leur programme terrain et leur calendrier d'activités.

Autre effet désarmant est la disparité des dons, notamment la question du cash transfert. Le sujet crée une polémique interminable entre les intervenants d'urgence qui donne tout sans contrepartie et qui a comme leitmotive *le cash = sauver des vies*, et les intervenants dans le développement qui prône plutôt le système participatif, le « cash for work ou travail contre argent ».

Ceci étant, il y a toutefois, des intervenants qui procèdent et à l'aide d'urgence et au développement rurale et durable.

S'ajoute à cette dichotomie, le montant des chiffres alloués à titre d'appui monétaire inconditionnel par famille et par mois. Ce chiffre varie du simple au double, en fonction des Partenaires Techniques et Financiers /PTF, et les Bailleurs de Fonds. Il est de 60 000 Ar par mois et par ménage pour le PAM, alors qu'il n'est que de 30 000 Ar pour les autres. Le FID dans sa prochaine intervention opte pour les 30 000 Ar. Il en est de même pour le Programme National du Ministère de la Population dit «Vatsin'Ankohonana», pour les deux Régions du Sud, les plus touchées par la sécheresse, soit l'Anosy et l'Androy.

1.1.2. La femme et la société

La situation des femmes dans la possession de biens fonciers et dans la production est assez singulière dans la Région de l'Androy.

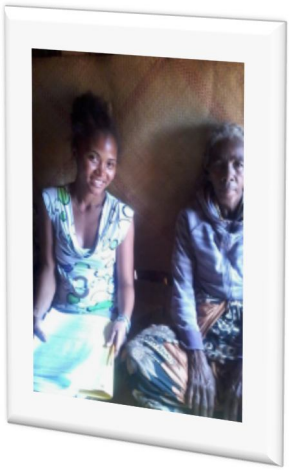

Les Antandroy n'ont jamais eu de domicile fixe et, de ce fait, se déplace souvent d'un endroit à un autre. Cependant, ils font du jardinage familial autour de la maison où ils sont installés. Ceci étant, il n'est pas du devoir de l'épouse de s'adonner à l'agriculture, bien que de temps à autres, elle peut aider son mari dans les travaux des champs, comme elle peut le faire pour son fils, son père, voire même son frère.

Donc, il est du devoir de l'homme Antandroy de fructifier son lopin de terre, qui restera un héritage pour tous ses descendants mâles – car ses filles son sensées suivre leur futur mari - pour se procréer, y vivre et y être enterré.

Néanmoins, une fille qui est restée célibataire et n'ayant pas eu d'enfant, peut cependant jouir d'une parcelle que le père lui ait attribué. Il demeure entendu qu'elle ne peut, en aucun cas et à aucun prix, la vendre. Et même s'il lui arrive d'avoir un fils, dont le père n'est pas reconnu par la famille, cette progéniture mâle ne peut prétendre à aucun héritage foncier. Il arrive même que le frère de son père, c'est-à-dire son oncle, arrive à bannir cet enfant, le repousse pour qu'il ne reste pas longtemps dans le domaine paternel. Cet oncle craint que l'enfant s'y installe et nourrit l'espoir inavoué qu'à terme il peut jouir d'un quelconque héritage.

Compte tenu de cette situation et de ce cas de figure, les mères n'ayant pas eu d'enfant s'évertuent actuellement à acheter des terrains.

Les mères mariées selon la tradition et qui ont des enfants du sexe masculin, aident ces derniers à fructifier leur terrain et de le protéger ensemble

Actuellement, on assiste à un changement social radical, car les femmes dites riches, peuvent se permettre d'acheter un terrain à leur nom et de pouvoir ainsi le léguer à ses enfants[7].

1.1.3. L'accès à l'eau et la responsabilité des femmes dans la gestion de l'eau

Si la sécheresse est le mal principal du Sud, c'est que l'eau est une denrée rare. A défaut de puits de proximité (vovo), les familles se voient dans l'obligation de l'acheter. C'est l'une des raisons qui ont poussé les intervenants d'urgence à donner le cash transfert pour permettre aux ménages de s'acheter de l'eau.

Dans la société Antandroy, si les travaux des champs sont et restent l'apanage des hommes, aller chercher de l'eau dans des bidons auprès des *vovo* revient généralement aux femmes. Ceci est une image clé, le cliché carte postale vu et reflété tout le long de la Route Nationale 10 et 13 dans le District d'Ambovombe. Exceptionnellement, cette tâche revient aux jeunes gens de la famille ou de temps à autre aux maris lorsque le lieu d'approvisionnement est très éloigné à des kilomètres à la ronde. Ces derniers y vont sur une charrette, avec des barriques bleues en plastique de chez Makiplast, A noter qu'avoir une charrette à bœufs est une forme extérieure de richesse.

En revanche, la gestion de cette denrée rare (acheté à 2 000 Ariary le bidon de 20 litres, soit 100 Ariary le litre, dans la partie sud de la Commune de Tsimananada) lui appartient d'office. Sur ce plan, la femme Antandroy est réputée être une bonne gestionnaire, répartissant à merveille la quantité destinée pour la cuisson, celle pour la boisson (la famille étant

[7] Source : Jacob REKORIA, étudiant en 4ème année - CURA Ambovombe Androy.

nombreuse), et celle pour les animaux s'il en reste si peu soit-elle. Mais, sa responsabilité ne se limite pas à la distribution rationnelle de l'eau dans et pour sa famille. Elle doit, en outre, résoudre un dilemme : celui de « jongler » avec l'argent pour acheter de la nourriture à manger pour la famille et/ou acheter de l'eau. Il va sans dire que dans cette situation, l'hygiène et la propreté du corps sont ignorées. Les dépenses en eau pour le bain du corps ou pour laver les vêtements (si les enfants en portent) ne sont point envisageables, ce que la famille d'ailleurs accepte sans rechigner car elles constituent des frais futiles.

Ceci est d'autant plus véridique quand l'eau est acheminée par le seul et dernier camion-citerne opérationnel de l'AES, dans le district d'Ambovombe.

Le Consortium UNICEF et Ministère de l'eau achètent à 45 000 Ariary la citerne d'eau pour en distribuer aux populations. Cela se pratique avec la distribution des cartes Unicef auprès des femmes vulnérables, et cela soulage de beaucoup ces familles démunies. En effet, c'est l'UNICEF à travers les CSB, qui paie l'eau de l'AES pour être partagée à ces familles nécessiteuses, et ce, notamment du côté d'Analamary.

1.1.4. Le peuple de l'Androy

La littérature des temps post coloniaux et coloniaux, ainsi que celle contemporaine, soutiennent et déclarent que la population du Sud malgache, notamment les Antandroy, sont des peuplades à vocation d'élevage. Pour chacun d'eux, sa « banque ou système d'épargne »se constitue en tout et pour tout dans la possession de nombre maximum de zébus, et partant, leur principale activité est avant tout l'élevage. Certains sociologues vont même à dire que la vie des Antandroy, de la naissance à la mort, tourne autour du zébu qui est symbole de puissance et de notoriété. Les conflits et alliances se règlent ou se contractent au moyen de dons en zébus. Fêtes et cérémonies traditionnelles et mortuaires trouvent leur faste par rapport au nombre de têtes abattues pour l'occasion. C'est dire que le zébu joue dans la société Antandroy un rôle d'allié pour la reconnaissance sociale et un rôle de médiateur.

Et voilà que depuis quelques décennies, des experts en développement rural, des agronomes de renom, des assistants techniques expérimentés en agriculture, dans les PVD d'Afriques et/ou de l'Asie du Sud Est, venant des pays du Nord, s'insurgent à dire que l'avenir du Sud malgache est avant tout dans l'agriculture, et ce, même dans la partie sédimentaire du Sud Antandroy.

L'idée est fausse car il est bon de savoir c'est que le cycle de vie socio-économique et culturelle des Antandroy part du zébu et revient au zébu.

En effet, peuple reconnu par sa résistance à une vie dure, sa résilience à toutes épreuves, sa patience, son endurance dans la privation, il est économe et sait investir. Il procède à travers des petits commerces de proximité pour se constituer un fonds, épargne de petites sommes d'argent qui grossissent et deviennent suffisantes pour lui permettre, dans un premier temps de s'acheter des ovidés ou des volailles. De fil en aiguille, les ventes des volailles permettent d'acheter des caprins, puis, quelques années plus tard des zébus viennent gonfler le troupeau de caprins.

Et quand viennent les premières difficultés de l'agriculture et que les produits de cette dernière n'arrivent plus à faire vivre normalement la famille, le cheptel aide à la survie de celle-ci. On vend en premier les ovidés et les volailles (les poules tout d'abord). Et si la difficulté de subsistance persiste dans le temps, on en vient aux dindons. Si la famine les guette, la famille vendra à regret et par la force des choses les caprins. On gardera jalousement les bétails en dernier recours, sauf en cas de décès d'un ou des parents proches. Par coutume et tradition ancestrales, les zébus sont abattus, autant que la famille possède, durant ces jours où l'on doit nourrir tous les invités et toutes les autres personnes présentes. Ces jours nommés « avoria » sont un moment de grand rassemblement (avant l'enterrement proprement dit) de toutes les familles proches et/ou lointaines venues de partout pour l'enterrement. Lorsque les zébus de la famille ont tous été décimés, le cycle de vie socio-économique et culturelle de l'Antandroy est bouclé et les générations reprennent de même, recommencent un nouveau cycle identique, c'est-à-dire immuablement le même parcours.

Dès lors, il est indéniable d'affirmer que le volet élevage constitue un des facteurs déterminant dans la vie des Antandroy. Quelques intervenants ont compris le phénomène et commencent à booster cette filière comme le GIZ, par exemple qui offre au paysan des animaux à élever. Cela constituerait-il une innovation dans la démarche d'un développement durable ou cela pourrait-il être qualifié comme étant un retour à la source (au risque d'être qualifié de rétrograde) ?

Mais souvent, ceux qui clament être des bons développeurs n'ont pas le courage d'une telle vision ou ne possède pas d'un tel discernement.

1.1.5. Les villages les plus impactés par l'insécurité alimentaire

La méthodologie du consultant incluait des observations orientées non participatives qui devraient permettre d'analyser et de recouper de visu la réalité sur l'environnement de travail du projet.

Dans ce cadre, l'équipe d'enquêteurs avait reçu comme directives lors de leur travail sur terrain d'identifier les villages les plus impactés par l'insécurité alimentaire. Lors de la séance de

débriefing tenu l'après-midi du jeudi 17 novembre 2016, elle a ainsi restitué et arrêté la liste ci-après des villages et/ou Fokontany le plus démunis et vulnérables, ainsi que le nombre des ménages qui nécessitent des aides d'urgence. Voir *Mode d'établissement de la liste des Fokontany les plus vulnérables* au chapitre « Méthodologie de collecte des données quantitatives » à la page19 ci-avant.

Tableau n°3 : Liste des Communes et Fokontany constatés comme étant les plus vulnérables par l'équipe des enquêteurs et qui, selon elle, sont à prioriser selon l'ordre donnée ci-après :

N°	COMMUNE RURALE	FOKONTANY	NOMBRE DES MENAGES VULNERABLES	TOTAL	N°	COMMUNE RURALE	FOKONTANY	NOMBRE DES MENAGES VULNERABLES	TOTAL
1	ANALAMARY	Ankazomagnztsa	20	92	5	AMBONDRO	Ankileromotse Marolava	6	50
		Ankiliroa Marolava II	8				Vazoa	8	
		Ankilimivory	4				Lamitihy Ankaramena	5	
		Ambaro Marofohy	16				Lamitihy Ampisandrata	3	
		Ankilimalangy	10				Ankazoabo Tanantsoa	6	
		Ankilisana	8				Ankilemasy	4	
		Ambaro Tanandava	26				Andasary-Sud	3	
2	AMBAZOA	Ampaipaike	10	71			Ambondro centrale	5	
		Ampoha	7				Lamitihy Belanky	10	
		Ambazoa I	3		6	AMBONAIVO	Berato I	5	48
		Halomboro I	28				Beranto II	3	
		Ambazoa III	10				Analavao	2	
		Malaindoza	5				Mandrosoa	3	
		Ambazoa IV	8				Sihanamaie	6	
3	ERADA	ERADA I (Ambanikily)	45	70			Marofohe	4	
		ERADA II	15				Marolava	5	
		ERADA bey	10				Besavoa	2	
4	TSIMANAGNADA	Tsimanagnade bey	20	50			Ankarandoha	8	
		Marolava ambony	10				Salama-manintsy	10	
		Anjeky manitsy	10		7	AMBANISARIKA	Androhondroho I	5	45
		ankilirandro	10				Androhondroho II	3	
							Androhondroho III	10	
							Ambolomoka	15	
							Ambanisarika	8	
							Maromoloma	4	
							Etsoha Marofoty		

Conclusion : Les 4 Communes décelées de visu par les enquêteurs comme étant les plus démunies et donc vulnérables, sont par ordre d'urgence : 1/ Analamary[8], 2/ Ambazoa, 3/

[8] **Les raisons du choix d'Analamary :** Par la force des choses, la Commune d'Analamary mérite d'être prise en première considération, et ce, pour plusieurs raisons :

- Elle a une terre fertile, toute une étendue de bonne terre pour l'agriculture,
- Le Maire de cette Commune rurale est consentant pour qu'on y mène des travaux de défrichage, en mode HIMO, pour et par la population. A charge au projet d'apporter les semences en graine améliorées, et/ou le boutures de manioc, patate douce et/ou autres arbustes brises vent.
- De toutes les Communes enquêtées, Analamary a le plus fort taux de vieillards qu'il faut secourir au plus tôt et dans les meilleurs délais possibles, le nombre élevé des mères célibataires, des femmes ayant à charge plusieurs enfants.

Tsimananada et 4/ Erada. Suivent ensuite les Communes rurales : Amboanaivo, Ambanisarika et Ambondro.

Les limites de la notion de ménages vulnérables. Il importe de souligner ici, que la notion et les critères de vulnérabilité, ont été définies ensemble avec les enquêteurs avant leur descente su terrain. Le choix des ménages vulnérables a été également évoqué avec la désignation de Monsieur le Maire sur le ou les Fokontany les plus vulnérables de sa Commune. Ceci étant, les enquêteurs, une fois arrivés aux villages, dans les hameaux et/ou dans le Fokontany, avaient libre choix de choisir les personnes à interviewer, de son libre arbitre. Il s'en suit, qu'au fur et à mesure de l'avancement de l'enquête, les plus réticents (les plus vulnérables ou non qui se déclaraient non disponibles), ont demandé par la suite à être également interviewés. Et c'est dans ce contexte informel et subjectif que la mission d'enquête émet des limites quant au nombre exact des ménages considérés réellement et authentiquement comme vulnérables.

Néanmoins la mission recommande au projet de considérer les nombres émis, après dépouillement et analyse des fiches d'enquêtes.

1.1.6. Stratégie de prévention locale pour faire face aux aléas

L'observation porte ici sur l'existence ou non de stratégie de préparation et de prévention locale pour faire face aux aléas, en particulier la sécheresse.

Sur ce chapitre, il importe de rappeler que, bien avant l'arrivée d'El Nino et de la sécheresse qui sévissait ces deux dernières années dans le Sud, le BNGRC, en consortium avec l'UNICEF, le PAM et la FAO, a tenu un atelier d'envergure à Fort Dauphin en 2013 sur « le plan de Contingence Sécheresse dans le Sud ».

Les résolutions prises à l'issue de cet atelier avaient avancé des solutions immédiates à appliquer à court et moyen terme. Mais la plupart sont restées jusqu'à présent au niveau des intentions, sauf la plantation des brise-vents telles les amberovatsy ; et depuis rien, sinon que chaque entité agit selon son bon vouloir et son principe de travail pour atténuer la spirale de la sécheresse dans le Sud. Les solutions anthropiques envisagées n'ont pas encore donné les solutions escomptées ; et si solutions il y a, leurs effets et impacts ne sont ressenties par la population qu'au bout de 3, 4 ans au plus tôt, à l'instar du projet de reboisement intensif.

Le grand atelier de Février dernier 2016, à Ambovombe, relatif aux grands maux qui rongent le Sud Malgache (Anosy Androy et Atsimo Andrefana), et qui a vu la participation effective d'une douzaine de Ministères du Gouvernement Malgache, et autant de PTF, ont plutôt évoqué les causes de ce phénomène sécheresse. Certes, des solutions ont été avancées, mais ici encore, leur réalisation s'est faite en rang dispersé et ce, selon les principes et la philosophie qui sous-tendent chaque intervenant. L'exemple le plus frappant est sans nul doute cette vision de la réponse aux aides d'urgence. La sécheresse est bien là et personne n'y peut rien pour l'atténuer, cependant l'eau est bien là, quoiqu'elle soit rare et donc coute chère. L'argumentaire de taille des intervenants aux aides d'urgence est « donnons-leur du Cash pour acheter de l'eau », selon l'équation « cash = sauver des vies ».

Ici et encore une fois l'on s'est penché au « plus urgent », sans pour autant trouver une ou des solutions pérennes. Nul doute que le contexte dictait ce genre d'approche. Ceci étant, aucune stratégie ferme et réaliste à court, moyen et long terme n'est envisagée vis-à-vis de la sécheresse, et ce, malgré les résolutions de la COP 21 à Paris ou celle du COP 22 de Marrakech au Maroc, où les pays du Sud, dont Madagascar était représenté en tant que membre à part entière de la Conférence sur les Changements Climatiques.

La sécheresse faisant partie des aléas climatiques, pour l'heure à Madagascar et plus encore dans le Sud malgache, personne ni aucune entité ne semblerait la maitriser, encore moins y trouver des solutions. Fatalistes comme sont les Malgaches, ce phénomène les dépasse et

- Elle est, géographiquement une Commune enclavée, loin de la route principale, en l'occurrence la RN 10

l'on se réfugie avec âme et conscience dans l'idée que la solution est du ressort de Dieu *«kabarin'Janahary io »*.

Mais le tableau n'est pas aussi sombre que cela dans le Sud malgache.

En effet, le Service de la météorologie Malgache annonce une bonne perspective pour la saison 2017, selon laquelle le Sud malgache bénéficiera des précipitations, contrairement aux deux dernières années. Des crues des rivières et des inondations seront même à craindre en janvier 2017, sur le Tiers Sud de l'Ile, surtout lors des passages des cyclones[9].

De plus, des solutions aux problèmes de l'eau semblent trouver des échos favorables et encourageants auprès des PTF, en particulier le financement du Consortium BAD / UNICEF / JICA du projet « Bemamba – Satra » dont le début des travaux est prévu en 2017, et dont l'objectif technique est d'arriver à monter sur le château d'eau de la ville d'Ambovombe, 3.000m^3 d'eau potable / jour, pour alimenter les 9 Communes suivantes : Ambohimalaza, Analamary, Amboanaivo, Erada, Ambazoa, Antaritarika, Ambovombe, Tsimananada et Ambanisarika.

Par ailleurs, à titre de réponses aux aléas, l'UNICEF réhabilite certains forages avec des panneaux solaires. Quant à l'AES, elle est confiante au sujet de la suffisance de la quantité d'eau potable dans son bassin de stockage d'une profondeur de 22 mètre sis à Mahavelo, à Ambovombe ville.

1.1.7. Implication d'autres acteurs dans la Réduction des Risques due à la sécheresse

L'observation porte ici sur le niveau d'implication d'autres acteurs dont les autorités locales dans la Réduction des Risques due à la sécheresse dans le sud, notamment le district d'Ambovombe.

Sur ce plan, l'on relève les informations suivantes[10] : *« Face à la situation d'insécurité alimentaire persistante dans le Sud, les organismes internationaux se mobilisent pour venir en aide aux victimes. La Fao a récemment lancé un appel d'aide internationale à hauteur de 22 millions de dollars... Un financement qui est notamment utilisé dans la fourniture de semences et d'outils pour les personnes affectées…. A cela s'ajoutent les activités liées à l'irrigation à grande échelle, la promotion de l'agriculture de conservation ou encore la formation au poste de manutention de la récolte et sur le stockage. Au niveau des écoles, l'éducation nutritionnelle et la mise en place de jardins scolaires ont été renforcées. Par ailleurs, le Conseil d'administration de la Banque Mondiale a approuvé l'octroi d'une subvention de 35 millions de dollars. Celle-ci va financer la mise en œuvre d'un projet de protection sociale afin de soutenir le gouvernement malgache dans la lutte contre la sécheresse. Il s'agit précisément de l'élargissement du dispositif de transfert monétaire conditionné « Vatsin'Ankohonana » dans les Régions d'Androy et d'Anosy : Selon les informations recueillies, ce financement additionnel bénéficiera à plus 320.000 personnes issues des 5 localités les plus affectées et contribuera à leur rétablissement. Cette subvention s'inscrit dans le plan d'urgence et de relèvement préparé par le gouvernement avec l'appui des Nations Unis.*

Apparemment, les actions du gouvernement malgache se résument aux appels à l'aide et à la coordination des activités sur place. Aucune aide directe ne serait déployée jusqu'ici, malgré les engagements pris en février 2016. »

Au niveau local, le niveau d'implication de l'Etat est à peine perceptible, sinon à travers l'AES, un Etablissement para étatique à caractère commercial, qui fait de son mieux avec de très faibles moyens pour distribuer de l'eau aux populations. C'est-à-dire, qu'actuellement son parc de travail n'est constitué que d'un seul camion-citerne en piteux état, les autres matériels étant non opérationnels. Elle ravitaille ainsi en eau potable toutes les communes qui en font

[9] Source Mme Samueline Rahariveloarimiza, DG de la Météorologie. (Journal Ligne de Mire, vendredi 14 octobre 2016).

[10] Source : Extrait de l'article « Famine dans le Sud » du Journal La Vérité du 22 novembre 2016

demande et moyennant un paiement variant entre 45.000 Ar et 60.000 Ar, le camion-citerne d'une capacité de 6.000 litres, pour les Maires des communes rurales qui en font la demande. Ces derniers vendent le bidon de 20 litres à 200 Ariary à ses citoyens. Dans la ville d'Ambovombe, l'AES sert 24 h/ 24 ses 108 abonnés permanents, au-delà des 29 bornes fontaines (BF), réparties dans tous les quartiers de la ville, et où elle vend à 70 Ariary le seau de 15 litres (à la BF).

Une autre face de la contribution de l'Etat face à ce grand problème de la sécheresse dans le Sud est la mise en place récemment, d'un bureau décentralisé de la BNGRC, avec un Centre Opérationnel /CO, mais non encore opérationnel, jusqu'à ce jour. Ce CO jouerait le rôle d'interface de tous les intervenants du Sud, tant dans la collecte des informations sur le «qui fait quoi et où» que de donner des feedback une fois ces informations reçues, traitées, analysées et compilées. Tous les intervenants attendent une bonne coordination efficiente de ce nouveau bureau, bien que de par ses fonctions et son mandat, le BNGRC n'agit qu'en terme de circonstancié et ponctuel dans ses activités premières.

Nonobstant, il importe de souligner cette volonté politique affirmée des Autorités locales telles, la Région Androy, la Préfecture, le District, ainsi que les STD, de vouloir mieux harmoniser et coordonner les actions des différents intervenants, que ce soient ceux qui œuvrent pour une réponse d'urgence, ou ceux qui optent pour un développement durable. Ce geste louable est fortement apprécié de tous les participants à une réunion de coordination de tous ces acteurs au bureau de Monsieur le Préfet de Région, le lundi matin du 14 novembre 2016, sur initiative de Monsieur le Chef de Région Androy.

1.2. LES RESUTATS DES ENQUETES MENAGES

Dans cette partie, il s'agit de présenter les caractéristiques des ménages des 7 Communes du District d'Ambovombe : 691 ménages ont été touchés par cette enquête, mais seules 673 réponses ont été retenues comme étant complètes lors de la saisie des fiches d'enquête. Les données ont été par la suite traitées et analysées pour faire ressortir les thématiques suivants : la typologie des ménages, l'accès de ces ménages aux services de base, l'insécurité alimentaire dans les ménages, l'accès à l'eau, les moyens d'existence et la production alimentaire selon la structure agraire existante.

1.2.1. Typologie des ménages

Taille des ménages. Les ménages dans les zones d'études sont de taille moyenne, composés de 4,3 personnes. Seules 13,2% des ménages sont composés de plus de 6 personnes. La taille des ménages dirigés par la femme est de taille restreinte par rapport à la moyenne. En effet, les ménages dirigés par les hommes sont un peu plus nombreux que ceux dirigés par les femmes (4,6 personnes contre 4,3 personnes). Cette taille moyenne est légèrement au-dessous de la taille moyenne nationale en 2010 (4,8 personnes).

Sexe dirigeant. 69,59% des ménages enquêtés sont dirigés par des hommes et 30,41% par des femmes.

Age moyen. L'âge moyen des chefs de ménage est de 46 ans. En général, l'âge du chef de ménage est presque identique dans l'ensemble. Par ailleurs, les hommes sont un peu plus âgés que les femmes chefs de ménage (49 ans contre 45 ans).

Statut d'alliance. Le mariage coutumier se trouve au premier rang dans la zone d'étude. En effet, un peu moins de la moitié des chefs de ménage (45,67%) sont mariés coutumièrement. Le cas de divorce est classé au troisième rang et qui représente 14,18% de l'ensemble des chefs de ménage. A noter que 16,85% des femmes chefs de ménage sont divorcées, 18,57% d'entre elles sont veuves, et 18,79% d'entre elles sont célibataires.

Niveau d'instruction des chefs de ménage. Les enquêtes ont révélé que le niveau d'instruction des chefs de ménage se répartit comme suit : 60.48% de non instruits, 21,69% du niveau primaire, 7,88% du niveau secondaire et 0,59% du niveau supérieur.

L'on remarque que les chefs de ménage du sexe féminin sont tout aussi instruits que ceux du sexe masculin. Pour l'ensemble des enquêtés, les hommes chefs de ménage ayant le niveau primaire sont de 21,39% contre 21,60% pour les mères chefs de famille ayant ce niveau. 62,20%des femmes chefs de ménage sont sans instruction contre 56,72%des hommes chefs de ménage sans instruction.

Caractéristiques de logement et équipements. La quasi-totalité des ménages enquêtés (94,3%) sont propriétaires de leurs logements. 5,97% d'entre eux ne sont pas propriétaires mais y vivent gratuitement.

Un peu plus de la moitié (54,33%) des ménages utilisent le pétrole comme source d'éclairage. 26,87% utilisent les autres sources comme les bois de chauffe et 16,57% des lampes torches à piles.

Possessions de biens. Les marmites, assiettes et couverts composent les principaux biens des ménages. Presque 9 ménages sur 10 en disposent mais en très petit nombre (tout au plus un de chaque). Un peu plus de la moitié possèdent un lit tandis que le reste dort à même le sol. Seuls 4,78% des ménages disposent d'un poste de radio. Par ailleurs, le taux d'équipement des ménages en téléphone portable s'élève à 5,07%.

En matière de transport, l'enquête révèle que seulement 0,45% des ménages possèdent une moto, et 2,54% disposent d'une bicyclette.

En ce qui concerne les outillages et équipements agricoles, les taux de possession sont dérisoires. Ils se composent de quelques angady et coupe-coupe. Ils n'ont ni charrue ni charrette.

L'enquête a appréhendé l'équipement des ménages en biens durables pour mieux cerner leurs conditions de vie.

1.2.2. L'accès aux services de base

Accès aux établissements scolaires. Selon l'enquête, des établissements scolaires sont accessibles aux populations dans la circonscription des 7 Communes. Pourtant, seuls 55 % des enfants vont à l'ecole. Tableau d'analyse n° 1

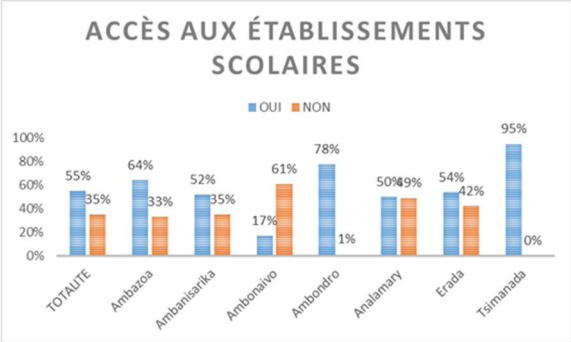

En moyenne, la distance de l'école primaire (Sekoly Fanabeazana Fototra) par rapport au village est de moins d'une heure (0:56 mn) de marche, celle du CEG à environ 2 heures (2:04 h), celle du Lycée à presque 4 heures (3:42 h).

Les étudiants de la commune d'Ambondro peuvent même rejoindre l'Université d'Ambovombe en 2 heures de marche. Tableau d'analyse n° 2

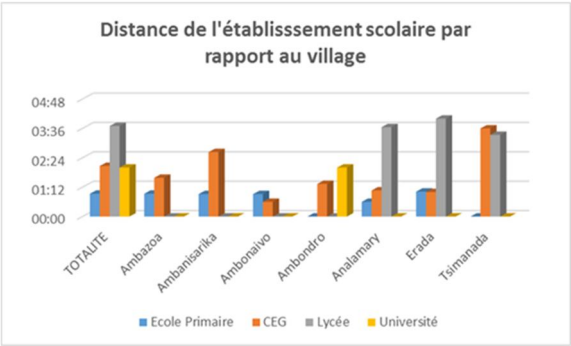

Accès au Centre de soins de base. Des centres de soins sont accessibles aux populations dans la circonscription des 7 Communes et la quasi-totalité de cette population bénéficie notamment des services du CSB / Centre de Santé de Base de la Commune. 93 % y font recours lorsqu'un membre des leurs est malade. Tableau d'analyse n° 3 et Tableau d'analyse n° 4

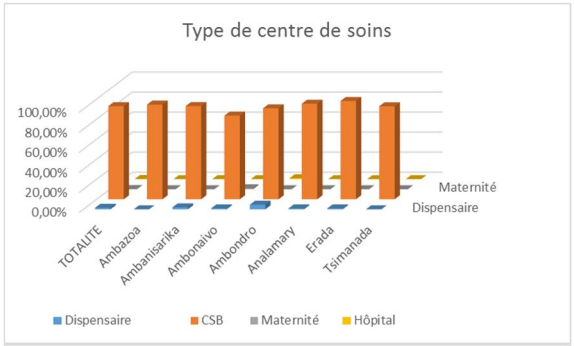

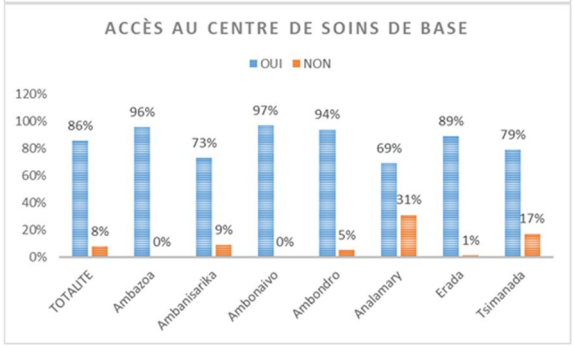

En moyenne, la distance du CSB par rapport au village s'effectue en 2 heures de marche en moyenne, sauf pour la commune de Tsimananada où les villages visités par les enquêtes étaient décentrés par rapport au chef-lieu. Il faut plus de 5 heures de temps de marche (5 :47 h) aux populations de ces villages pour accéder au CSB. Tableau d'analyse n° 5

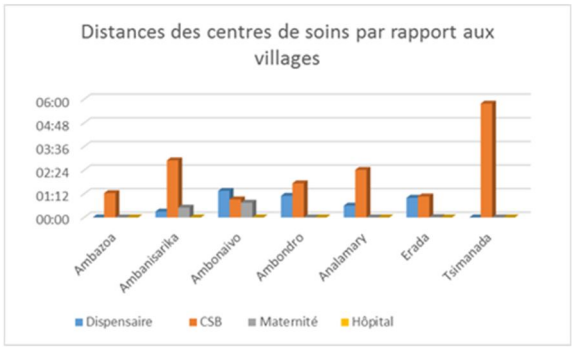

La moitié de la population de sexe masculin (50%) ont reçu des formations sur la santé, hygiène et reproduction. Vu sous l'angle du sexe féminin, ce nombre est plus grand : 73% des femmes de ces communes ont bénéficié de ces conseils. Tableau d'analyse n° 6

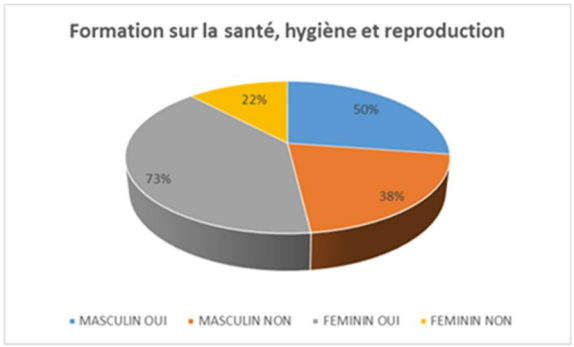

1.2.3. L'insécurité alimentaire dans les ménages

Base d'alimentation des ménages. En période dite normale, c'est-à-dire en temps de récolte, les aliments de base des ménages sont constitués de manioc (pour 37% des ménages), de patates douces (pour 35% des ménages) et de maïs (pour 17% des ménages).

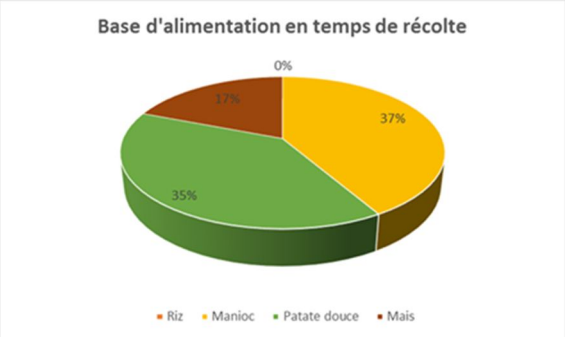

Le chiffre de 84 % figurant à propos d'Ambazoa s'explique par le fait que le PAM vient de distribuer dans ce lieu des vivres en maïs très peu de temps avant le passage des enquêteurs. Tableau d'analyse n° 7

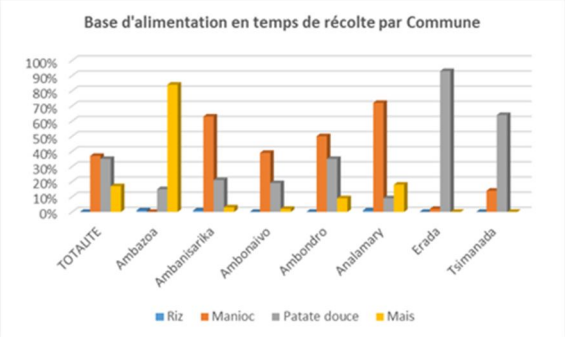

En pleine période de soudure, le nombre de ménages consommant du manioc est réduit à 7 fois moins, celui consommant de la patate douce à 9 fois moins et le maïs à 2 fois moins. Faute de nourriture, 67 % de ces populations optent pour la cueillette des fruits rouges du cactus pour apaiser leur faim, exceptée à Amboanaivo où l'on en trouve très peu dans les environs. Tableau d'analyse n° 8

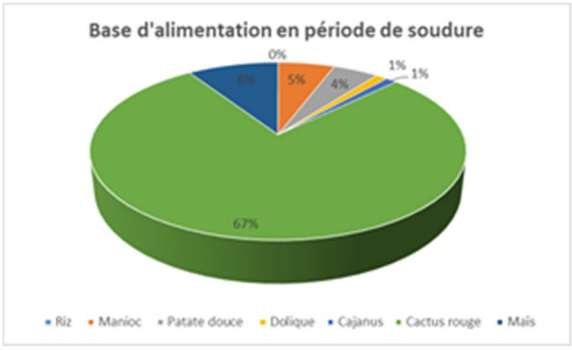

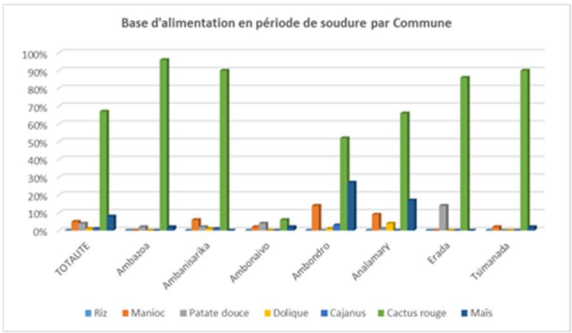

Score de consommation alimentaire journalier. Seulement 3% des ménages ont accès à 03 repas par jour, 37% des ménages ont accès à 02 repas par jour et 49% des ménages ont 01 repas par jour. Le pourcentage de ménages ayant passé une journée sans manger est de 7%.

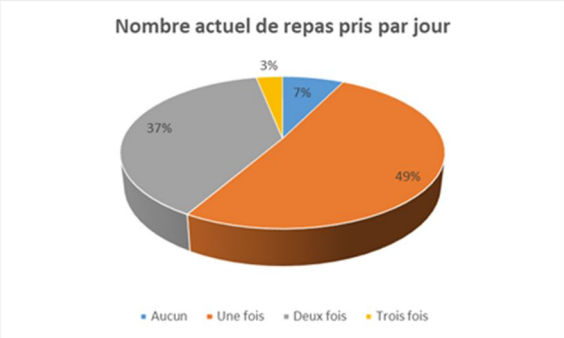

A Ambanisarika, ce pourcentage monte à 30% parce que les villages visités sont très enclavés et très éloignés du chef-lieu de la Commune, à l'exemple d'un Fokontany appartenant au District d'Ambovombe mais qui se situe géographiquement dans le District d'Amboasary Sud. Tableau d'analyse n° 9

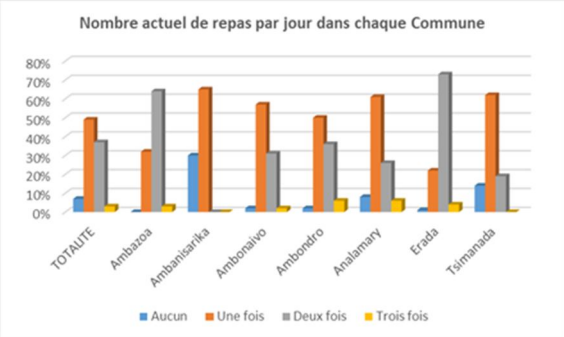

Les causes de la disette au sein du ménage sont l'épuisement du stock de vivres (11%) relayé par le manque d'argent (64%). Le pourcentage des plus démunis se trouvent à Ambanisarika (97%), Tsimananada (86%), Erada (83%), Ambazoa (74%), Analamary (64%). Tableau d'analyse n° 10

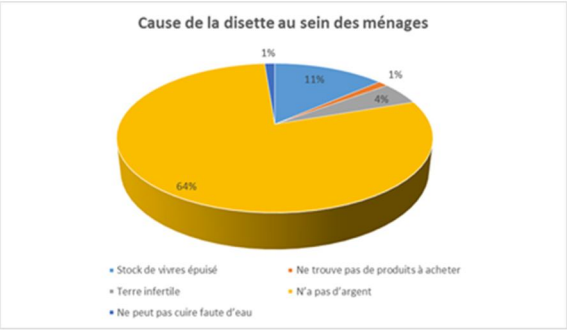

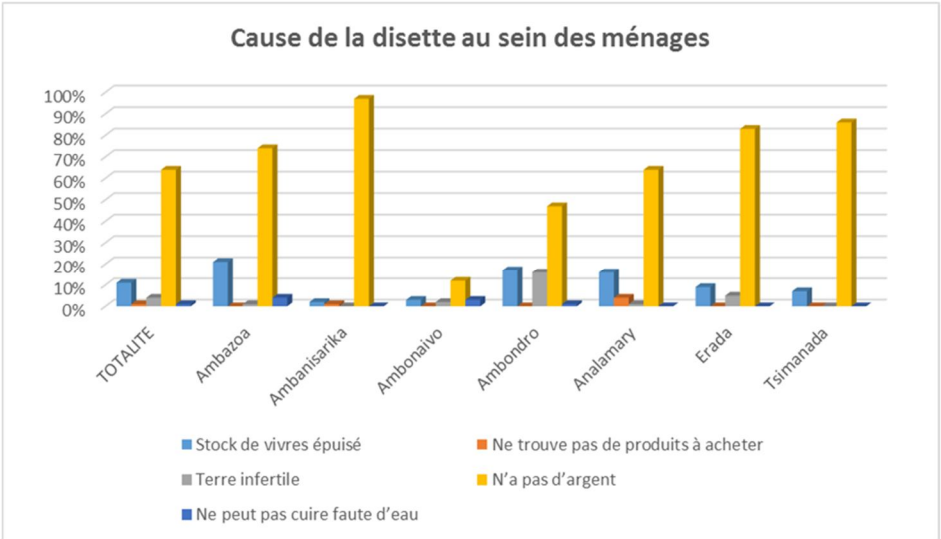

Proportion des ménages ayant recours aux stratégies de survie et type de stratégie de survie adopté. La situation de pauvreté conduit les ménages à combiner les stratégies de survie les plus précaires telles que le changement des habitudes alimentaires (diminution des rations et des nombres de repas, changement de l'aliment de base, consommation d'aliments de disette... constatées précédemment), avec la vente des ustensiles de cuisine (58%), la vente des outils de production (3%) ou la mendicité (2%). Une frange (30%) se trouve dans le désarroi complet car elle déclare ne trouver aucun recours ou n'a plus la force d'en chercher. Tableau d'analyse n° 11

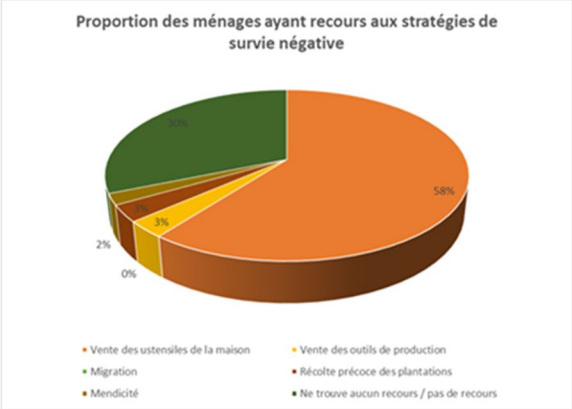

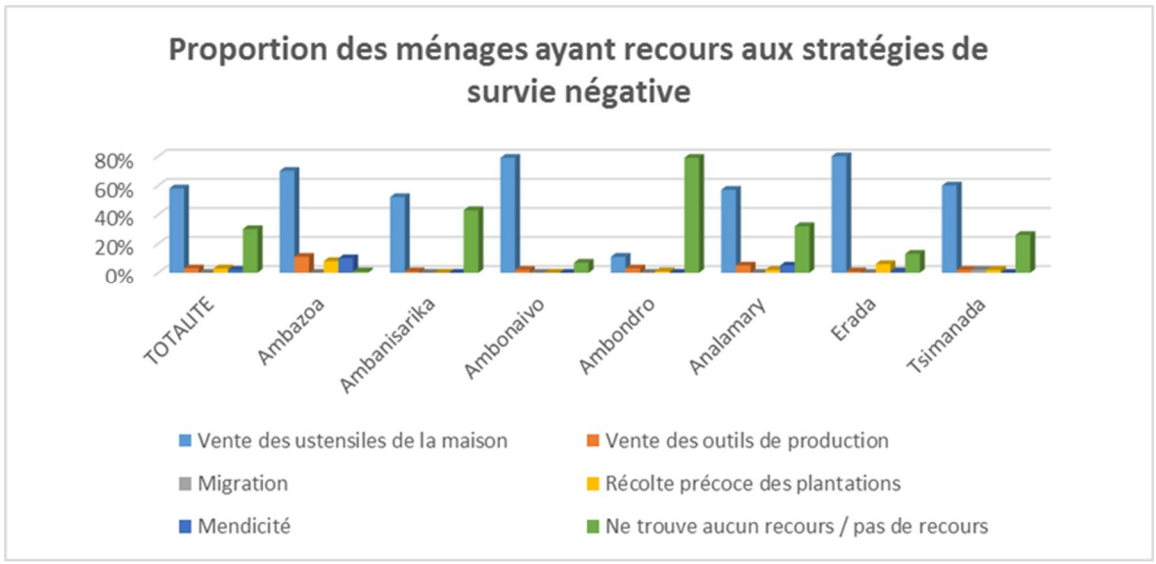

La quasi-totalité des populations (86%) des 7 communes visitées n'ont pas encore bénéficié d'une quelconque aide monétaire pour acheter des vivres, sauf à Ambanisarika où plus de la moitié de la population en a déjà reçue. Tableau d'analyse n° 12

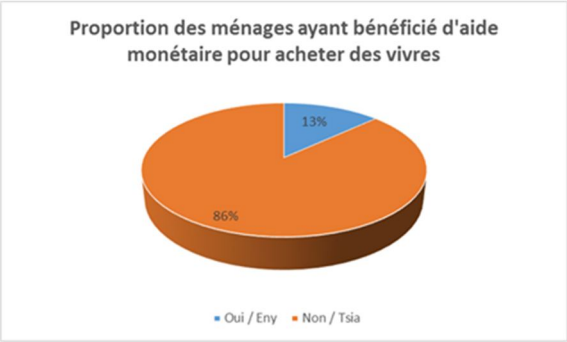

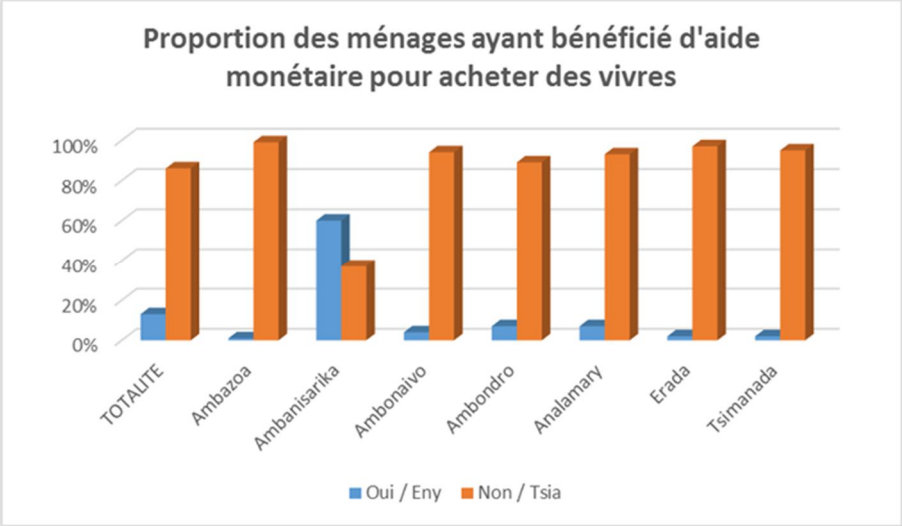

L'accès à l'eau

L'accès, mécanisme de stockage et variation d'utilisation des eaux dans les ménages. 38% des ménages ciblés ont accès à l'eau potable livrée par camion-citerne et achetée en bidons.

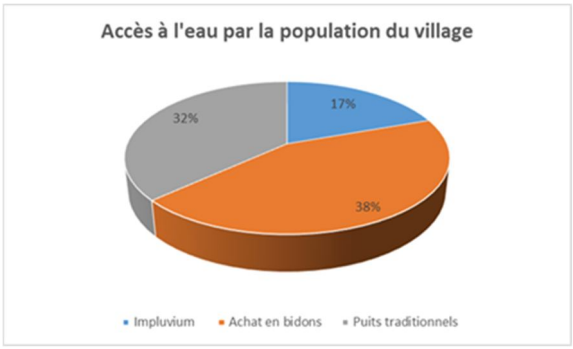

Les populations de la commune d'Erada, qui représentent 17% de l'ensemble, ne connaissent pas de services de distribution d'eau ; elles utilisent à 100% l'eau recueilli en impluvium.

Les populations des communes d'Ambazoa et de Tsimamananada, qui représentent 32% de l'ensemble, puisent l'eau dans les puits traditionnels ou *vovo.* L'eau est certes de consommation mais peut-elle être qualifiée de potable ? Tableau d'analyse n° 13

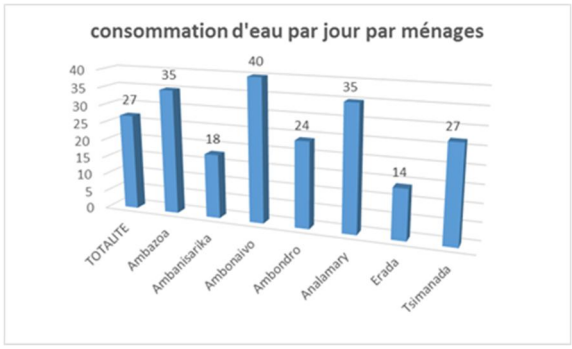

La consommation moyenne est de 27 Litres par ménage au prix moyen de 1.000 Ariary le bidon de 20 litres. Tableau d'analyse n° 14

Cette quantité moyenne de consommation d'eau est utilisée principalement pour la cuisson des aliments et la désaltération, dans la proportion de 70% et 30%. Tableau d'analyse n° 15

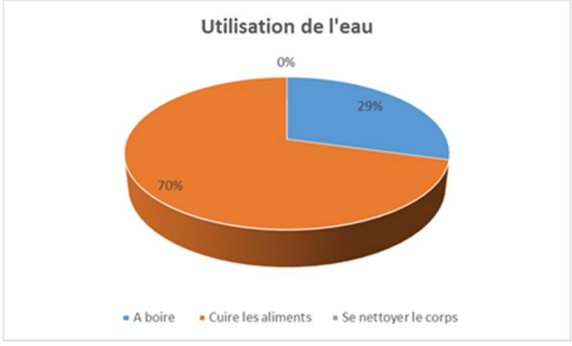

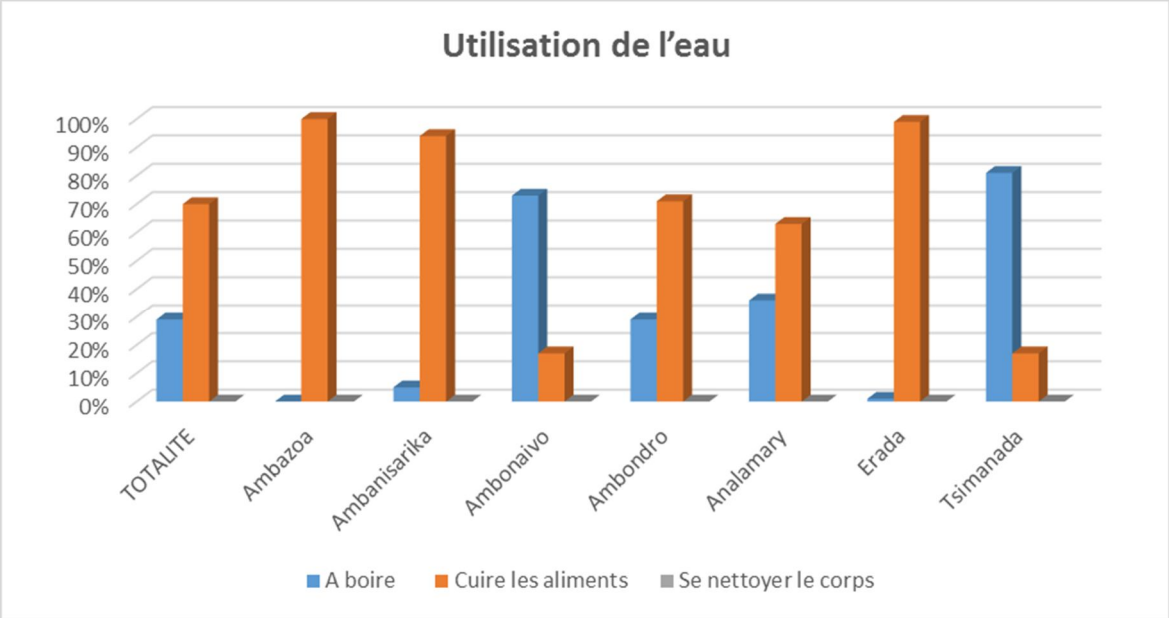

La distance de la source est temporellement supérieure à 1 heure de marche pour 32,98% des ménages (cas de Ambodro et Erada), supérieure à 2 heures pour 30,26% (cas de Ambazoa et Analamary), et supérieure à 3 heures pour 21,33% (cas de Ambanisarika et Tsimanada). Seuls, les villages des communes d'Ambonaivo sont bien servis. Tableau d'analyse n° 16

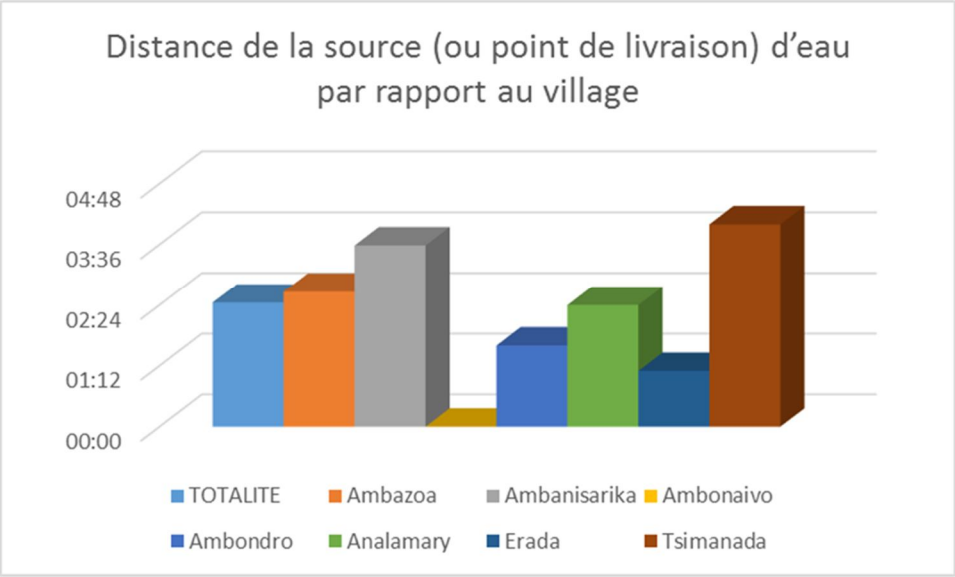

1.2.4. Les moyens d'existence

Situation de l'emploi des chefs de ménage. 49% sur l'ensemble des Chefs de ménages déclarent qu'ils travaillent et 29% d'entre eux déclarent qu'ils ne travaillent pas. Selon le sexe du chef de ménage, 35% des femmes chefs de ménages ne travaillent pas contre 16% pour les hommes. Tableau d'analyse n° 17

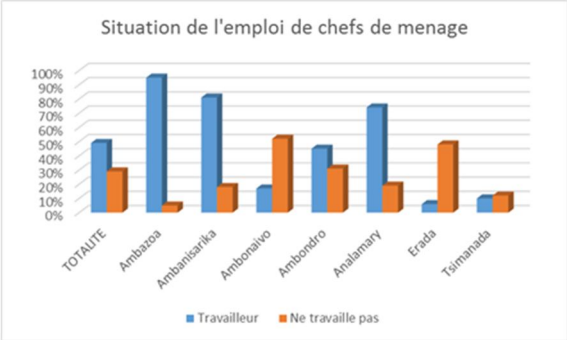

73% parmi les chefs de ménage qui travaillent sont dans l'activité agricole et 12% dans l'informel ou petits métiers. Tableau d'analyse n° 18

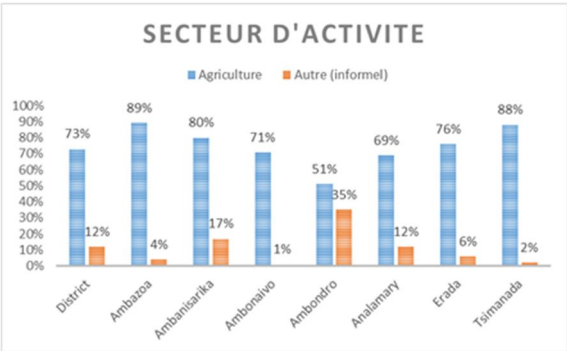

La nature du revenu au sein du ménage est constituée à 61% par les revenus agricoles (ou vente d'une partie de la récolte) et à 8% par les extras. Tableau d'analyse n° 19

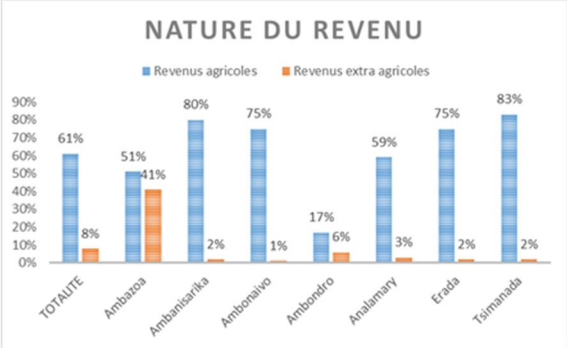

Un ménage gagne en moyenne 64.242 Ariary dans l'année pour la vente de ses produits agricoles. Mais il est à noter que d'une manière générale, les déclarations des revenus lors des opérations de collecte de ce genre sont sujettes à problème. En effet, le plus souvent, certains enquêtés sont réticents ou donnent des réponses approximatives concernant leur revenu, surtout quand c'est un revenu qui n'est pas régulier et permanent. Tableau d'analyse n° 20

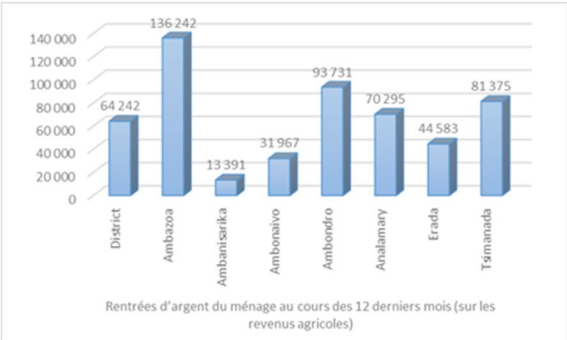

Par contre, ces derniers affirment leur misère sans hésiter. Ainsi, pour la majorité de la population (79% ou plus), il y a des moments où elle n'a aucune ressource d'argent, à cause de l'insuffisance de la production (déclarée par 38% d'entre elle), de la mauvaise récolte (29%), de la mévente (7%) et du chômage (12%) Tableau d'analyse nº 21

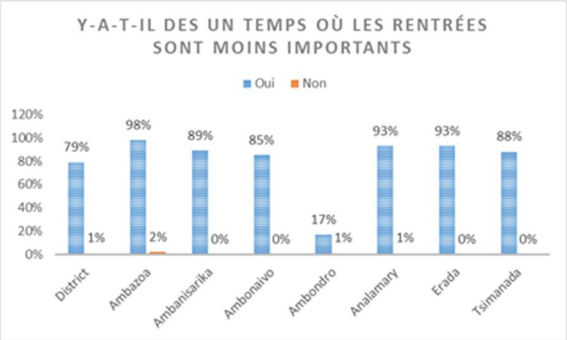

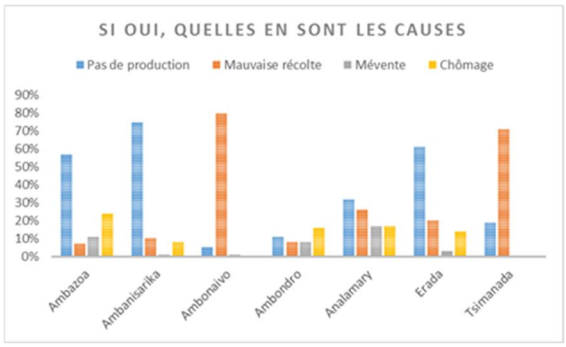

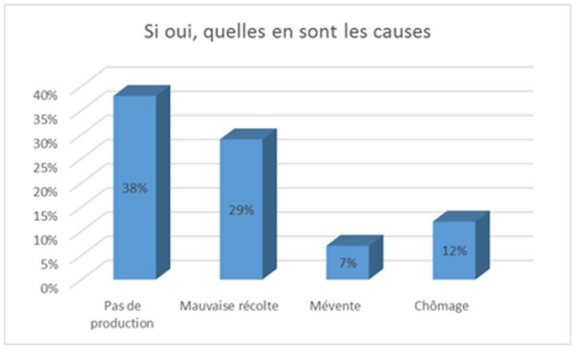

De ce fait, ils (92%) manifestent tous leur intérêt et disposition pour faire du travail occasionnel si cela se présenterait, afin de gagner de l'argent. Tableau d'analyse nº 22

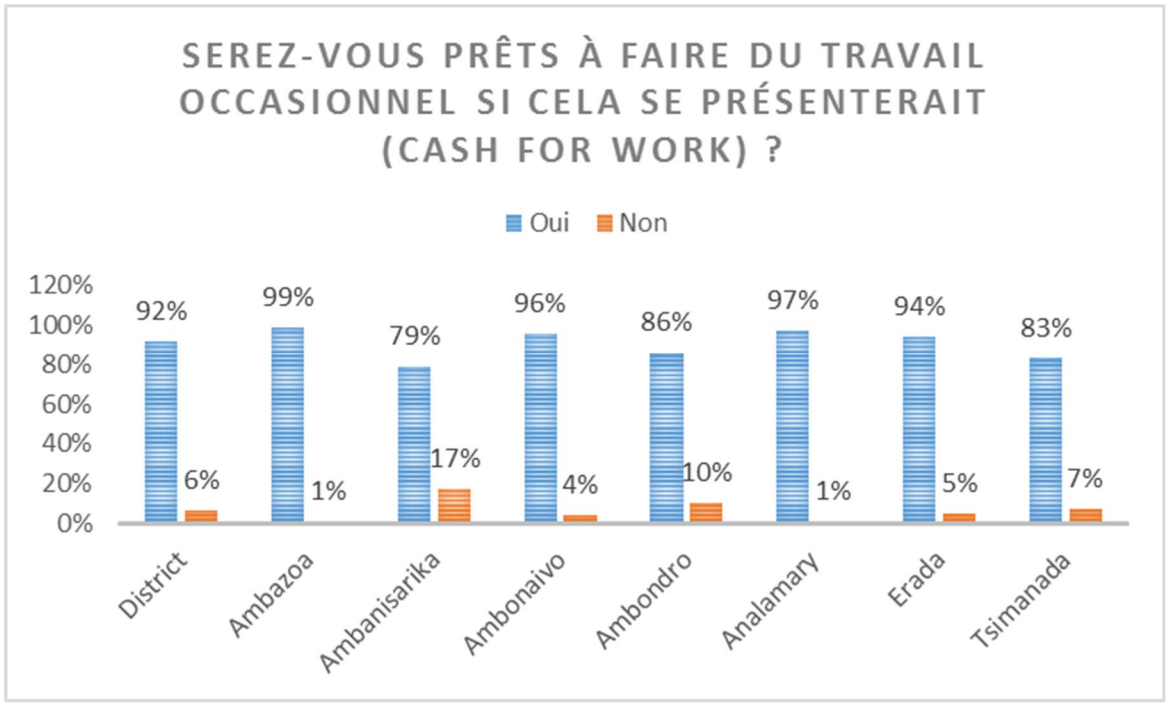

A peu près la moitié d'entre eux ont déjà participé à des travaux HIMO mais le reste n'ont jamais pu en trouver. Tableau d'analyse n° 23

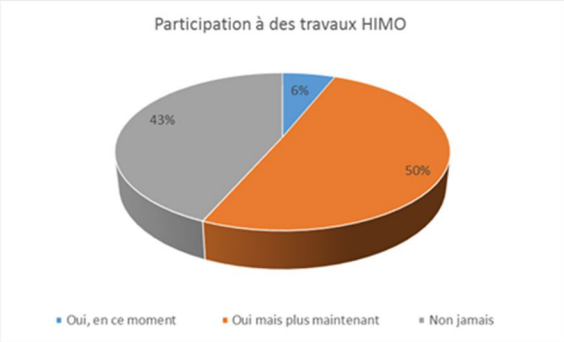

Pratique de l'élevage et de la pêche. Selon l'enquête, 204 ou 32% de ménages pratiquent l'élevage domestique. Les pratiques de l'élevage sont plus prépondérants pour les ménages dirigés par les hommes que dans ceux dirigés par les femmes (38,31% contre 27,61%). Tableau d'analyse n° 24

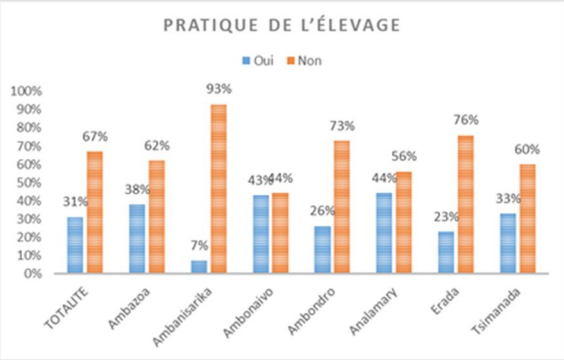

La proportion d'éleveurs (si l'on peut les appeler ainsi) est très faible, l'élevage dans un ménage se résume principalement à quelques têtes de volaille (4 à 5), et/ou à un zébu et/ou à de petits ruminants. L'effectif total est de 179 têtes d'animaux pour les 204 ménages qui en possèdent. Tableau d'analyse n° 25

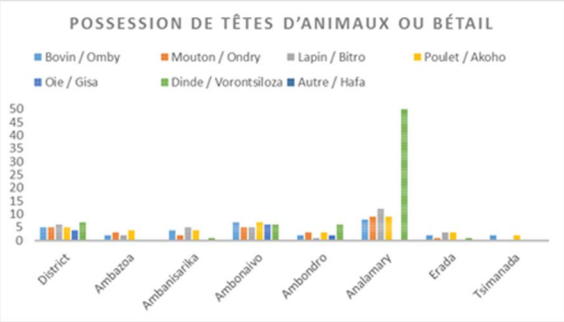

Un ménage gagne en moyenne 217 000 Ariary dans l'année pour la vente de ses produits d'élevage. Tableau d'analyse n° 26

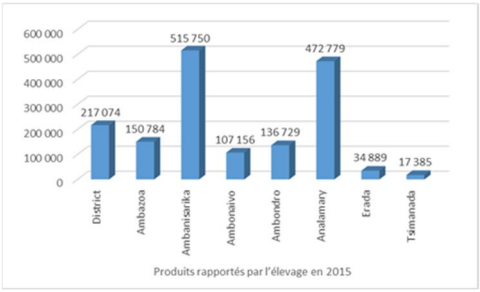

En ce qui concerne la pêche, seuls 11 ménages sur les 661 pratiquent la pêche, soit 1,66% sur l'ensemble des ménages enquêtés. Tableau d'analyse n° 27

Un ménage gagne en moyenne 515 000 Ariary dans l'année pour la vente de ses produits de pêche. Tableau d'analyse n° 28

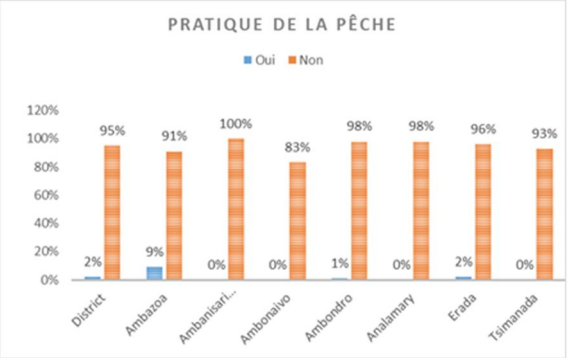

1.2.5. La structure agraire et production alimentaire

La structure agraire et la production alimentaire. En matière d'activités agricoles, 65% des ménages ont pu réaliser quelques plantations au cours de la dernière campagne agricole de 2016 (Février à Aout), parmi lesquels 45 % sont des hommes et 20% de femmes. Tableau d'analyse n° 29

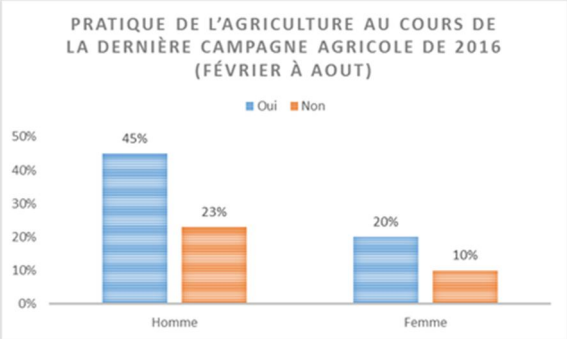

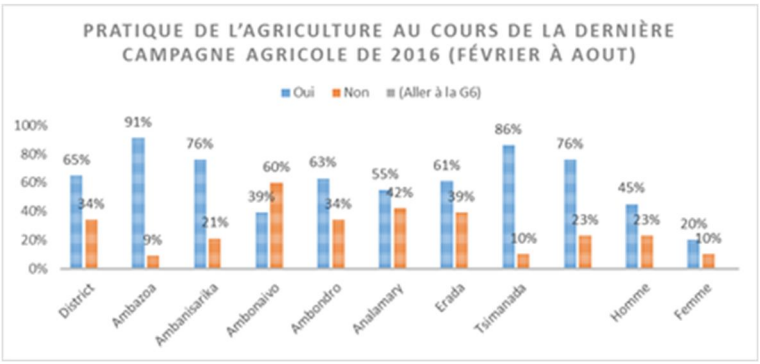

Parmi, ces ménages qui pratiquent l'agriculture, 62% sont propriétaires des terres utilisées à cet escient et 3% louent des surfaces à des collatéraux. Parmi les propriétaires de terres cultivables, 43 % sont des hommes et 19% de femmes. Tableau d'analyse n° 30

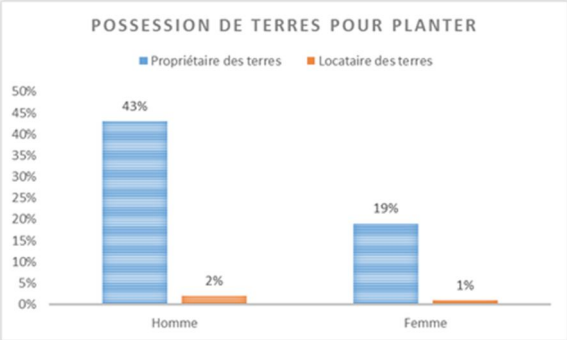

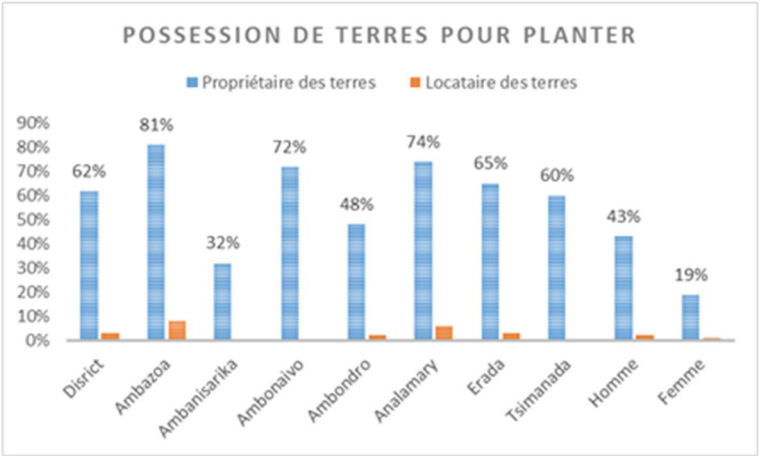

Comme la majorité des ménages enquêtés sont pauvres, ils possèdent en moyenne un peu plus de 150 ares, avec une moyenne de 106 ares pour les hommes et 47 ares pour les femmes. En effet, l'exploitation agricole est familiale et de petite taille. Les superficies exploitées sont en moyenne de 38 ares, soit 26 ares quand l'exploitant est un homme et 11 ares lorsque l'exploitant est une femme. Tableau d'analyse n° 31

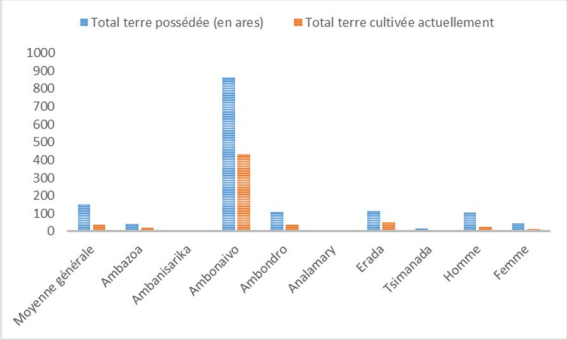

Sur cette surface, le ménage produit quelques céréales (maïs, manioc, patate douce) et/ou des grains. La moyenne de production en kilos par ménage producteur est la suivante : Tableau d'analyse n° 32

Moyenne de production en kilos par ménage producteur :
Moyenne de production de manioc : 234,07 kg
Moyenne de production de maïs : 84,02 kg
Moyenne de production de patate douce : 195,10 kg
Moyenne de production de dolique : 39,88 kg
Moyenne de production de pois de cap : 22,75 kg
Moyenne de production de niébé : 15,65 kg

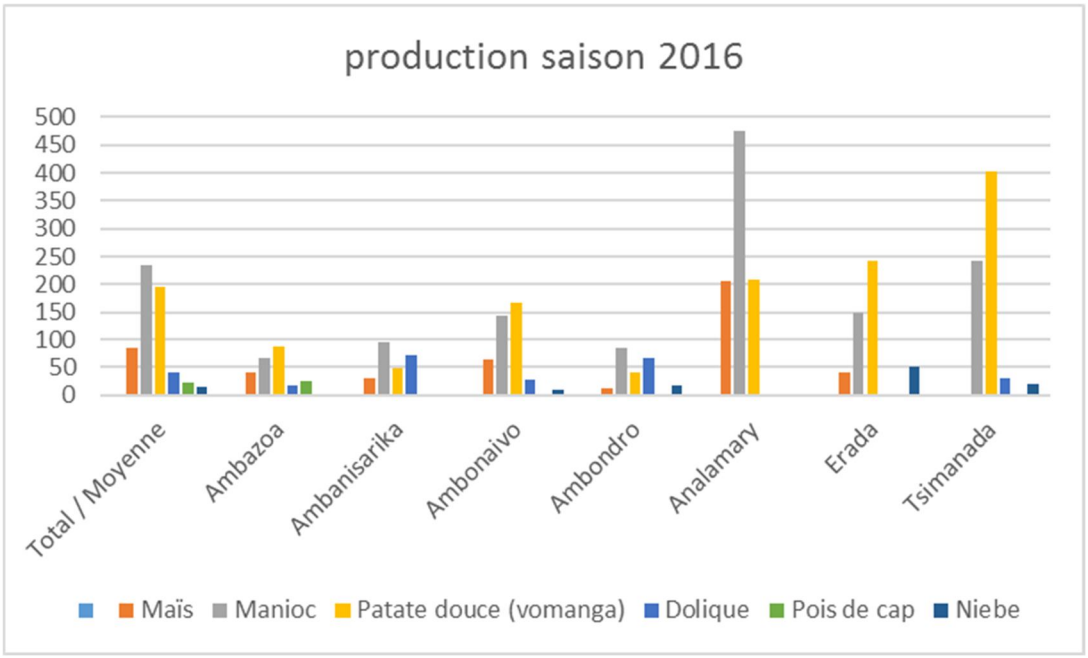

Le nombre de mois d'autosuffisance alimentaire des ménages ciblés ne dépasse pas 2 mois pour les aliments de base, et un peu plus pour les grains et fourrages (pois de cap 3 mois et niébé 2 mois). Tableau d'analyse n° 33

Nombre de mois d'autosuffisance :
Manioc : 1,96 mois
Maïs : 1,91 mois
Patate douce : 1,91 mois
Dolique : 1,87 mois
Pois de cap : 3,00 mois
Niébé : 2,00 mois

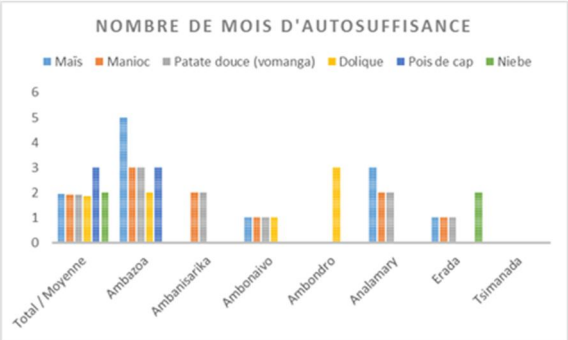

Quant aux stocks au niveau des ménages, ils sont très minimes. Tableau d'analyse n° 34

Stock restant au mois de novembre 2016 :
Manioc : 0,96 kg
Maïs : 0,29 kg
Patate douce : 40,50 kg
Dolique : 12,53 kg
Pois de cap : 2,33 kg
Niébé : 2,50 kg

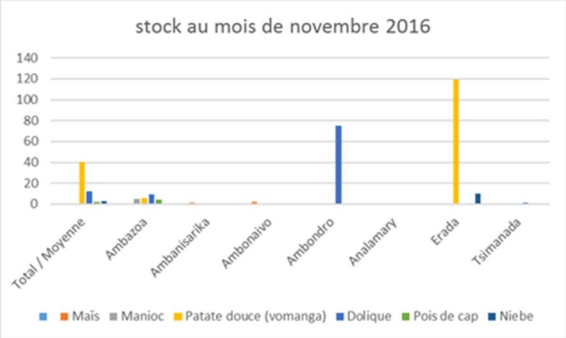

Comme les superficies cultivées par les ménages sont limitées, leurs productions en effet sont peu élevées, et elles sont quasiment autoconsommées, mais ne couvrent pas pour autant leurs besoins alimentaires.

D'autres facteurs limitent aussi les activités de culture dans cette région de l'Androy, à savoir : non disponibilité de semences (dans 21% des cas), semences consommées (15%), inexistence de moyens pour en acheter des semences (48%) ou tout simplement pour planter (27%). Tableau d'analyse n° 35

La totalité des ménages enquêtes n'a pas encore bénéficié de dons de kits agricoles. Tableau d'analyse n° 36

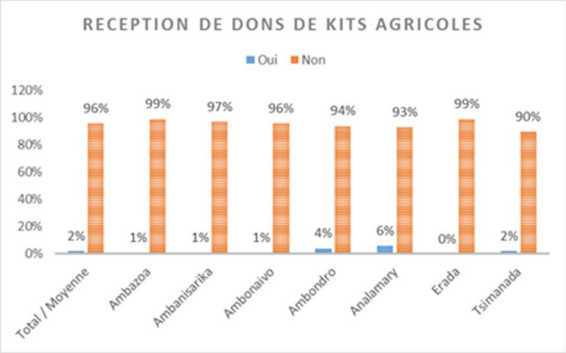

Nos remarques sur les résultats d'enquête : Les deux points suivants n'ont pas pu être traités lors des collectes d'information dans la mesure où les questions ne figuraient pas dans le questionnaire : i/ le nombre de bénéficiaires de dons en semences et, ii/ le nombre de bénéficiaires ayant reçu de formation et renforcement des capacités sur les pratiques agricoles adaptées au changement climatique.

II. ANALYSE DE LA SITUATION INITIALE DU PROJET ECHO Sud

Ce chapitre traite l'analyse de la situation initiale du projet avec les conclusions y afférentes et la **valeur des indicateurs** correspondantes

L'étude fournit ici aux acteurs de mise en œuvre du projet Echo Sud des informations détaillées sur la situation de référence en proposant des valeurs quantitatives de référence basées sur les indicateurs d'impact, d'effets et de résultats conformément au cadre logique du projet et analysées selon le Genre, ainsi que des informations détaillées sur les comportements, attitudes et pratiques des ménages des 7 communes concernées.

2.1. Situation socioéconomique actuelle

2.1.1. Insécurité alimentaire et niveau de vulnérabilité

Le district d'Ambovombe a souffert de la sècheresse prolongée dû au déficit pluviométrique enregistré depuis 2014 et qui a impacté sur la faiblesse du niveau de la production.

Selon le Bulletin SISAV Num 25 aout – septembre 2016, 83% des Communes de la Région d'Androy sont dans une situation de vulnérabilité élevée. Les principaux signes révélateurs de vulnérabilité au niveau de ces Communes sont l'inexistence des stocks au niveau des ménages combinée à la diminution de l'accès aux aliments en vente sur le marché. Cela conduit les ménages à pratiquer les stratégies de survie les plus précaires telles que le changement des habitudes alimentaires (diminution des rations et des nombres de repas, changement de l'aliment de base, consommation d'aliments de disette...), la vente des ustensiles de cuisine ou encore la migration.

Dans les 7 communes du District d'Ambovombe :

- Les quantités déclarées par les ménages ciblés démontrent l'inexistence de stocks au niveau des ménages au moment de l'enquête.
- 63 % des ménages ciblés emploient des stratégies de survie avec la vente d'ustensiles de cuisine (58%), la vente d'outils de production (3%) ou la mendicité (2%). Une frange (30%) se trouve dans le désarroi complet car elle déclare ne trouver aucun recours ou n'a plus la force d'en chercher.
- 3% des ménages ont un SCA acceptable (accès à 03 repas par jour), 37% des ménages ont un SCA limite (accès à 02 repas par jour) et 49% des ménages ont un SCA pauvre accès à 01 repas par jour). Le pourcentage de ménages ayant passé une journée sans manger est de 7%.

Conclusion : Si selon la méthode de classification adoptée par CARE en juillet 2016 (Cf. Document CD 10 AMBOVOMBE Juillet 2016, paragraphe *Conclusions de la classification des phases*), l'impact direct de la sécheresse sur la vie de la population **peut se mesurer par le Score de Consommation Alimentaire (SCA) des ménages**[11], le District d'Ambovombe est classé en ce mois de novembre 2016 dans la **phase 4 de l'IPC**, alors qu'il était en phase 3 en juillet 2016 avec 21.3% de ménages ayant un SCA acceptable.

2.1.2. Disponibilité et accessibilité des aliments de base

En matière de production agricole, 65% des ménages ont pu réaliser quelques plantations au cours de la dernière campagne agricole de 2016 (Février à Aout).

La moyenne de production alimentaire relevée en kilos par ménage producteur est de :
Moyenne de production de manioc : 234,07 kg
Moyenne de production de maïs : 84,02 kg

[11] Un seul indice direct mais suffisant selon le Protocole IPC.

Moyenne de production de patate douce : 195,10 kg
Moyenne de production de dolique : 39,88 kg
Moyenne de production de pois de cap : 22,75 kg
Moyenne de production de niébé : 15,65 kg

Le nombre de mois d'autosuffisance alimentaire des ménages ciblés ne dépasse pas 2 mois pour les aliments de base, et un peu plus pour les légumineuses (pois de cap 3 mois et niébé 2 mois)

Conclusion : Les signes de difficulté alimentaire plus qu'alarmantes sont donc ici caractérisé par l'épuisement des stocks en aliment de base, la faible disponibilité sur le marché et la difficulté d'accès à ces derniers, la diminution des rations journalières ou fréquence de consommation, puis la poursuite du changement du régime à travers la consommation d'aliments de disette. Les aliments de disette les plus consommés sont le raketa mena ou encore *trakatraka*.

Le système agricole, basé essentiellement sur la subsistance, est peu performant. Le manque de diversification des cultures avec la pratique agricole mal adaptée augmente le risque cette insécurité alimentaire saisonnière et limite la résilience aux chocs des populations. De plus, la faiblesse des revenus surtout pour les ménages avec femme chef de famille et plusieurs enfants en charge influe négativement sur leur accessibilité.

Les populations rurales des 7 communes rurales du District d'Ambovombe, pour la plupart des agriculteurs, bien qu'aussi des éleveurs, **sont ainsi particulièrement vulnérables**, et leurs capacités d'adaptation restreintes.

Il est donc plus que nécessaire de les doter en semences locales résistantes à la sécheresse et les outils agricoles de qualité. D'autant que, les populations des 7 communes concernées déclarent n'avoir reçu de quiconque ni semences, ni kits agricoles.

2.1.3. Accès à l'eau

Dans le district d'Ambovombe**,** 38% des ménages ciblés ont accès à l'eau potable soit livrée par le camion-citerne et soit achetée en bidons.

Les populations de la commune d'Erada, qui représentent 17% de l'ensemble, ne connaissent pas de services de distribution d'eau ; elles utilisent à 100% l'eau recueilli en impluvium.

Les populations des communes d'Ambazoa et de Tsimamagnada, qui représentent 32% de l'ensemble, puisent l'eau dans les puits traditionnels ou vovo. L'eau est certes de consommation mais peut-elle être qualifiée de potable ?

La consommation moyenne est de 27 Litres par ménage au prix moyen de 1.000 Ariary le bidon de 20 litres. Cette quantité moyenne de consommation d'eau est utilisée principalement pour la cuisson des aliments et la désaltération, dans la proportion de 70% et 30%.

La distance de la source est temporellement supérieure à 1 heure de marche pour 32,98% des ménages (cas de Ambodro et Erada), supérieure à 2 heures pour 30,26% (cas de Ambazoa et Analamary), et supérieure à 3 heures pour 21,33% (cas de Ambanisarika et Tsimanada). Seuls, les villages des communes d'Ambonaivo sont bien servis.

Conclusion : La proportion des ménages ciblés (38%) ayant accès à l'eau potable provenant d'une source améliorée est inférieure à la moyenne du District d'Ambovombe entier qui est de 48%[12]. Par ailleurs, les très faibles moyens de gestion des ressources en eau (ou faute d'approvisionnement en eau) font que la population ne peut asseoir de bonnes pratiques en matière d'hygiène. Cette situation a été exacerbée par la forte augmentation du prix de l'eau, et la distance pour en trouver.

[12] Source : CARE Antananarivo, Document CD 10 AMBOVOMBE Juillet 2016

2.1.4. Accès aux services de santé

Des centres de soins sont accessibles aux populations dans la circonscription des 7 Communes et la quasi-totalité de cette population bénéficie des services du CSB / Centre de Santé de Base de la Commune. 93 % y font recours lorsqu'un membre des leurs est malade.

En moyenne, la distance du CSB par rapport au village s'effectue en 2 heures de marche en moyenne, sauf pour la commune de Tsimananada où les villages visités par les enquêtes étaient décentrés par rapport au chef-lieu. Il faut plus de 5 heures de temps de marche (5:47 h) aux populations de ces villages pour accéder au CSB.

En matière de formation en SRH, 73% des femmes de ces communes ont reçu des formations sur la santé, hygiène et reproduction. Parallèlement, 50 % de la population de sexe masculin ont également bénéficié de ces conseils.

Conclusion : Les infrastructures sanitaires, d'adduction d'eau potable et d'assainissement, restent très insuffisantes. La population des villages éloignés d'un centre de santé sont exclus des services d'établissements hospitaliers (Hôpital, Maternité etc…).

Toutefois, un nombre non négligeable de femmes ont bénéficié de formations en santé, hygiène et reproduction.

2.1.5. Source de revenus

La nature du revenu au sein du ménage est constituée à 61% par les revenus agricoles (ou vente d'une partie de la récolte) et à 8% par les extras. Un ménage gagne en moyenne 64.242 Ariary dans l'année pour la vente de ses produits agricoles, soit un revenu égal à 170 ariary par jour. Mais, pour la majorité de la population (79% ou plus), il y a des moments où elle n'a aucune ressource d'argent, à cause de l'insuffisance de la production et du chômage.

De ce fait, 92% des chefs de ménages sont prêts à saisir les opportunités de travail qu'on leur offre et sont donc disposés à effectuer du CfW, afin de gagner de l'argent.

Selon l'enquête, 204 ou 32% de ménages pratiquent l'élevage domestique. Les pratiques de l'élevage sont plus prépondérants pour les ménages dirigés par les hommes que dans ceux dirigés par les femmes (38,31% contre 27,61%). L'élevage dans un ménage se résume principalement à quelques têtes de volaille, et/ou à un zébu et/ou à de petits ruminants. L'effectif total est de 179 têtes d'animaux pour les 204 ménages qui en possèdent. Un ménage gagne en moyenne 217 000 Ariary dans l'année pour la vente de ses produits d'élevage, soit un revenu de 594 ariary par jour. Un montant qui est loin de couvrir les dépenses nécessaires pour l'alimentation des membres du foyer.

Une infime partie des ménages ciblés 1,66% puisent leurs revenus dans la pratique de la pêche. Un ménage gagne en moyenne 515.000 Ariary dans l'année pour la vente de ses produits de pêche, soit un revenu de 1.410 ariary par jour

Conclusion : La nature du revenu au sein du ménage est constituée à 61% par les revenus agricoles (ou vente d'une partie de la récolte) et à 8% par les extras. La vente d'animaux d'élevage comme les zébus ou les chèvres constitue une alternative de source de revenus pour les ménages afin de subvenir aux besoins alimentaires durant la période de soudure.

De par le montant de ces revenus, et en regard du seuil de pauvreté international fixé par la Banque Mondiale qui est de 1,90 dollar par jour (soit à peu près 3.800 ariary par jour) et le seuil de pauvreté national qui est de 535.603 ariary par an par habitant (soit 1.500 ariary par jour), l'on peut déduire que les populations rurales des 7 communes rurales du District d'Ambovombe, pour la plupart des agriculteurs, sont ainsi **particulièrement pauvres.** Les moyennes de revenus journaliers sont au-dessous du seuil national de pauvreté.

De ces faits, l'on peut affirmer sans ambage que 100% des ménages ont un besoin urgent et immédiat d'appuis monétaires inconditionnels, et que 100% des ménages ont besoin d'appuis en Cash for Work.

2.2. Tableau récapitulatif des indicateurs

Les rubriques et valeurs données dans le tableau qui suit sont composées des données quantitatives basées sur les indicateurs d'impact, d'effets et de résultats conformément au cadre logique du projet Echo Sud. Ils constituent les points de référence indispensables pour permettre d'évaluer les changements et l'impact, en autorisant les comparaisons entre la situation avant et après l'intervention.

Tableau n°3 : liste des indicateurs de référence des impacts, effets, et résultats du projet au niveau de la zone d'intervention

LOGIQUE INTERVENTION	INDICATEURS DE REFERENCE	LOGIQUE INTERVENTION	INDICATEURS EN FIN DE PROJET
Indicateurs de l'objectif spécifique			
% des ménages ciblés qui emploient des stratégies de survie au début du projet	63 %	% des ménages ciblés qui emploient des stratégies de survie en fin de projet	
Nb de mois d'autosuffisance alimentaire des ménages ciblés	≥ 2 mois	% des ménages ciblés dont l'autosuffisance alimentaire a augmenté en nombre de mois	
(R1) Les ménages vulnérables ont un meilleur accès aux biens et services les plus essentiels			
% de ménages dirigés par les femmes	30.41%		
% de ménages avec des enfants âgés de moins de cinq ans	Non connu		
% de ménages avec le plus grand nombre de personnes à leur charge	Non connu		
% de ménages adultes en situation de handicap	Non connu		
% de populations femmes enceintes ou allaitantes.	Non connu		
% de ménages ayant accès aux services de santé	93%	% de ménages ayant accès aux services de santé	
Nombre bénéficiaires ayant reçu de formation en SRH	50% des hommes 73% des femmes	Nombre bénéficiaires ayant reçu de formation en SRH	
% de ménages ayant besoin d'appui en CfW	100%	Nombre de personnes engagées dans des activités de CfW	
% de ménages disposés à effectuer du CfW	92%		
% de ménages ayant besoins d'appui monétaire.	100%	Nombre de ménages ayant reçu d'appuis monétaires.	200
		Montant total transféré aux bénéficiaires des programmes de transfert monétaire inconditionnel	

LOGIQUE INTERVENTION	INDICATEURS DE REFERENCE	LOGIQUE INTERVENTION	INDICATEURS EN FIN DE PROJET
(R2) Les capacités et la résilience des ménages les plus vulnérables et victimes d'insécurité alimentaire sont améliorées durant la vie du projet			
% de la population cible dont le Score de Consommation Alimentaire (SCA) est acceptable	3%	% de la population cible qui atteint un Score de Consommation Alimentaire (SCA) acceptable	
% des ménages ciblés qui emploient des stratégies de survie/d'adaptation néfastes au début du projet	63 %	% des ménages ciblés qui emploient des stratégies de survie en fin de projet	
Nb de mois d'autosuffisance alimentaire des ménages ciblés (Production – Consommation)	≥ 2 mois	% des ménages ciblés dont l'autosuffisance alimentaire a augmenté en nombre de mois	
(R2) Activité 1 : Distribution de kits d'outils agricoles, de stockages de semences et de semences résistant à la sécheresse			
Nombre bénéficiaires ayant reçu de kits agricoles	0	Nombre de kits agricoles transmis aux bénéficiaires	
Nombre de ménages ciblés ou groupes agricoles ayant reçu des actifs en nature (semences etc….)	0	Nombre de ménages ciblés ou groupes agricoles ayant reçu des actifs en nature (semences améliorées et certifiées résistantes à la sécheresse et à	
Moyenne de production alimentaire	M[13]	% des ménages ciblés dont la production alimentaire a augmenté	
(R2) Activité 2 : Session de formation et renforcement des capacités sur les pratiques agricoles adaptées au changement climatique			
Nombre bénéficiaires ayant reçu de formation et renforcement des capacités sur les pratiques agricoles adaptées au changement climatique	0	Nombre de sessions effectuées en formation et renforcement des capacités sur les pratiques agricoles	
(R2) Activité 3 : Visites d'échange intercommunautaires			
Nombre de Visites d'échange intercommunautaires effectuées	0	Nombre de Visites d'échange intercommunautaires effectuées	

[13] Moyenne de production en kilos par ménage producteur :
Moyenne de production de manioc : 234,07 kg
Moyenne de production de maïs : 84,02 kg
Moyenne de production de patate douce : 195,10 kg
Moyenne de production de dolique : 39,88 kg
Moyenne de production de pois de cap : 22,75 kg
Moyenne de production de niébé : 15,65 kg

LOGIQUE INTERVENTION	INDICATEURS DE REFERENCE	LOGIQUE INTERVENTION	INDICATEURS EN FIN DE PROJET
(R3) Les ménages vulnérables ont accès à des sources d'eau améliorées			
% de la population cible ayant accès à l'eau potable	38%	Nb de personnes ciblées qui auront un meilleur accès à l'eau (accès aux installations).	
Mode d'accès à l'eau de la population cible	Camions citernes Puits (vovo) Impluvium		
Consommation d'eau de la population cible par ménage par jour	27 Litres	Consommation d'eau de la population cible par ménage par jour	
(R3) Activité 1 : Identification et sélection des emplacements des points d'eau			
Les sites seront choisis pour maximiser la rentabilité des points d'eau et minimiser les distances entre les points d'eau et les maisons des utilisateurs			
(R3) Activité 2 : Construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau			
Le forage des puits et l'installation du matériel s'effectueront en utilisant des techniques adaptées aux emplacements (dont celles qui minimisent les impacts environnementaux négatifs) et les techniques peu coûteuses, et en respectant les normes et les standards de qualité du Ministère de l'Eau.		Nb de construction des points d'eau réalisés par le projet.	
(R3) Activité 3 : Renforcement des capacités et soutien des comités de gestion de l'eau			
Les infrastructures mises en place seront gérées par un comité de gestion de l'eau (CGE), qui impliquera aussi les autorités locales.		% des comités de gestion de l'eau qui sont fonctionnels.	

Tableau n°4 : Liste des indicateurs d'impact du projet suivant l'outil PIIRS

Section 5 : Contribution à la réalisation des impacts et de l'approche programmatique de CARE : données qualitatives et quantitatives			
Impact	**Les actions de mise en œuvre du projet ou les stratégies pour obtenir ces impacts**	**Le projet a recueilli et documenté des données factuelles de l'impact généré par les objectifs (outcome) de cet exercice fiscal**	**Les indicateurs globaux de la stratégie programmatique (ou tout autre indicateur (qualitatif – quantitatif) lié aux indicateurs globaux**
Pauvreté et injustice sociale			**1.** % de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté (SDG indicateur 1.1.1.) **2.** % de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté (SDG indicateur 1.2.1.) **3.** 93 % de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base (SDG indicateur 1.4.1.)
Assistance humanitaire			**4.** % de personnes sinistrées par une catastrophe ou crise a reçu de CARE : - Des abris d'urgence adéquats et / ou un logement convenable, - Un accès à l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates et/ou pratiquent les gestes d'hygiène adéquates - De la nourriture de qualité et en quantités suffisantes et / ou le moyen pour l'adoption de pratiques nutritionnelles adéquates, - Accès au moins à un service SHR (surtout les femmes en âge de procréer et les adolescentes), - Le recouvrement de biens ménagers, des avoirs et/ou accès aux activités générant un revenu. **5.** % de personnes sinistrées par une catastrophe ou crise dans la zone d'opération de CARE qui sont satisfait de la pertinence, rapidité et redevabilité de l'intervention humanitaire.
Sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience face aux aléas climatiques			**13.** % de population en insécurité alimentaire modéré ou sévère selon le FIES (SDG indicateur 2.1.2.) **14.** % de retard de croissance chez les filles et les garçons de moins de cinq ans (SDG indicateur 2.2.1.) **15.** % de personnes ayant une meilleure capacité de résistance et de récupération face aux effets des changements et variations climatiques
Approche	**L'initiative a collecté et documenté l'évidence de l'impact eu pendant l'année fiscale**	**Indicateurs globaux de la stratégie programmatique / autres indicateurs qualitatifs et quantitatifs**	
Genre, Gouvernance et Résilience		**19.** % de personnes de tous genres qui ont participé de façon prépositive dans des espaces de décisions formelles (gérés par le gouvernement) ou informelles (gérés par la société civile ou par le secteur privé) **20.** # de politiques, législations, programmes publiques nouveaux ou modifiés, et/ou budgets qui adressent de façon positive les droits, les besoins et les demandes de personnes de tout genre. **21.** % de personnes qui se sont engagés activement afin de réduire leur vulnérabilité face aux sources de choc et de stress qui les affectent.	

Pauvreté et injustice sociale						
Indicateur 1 : % de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté (SDG indicateur 1.1.1.)						
Reference	% de femmes et filles vivant en dessous du seuil de pauvreté au sein de la population d'impact		% d'hommes et garçons vivant en dessous du seuil de pauvreté au sein de la population d'impact		% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté au sein de la population d'impact	100 %
	# de femmes et filles au sein de la population d'impact		# d'hommes et garçons au sein de la population d'impact		# total de la population sur laquelle CARE envisage d'avoir un impact	18.500
Date de la dernière mesure de l'indicateur durant l'année fiscale	% de femmes et filles vivant en dessous du seuil de pauvreté au sein de la population d'impact		% d'hommes et garçons vivant en dessous du seuil de pauvreté au sein de la population d'impact		% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté au sein de la population d'impact	
	# de femmes et filles au sein de la population d'impact		# d'hommes et garçons au sein de la population d'impact		# total de la population sur laquelle CARE envisage d'avoir un impact	
Inclure d'autres commentaires si nécessaires à la contribution du projet à la réalisation de cet indicateur.						
Indicateur 2 : % de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté (SDG indicateur 1.2.1.)						
Reference	% de femmes et filles vivant en dessous du seuil de pauvreté au sein de la population d'impact		% d'hommes et garçons vivant en dessous du seuil de pauvreté au sein de la population d'impact		% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté au sein de la population d'impact	100 %
	# de femmes et filles au sein de la population d'impact		# d'hommes et garçons au sein de la population d'impact		# total de la population sur laquelle CARE envisage d'avoir un impact	18.500
Date de la dernière mesure de l'indicateur durant l'année fiscale	% de femmes et filles vivant en dessous du seuil de pauvreté au sein de la population d'impact		% d'hommes et garçons vivant en dessous du seuil de pauvreté au sein de la population d'impact		% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté au sein de la population d'impact	
	# de femmes et filles au sein de la population d'impact		# d'hommes et garçons au sein de la population d'impact		# total de la population sur laquelle CARE envisage d'avoir un impact	
Inclure d'autres commentaires si nécessaires à la contribution du projet à la réalisation de cet indicateur.						

Indicateur 3 : % de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base (SDG indicateur 1.4.1.)						
Reference	% de femmes et filles vivant dans un ménage avec accès aux services de base au sein de la population d'impact de CARE		% d'hommes et garçons vivant dans un ménage avec accès aux services de base au sein de la population d'impact de CARE		% de la population vivant dans un ménage avec accès aux services de base au sein de la population d'impact de CARE	93 %
	# de femmes et filles au sein de la population d'impact de CARE		# d'hommes et garçons au sein de la population d'impact de CARE		# total de la population sur laquelle CARE envisage d'avoir un impact	18.500
Date de la dernière mesure de l'indicateur durant l'année fiscale	% de femmes et filles vivant dans un ménage avec accès aux services de base au sein de la population d'impact de CARE		% d'hommes et garçons vivant dans un ménage avec accès aux services de base au sein de la population d'impact de CARE		% de la population vivant dans un ménage avec accès aux services de base au sein de la population d'impact de CARE	
	# de femmes et filles au sein de la population d'impact de CARE		# d'hommes et garçons au sein de la population d'impact de CARE		# total de la population sur laquelle CARE envisage d'avoir un impact	
Inclure d'autres commentaires si nécessaires à la contribution du projet à la réalisation de cet indicateur.						
Assistance humanitaire						
Indicateur 4 : % de personnes sinistrées par une catastrophe ou crise a reçu de CARE						
Des abris d'urgence adéquats et / ou un logement convenable	# de femmes et filles, appuyées ou à travers CARE, ont obtenu un abri ou un logement convenable		# d'hommes et garçons, appuyés ou à travers CARE, ont obtenu un abri ou un logement convenable		# total des populations appuyées ou à travers CARE, ont obtenu un abri ou un logement convenable	
	# de femmes et filles affectées par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin d'abri		# d'hommes et garçons, affectés par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin d'abri		# total des populations affectées par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin d'abri	
Accès à l'eau potable	# de femmes et filles, appuyées ou à travers CARE, ont eu accès à l'eau potable		# d'hommes et garçons appuyés ou à travers CARE, ont eu accès à l'eau potable		# total des populations appuyées ou à travers CARE, ont eu accès à l'eau potable	
	# de femmes et filles affectées par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin d'accès à l'eau potable		# d'hommes et garçons affectés par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin d'accès à l'eau potable		# total des populations affectées par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin d'accès à l'eau potable	100 % - 38% = 62 %

Accès aux installations sanitaires adéquates	# de femmes et filles, appuyées ou à travers CARE, ont eu accès aux installations sanitaires		# d'hommes et garçons, appuyés ou à travers CARE, ont eu accès aux installations sanitaires		# total des personnes, appuyées ou à travers CARE, ont eu accès aux installations sanitaires	
	# de femmes et filles affectées par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin d'accès aux installations sanitaires		# d'hommes et garçons affectés par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin d'accès aux installations sanitaires		# total des personnes affectées par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin d'accès aux installations sanitaires	
Pratiquent les gestes d'hygiène adéquates	# de femmes et filles, appuyées ou à travers CARE, pratiquent les gestes d'hygiène adéquates		# d'hommes et garçons, appuyés ou à travers CARE, pratiquent les gestes d'hygiène adéquates		# total des personnes appuyées ou à travers CARE, pratiquent les gestes d'hygiène adéquates	
	# de femmes et filles affectées par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin de soutien en eau, sanitaires et hygiène		# d'hommes et garçons affectés par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin de soutien en eau, sanitaires et hygiène		# total des personnes affectées par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin de soutien en eau, sanitaires et hygiène	100 %
De la nourriture de qualité et en quantités suffisantes	# de femmes et filles, appuyées ou à travers CARE, ont de la nourriture de qualité et en quantités suffisantes		# d'hommes et garçons, appuyés ou à travers CARE, ont de la nourriture de qualité et en quantités suffisantes		# total des personnes appuyées ou à travers CARE, ont de la nourriture de qualité et en quantités suffisantes	
	# de femmes et filles affectées par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin de nourriture		# d'hommes et garçons affectés par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin de nourriture		# total des personnes affectées par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin de nourriture	100 %
Pratiques nutritionnelles adéquates	# de femmes et filles, appuyées ou à travers CARE, qui adoptent des pratiques nutritionnelles adéquates		# d'hommes et garçons, appuyés ou à travers CARE, qui adoptent des pratiques nutritionnelles adéquates		# total des personnes, appuyées ou à travers CARE, qui adoptent des pratiques nutritionnelles adéquates	
	# de femmes et filles affectées par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin de support de nourriture et en nutrition		# d'hommes et garçons affectés par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin de support de nourriture et en nutrition		# total des personnes affectées par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin de support de nourriture et en nutrition	100 %

Accès au moins à un service SHR (surtout les femmes en âge de procréer et les adolescentes),	# de femmes et filles, appuyées ou à travers CARE, ont eu accès au moins à un service SHR		# d'hommes et garçons, appuyés ou à travers CARE, ont eu accès au moins à un service SHR		# total des personnes appuyées ou à travers CARE, ont eu accès au moins à un service SHR	
	# de femmes et filles affectées par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin de services SHR		# d'hommes et garçons affectés par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin de services SHR		# total des personnes affectées par un catastrophe / crise parmi la population d'impact ayant un besoin de services SHR	100 %
Le recouvrement de biens ménagers, des avoirs et/ou accès aux activités générant un revenu	# de femmes et filles, appuyées ou à travers CARE, qui ont le recouvrement de biens ménagers, ou des activités générant un revenu		# d'hommes et garçons, appuyés ou à travers CARE, qui ont le recouvrement de biens ménagers, ou des activités générant un revenu		# total des personnes appuyées ou à travers CARE, qui ont le recouvrement de biens ménagers, ou des activités générant un revenu	
	# de femmes et filles affectées par un catastrophe / crise parmi la population d'impact qui ont besoin de recouvrir leurs biens ou du soutien pour avoir accès aux activités générant un revenu		# d'hommes et garçons affectés par un catastrophe / crise parmi la population d'impact qui ont besoin de recouvrir leurs biens ou du soutien pour avoir accès aux activités générant un revenu		# total des personnes affectées par un catastrophe / crise parmi la population d'impact qui ont besoin de recouvrir leurs biens ou du soutien pour avoir accès aux activités générant un revenu	100 %
Inclure d'autres commentaires si nécessaires à la contribution du projet à la réalisation de cet indicateur.						
Indicateur 5 : % de personnes sinistrées par une catastrophe ou crise dans la zone d'opération de CARE qui sont satisfait de la pertinence, rapidité et redevabilité de l'intervention humanitaire						
% de femmes et filles, soutenues ou à travers CARE, qui sont satisfaites de l'intervention humanitaire de CARE		% d'hommes et garçons, soutenus ou à travers CARE, qui sont satisfaits de l'intervention humanitaire de CARE		% de personnes, soutenues ou à travers CARE, qui sont satisfaites de l'intervention humanitaire de CARE		
# de femmes et filles soutenues à travers / par CARE		# d'hommes et garçons soutenus à travers / par CARE		# de personnes soutenues à travers / par CARE	18.500	
Inclure d'autres commentaires si nécessaires à la contribution du projet à la réalisation de cet indicateur.						

Sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience face aux aléas climatiques						
Indicateur 13 : % de population en insécurité alimentaire modéré ou sévère selon le FIES (SDG indicateur 2.1.2.)						
Reference (Modéré et sévère)	% de femmes et filles en insécurité alimentaire modéré ou sévère au sein de la population d'impact de CARE		% d'hommes et garçons en insécurité alimentaire modéré ou sévère au sein de la population d'impact de CARE		Total % en insécurité alimentaire modéré ou sévère au sein de la population d'impact de CARE	49 %
	# de femmes et filles au sein de la population d'impact de CARE		# d'hommes et garçons au sein de la population d'impact de CARE		# total de la population sur laquelle CARE envisage d'avoir un impact	
Date de la dernière mesure de l'indicateur durant l'année fiscale (Modéré et sévère)	% de femmes et filles en insécurité alimentaire modéré ou sévère au sein de la population d'impact de CARE		% d'hommes et garçons en insécurité alimentaire modéré ou sévère au sein de la population d'impact de CARE		Total % en insécurité alimentaire modéré ou sévère au sein de la population d'impact de CARE	
	# de femmes et filles au sein de la population d'impact de CARE		# d'hommes et garçons au sein de la population d'impact de CARE		# total de la population sur laquelle CARE envisage d'avoir un impact	
Inclure d'autres commentaires si nécessaires à la contribution du projet à la réalisation de cet indicateur.						
Indicateur 14 : % de retard de croissance chez les filles et les garçons de moins de cinq ans (SDG indicateur 2.2.1.)						
Reference	% de retard de croissance chez les filles de moins de 5 ans, au sein de la population d'impact de CARE		% de retard de croissance chez les garçons de moins de 5 ans, au sein de la population d'impact de CARE		Total de % de retard de croissance chez les filles et les garçons de moins de 5 ans, au sein de la population d'impact de CARE	
	# de filles de moins de 5 ans, au sein de la population d'impact de CARE		# de garçons de moins de 5 ans, au sein de la population d'impact de CARE		Total de # de filles et de garçons de moins de 5 ans, au sein de la population d'impact de CARE	
Date de la dernière mesure de l'indicateur durant l'année fiscale	% de retard de croissance chez les filles de moins de 5 ans, au sein de la population d'impact de CARE		% de retard de croissance chez les garçons de moins de 5 ans, au sein de la population d'impact de CARE		Total de % de retard de croissance chez les filles et les garçons de moins de 5 ans, au sein de la population d'impact de CARE	
	# de filles de moins de 5 ans, au sein de la population d'impact de CARE		# de garçons de moins de 5 ans, au sein de la population d'impact de CARE		Total # de filles et de garçons de moins de 5 ans, au sein de la population d'impact de CARE	
Inclure d'autres commentaires si nécessaires à la contribution du projet à la réalisation de cet indicateur.						

Indicateur 15 : % de personnes ayant une meilleure capacité de résistance et de récupération face aux effets des changements et variations climatiques						
Reference	% de femmes et filles ayant une meilleure capacité de résistance et de récupération face aux effets des changements et variations climatiques au sein de la population d'impact de CARE		% d'hommes et garçons ayant une meilleure capacité de résistance et de récupération face aux effets des changements et variations climatiques au sein de la population d'impact de CARE		Total % de personnes ayant une meilleure capacité de résistance et de récupération face aux effets des changements et variations climatiques au sein de la population d'impact de CARE	
	# de femmes et filles au sein de la population d'impact de CARE		# d'hommes et garons au sein de la population d'impact de CARE		# de personnes sur lesquelles CARE envisage d'avoir un impact	
Date de la dernière mesure de l'indicateur durant l'année fiscale	% de femmes et filles ayant une meilleure capacité de résistance et de récupération face aux effets des changements et variations climatiques au sein de la population d'impact de CARE		% d'hommes et garçons ayant une meilleure capacité de résistance et de récupération face aux effets des changements et variations climatiques au sein de la population d'impact de CARE		Total % de personnes ayant une meilleure capacité de résistance et de récupération face aux effets des changements et variations climatiques au sein de la population d'impact de CARE	
	# de femmes et filles au sein de la population d'impact de CARE		# d'hommes et garons au sein de la population d'impact de CARE		# de personnes sur lesquelles CARE envisage d'avoir un impact	
Inclure d'autres commentaires si nécessaires à la contribution du projet à la réalisation de cet indicateur.						

L'Approche de CARE						
Indicateur 19 : % de personnes de tous genres qui ont participé de façon prépositive dans des espaces de décisions formelles (gérés par le gouvernement) et informelles (gérés par la société civile ou le secteur privé)						
Espaces de décisions formelles (gérés par le gouvernement)						
Reference	% de femmes qui ont participé de façon significative dans des espaces de décisions formelles au sein de la population d'impact de CARE		% d'hommes qui ont participé de façon significative dans des espaces de décisions formelles au sein de la population d'impact de CARE		% de personnes qui ont participé de façon significative dans des espaces de décisions formelles au sein de la population d'impact de CARE	
	# de femmes et filles au sein de la population d'impact de CARE		# d'hommes et garons au sein de la population d'impact de CARE		# de personnes sur lesquelles CARE envisage d'avoir un impact	
Date de la dernière mesure de l'indicateur durant l'année fiscale	% de femmes qui ont participé de façon significative dans des espaces de décisions formelles au sein de la population d'impact de CARE		% d'hommes qui ont participé de façon significative dans des espaces de décisions formelles au sein de la population d'impact de CARE		% de personnes qui ont participé de façon significative dans des espaces de décisions formelles au sein de la population d'impact de CARE	
	# de femmes et filles au sein de la population d'impact de CARE		# d'hommes et garons au sein de la population d'impact de CARE		# de personnes sur lesquelles CARE envisage d'avoir un impact	
Espaces de décisions informelles (gérés par la société civile ou le secteur privé)						
Reference	% de femmes qui ont participé de façon significative dans des espaces de décisions informelles au sein de la population d'impact de CARE		% d'hommes qui ont participé de façon significative dans des espaces de décisions informelles au sein de la population d'impact de CARE		% de personnes qui ont participé de façon significative dans des espaces de décisions informelles au sein de la population d'impact de CARE	
	# de femmes et filles au sein de la population d'impact de CARE		# d'hommes et garons au sein de la population d'impact de CARE		# de personnes sur lesquelles CARE envisage d'avoir un impact	
Date de la dernière mesure de l'indicateur durant l'année fiscale	% de femmes qui ont participé de façon significative dans des espaces de décisions informelles au sein de la population d'impact de CARE		% d'hommes qui ont participé de façon significative dans des espaces de décisions informelles au sein de la population d'impact de CARE		% de personnes qui ont participé de façon significative dans des espaces de décisions informelles au sein de la population d'impact de CARE	
	# de femmes et filles au sein de la population d'impact de CARE		# d'hommes et garons au sein de la population d'impact de CARE		# de personnes sur lesquelles CARE envisage d'avoir un impact	

Indicateur 20 : # de politiques, de législations, de programmes publics nouveaux ou modifiés, et/ou budgets qui adressent de façon positive les droits, les besoins des personnes de tous genres						
# de politiques, de lois, de programmes publics et/ou budgets nouveaux ou amendés		Veuillez nommer et décrire brièvement les politiques, lois, programmes publics et/ou budgets nouveaux ou amendés				
Veuillez brièvement décrire le rôle de CARE dans la contribution à la rédaction des politiques, lois, programmes publics et/ou budgets nouveaux ou amendés						
# de personnes dont les droits, les besoins et les demandes ont été véhiculés à travers des politiques, lois, programmes publics et/ou budgets nouveaux ou amendés	# de femmes		# d'hommes		Total # de personnes	
Inclure d'autres commentaires si nécessaires à la contribution du projet à la réalisation de cet indicateur.						

Indicateur 21 : % de personnes qui se sont engagés activement afin de réduire leur vulnérabilité face aux sources de choc et de stress qui les affectent.						
Reference	% de femmes qui se sont activement employés pour la réduction de leur vulnérabilité face aux facteurs de choc et de stress qui les peuvent les affecter, au sein de la population d'impact de CARE		% d'hommes qui se sont activement employés pour la réduction de leur vulnérabilité face aux facteurs de choc et de stress qui les peuvent les affecter, au sein de la population d'impact de CARE		% de personnes qui se sont activement employés pour la réduction de leur vulnérabilité face aux facteurs de choc et de stress qui les peuvent les affecter, au sein de la population d'impact de CARE	
	# de femmes au sein de la population d'impact de CARE		# d'hommes au sein de la population d'impact de CARE		# de personnes sur lesquelles CARE envisage d'avoir un impact	
Date de la dernière mesure de l'indicateur durant l'année fiscale	% de femmes qui se sont activement employés pour la réduction de leur vulnérabilité face aux facteurs de choc et de stress qui les peuvent les affecter, au sein de la population d'impact de CARE		% d'hommes qui se sont activement employés pour la réduction de leur vulnérabilité face aux facteurs de choc et de stress qui les peuvent les affecter, au sein de la population d'impact de CARE		% de personnes qui se sont activement employés pour la réduction de leur vulnérabilité face aux facteurs de choc et de stress qui les peuvent les affecter, au sein de la population d'impact de CARE	
	# de femmes au sein de la population d'impact de CARE		# d'hommes au sein de la population d'impact de CARE		# de personnes sur lesquelles CARE envisage d'avoir un impact	

2.3. Les éventuels facteurs bloquants du projet

2.3.1. Le manque de synergie des réponses aux urgences dans le Sud

Ce constat est ressorti des grandes idées issues des entretiens faites à Ambovombe. En effet, les points itératifs entendus lors des entretiens effectués par le consultant à Ambovombe, dans le cadre de l'évaluation initiale du Projet ECHO SUD, auprès des personnes ressources sus-citées, tournaient sur les trois sujets suivants :

a. *La susceptibilité des autorités locales sur l'approche par un Projet nouvellement implanté* : Citons en exemple celle du Médecin Inspecteurs chez qui remontent toutes les données de base en provenance de tous les CSB de la Région, mais qui n'a pas voulu nous remettre ni les chiffres, ni les statistiques relatifs au degré de la malnutrition des mères et des enfants, et encore moins nous faire part du *maping* mise à jour, prétextant que le Projet CARE, n'est pas encore venu le voir. Ce à quoi, le Chef de mission a relativisé la situation, prétextant que le projet à tout juste trouver un local pour servir de bureau et qu'actuellement il procède au recrutement de son personnel local - et être en synergie avec les autres.
b. *La variation du montant des cash transfert ou appuis monétaires* qui diffèrent d'un intervenant à un autre : entre 60 000 Ariary et 30 000 Ariary.
c. *Les doublons sur les lieux d'intervention*, c'est-à-dire les cas de deux ou trois organisations intervenant dans le même site avec les mêmes formes d'interventions.

Conclusion : Les actions d'urgence menées en cours par plusieurs Intervenants évoqués dans les chapitres précédents, sont multiples mais éparses. Ainsi, afin de renforcer l'efficience des activités menées, la synchronisation et la coordination de ces activités devraient être renforcées, d'autant plus que la couverture reste encore inférieure à l'ampleur des besoins.

2.3.2. Les écueils sur le plan institutionnel et structurel existants

La remarque faite ici concerne l'émergence de Fokontany informels et illégaux, car actuellement en Androy, qui dit Fokontany dit bénéficiaires d'aides et de vivres de la part des organismes spécialisés des Nations Unies (PAM, FAO, UNICEF), des entités étatiques (FID et/ou le BNGRC), quoique leurs aides soient circonstancielles et ponctuelles, ainsi que des organismes internationaux (GIZ, CRS) et autres et/ou nationaux non gouvernementaux. Or, devant cet état de chose, les autorités locales compétentes semblent être dépassées et tardent à réagir, malgré les diverses réunions initiées et/ou convoquées par Messieurs le Chef de Région ainsi que du Préfet de Région et du Chef District qui veulent mettre tout le monde en garde sur ce sujet.

2.3.3. Le raketa mena, ou la peste végétale du Sud

La multiplication rapide et envahissante de la « peste végétale du Sud », qu'est le raketa mena préoccupe au plus haut point tous les intervenants du développement dans la partie extrême Sud de l'Ile. En effet, le raketa mena se propage à grande vitesse dans les champs de pâturage des zébus. Ainsi, de par ses racines, ses feuilles et ses fruits, il inonde et envahit le peu de verdure disponible pour l'agriculture et l'élevage, obligeant ce dernier à aller chercher ailleurs. Souvent, sa propagation est combinée avec les déplacements des dunes, favorisés par le vent teakatimo, le vent du sud.

Dès lors, se pose le problème de son éradication. Plusieurs solutions ont été envisagées. Le WWF, vers les années 1993 – 1994, de par son département Education à l'Environnement s'est proposé à tenir un colloque international sur ce sujet.

L'on a alors évoqué diverses stratégies plus ou moins réalistes les unes que les autres ; entres autres : les solutions anthropiques, sur style grand HIMO, de défricher et d'enterrer autant que possible, tous les raketa mena au niveau des 18 Communes du littoral, touchées par ce phénomène botanique. La solution suggérée par le Général Gallieni a été également remise

au goût du jour : celle d'importer de nouveau des cochenilles, et ce, au-delà des solutions physico chimiques. Mais voilà que cet atelier n'a jamais pu voir le jour, et ce, après plus de deux décennies.

Heureusement qu'aujourd'hui, une solution miracle sembler s'ouvrir pour le peuple du Sud Malgache au sujet de ce raketa mena. En effet, très récemment des chercheurs des produits cosmétiques parisiens de renom international – sans en évoquer les grands noms - avancent que les grains des fruits des raketa mena, font l'objet d'une recherche intensive, quant à sa valeur et ses principes actifs, dans la composition des produits cosmétiques haut de gamme. Des essais en laboratoire ont été concluants. Pour la suite, pour les retombées pour Sud Malgache, wait and see !

Mais d'ici cette solution miracle, le peuple du Sud souffre de la vitesse de prolifération de cette plante plus qu'envahissante. Sauf qu'en tout état, il reste le premier indicateur réel de la notion du kere dans cette contrée. En effet, si les Antandroy cherchent et mangent les raketa mena, c'est qu'on entre dans la période du *kere*, qui s'interprète, « l'on a faim et l'on ne peut mettre sous les dents que les raketa mena », solution extrême pour alléger, voire contrer la faim.

Dès lors, le nouveau Projet du CARE aurait donc à résoudre le problème récurrent de cette peste végétale dans son volet « Appui à l'agriculture ». Comment faire pour éliminer définitivement cette plante, avant que le Projet ne partage les graines ou les boutures de manioc ou de patate douce pour les plus démunis ? Faut –il alors trouver un rajout supplémentaire au budget préétabli ou faut-il, au contraire diminuer les surfaces à exploiter ?

A Analamary, la commune désignée la plus pauvre parmi les 6 autres concernées par cette évaluation, le Maire accorde au Projet, pour la mise en œuvre du volet cash for work, une vaste plaine à défricher par les populations identifiées les plus vulnérables de sa Commune rurale.

2.3.4. La sécheresse et le vent « tieakatimo »

Cette rubrique veut relever ici deux points relatifs aux impacts du changement climatique, à savoir la sécheresse et le vent du sud.

La sècheresse. Tous les experts agronomes exerçant dans le Sud, dans le cadre d'aide d'urgence et réponse à la résilience des plus vulnérables s'accordent à dire, que la sécheresse constitue depuis deux ans avec El Nino, un facteur bloquant déterminant dans la production agricole des paysans Antandroy. Mais tous, également, clament haut et fort que l'ennemi numéro un de l'agriculture Antandroy est et reste le vent « tioekatimo » qui soulève le sable, asphyxie les jeunes pousses et couvre les champs durant une période relativement long. Ce qui empêche « toute possibilité de génération des plants de façon normale et naturelle ». L'on escompte toutefois apporter une solution à ce désagrément par la plantation des brises vents. Mais ce plan d'agro foresterie permettrait-il de résoudre le problème quotidien de la malnutrition et de la disette au niveau des populations les plus vulnérables, notamment celles sans possession de terres cultivables ?

Un Ingénieur agricole de renom dans le Sud, actuellement à la recherche d'un hybride de grains de ricin, estime que la chaleur au sol dans la Région Androy est évaluée à 60 – 70 degrés sur le sable.

Par ailleurs, le taux d'humidité s'élève simplement à 10 %, donc il n'y a pratiquement pas d'évaporation, alors qu'à Tamatave ce chiffre est de 80 %.

Le vent tieakatimo. Outre cet air sec et la chaleur suffocante, les effets induits du changement climatique dans le Sud restent l'impact négatif du vent tieakatimo. Durant ces deux dernières années, il semblerait qu'il était présent le long de l'année, alors qu'auparavant il avait une période fixe : du mois d'aout à octobre – novembre, avant que ne vienne la saison des pluies. Effets néfastes, dans la mesure où lorsqu'il souffle, il entraine avec lui, immanquablement, un

nuage de poussières, qui couvre les jeunes plants et asphyxie ces derniers. D'où aucune agriculture possible.

2.4. Les facteurs de réussite

Un facteur de réussite pour le projet serait de capitaliser les résultats et analyses issus de cette évaluation initiale.

En effet, si le fait d'être le dernier venu peut éventuellement constituer un handicap, au démarrage du Projet CARE Echo Sud, elle peut, en revanche, constituer également un atout majeur et non négligeable, dans la mesure où, le Projet avec un peu de recul peut positiver la situation en suivant quelques principes dont lignes sont données dans le chapitre IV « recommandations » qui suit.

III. LE PLAN DE SUIVI-EVALUATION A METTRE EN PLACE

Cette partie comporte une proposition pour un mécanisme de suivi-évaluation à mettre en place pour le suivi des indicateurs du projet CARE ECHO SUD.

Par définition, le suivi consiste à collecter et à analyser systématiquement l'information pour suivre les progrès réalisés par rapport aux plans établis, et vérifier leur conformité avec les normes établies. Il permet d'identifier les tendances et les schémas qui se dessinent, d'adapter les stratégies et de guider la prise de décisions relatives à la gestion du projet/programme. Les évaluations visent à mettre en évidence les effets de ce qui a été réalisé ; à mener une réflexion sur ces effets et à en estimer la valeur. Les constatations auxquelles elles aboutissent permettent aux gestionnaires, bénéficiaires, partenaires, donateurs et autres parties prenantes du projet de tirer des enseignements et d'améliorer les interventions futures.

3.1. Le Projet CARE Echo Sud

3.1.1. Présentation du Projet CARE Echo Sud

Titre de l'Action : Réponse d'urgence pour soutenir les personnes vulnérables victimes d'El Niño dans le Grand Sud de Madagascar.

L'objectif global du projet est de « Accélérer le rétablissement et renforcer les capacités de résilience des communautés les plus vulnérables affectées par les chocs climatiques ».

L'objectif spécifique est de « Restaurer et améliorer les moyens de subsistance des ménages les plus affectés dans les 7 communes du district d'Ambovombe dans la région d'Androy ».

Les résultats attendus sont :
(R1) Les ménages vulnérables ont un meilleur accès aux biens et services les plus essentiels.
(R2) Les capacités et la résilience des ménages les plus vulnérables et victimes d'insécurité alimentaire sont améliorées durant la vie du projet.
(R3) Les ménages vulnérables ont accès à des sources d'eau améliorées.

Couverture géographique : Les Communes Rurales d'Ambazoa, d'Ambanisarika, d'Ambonaivo, d'Ambondro, d'Analamary, d'Erada, et de Tsimanada du district d'Ambovombe dans la Région Androy.

Bénéficiaires (Groupes ou vulnérabilités ciblées)
- Estimation du nombre total de bénéficiaires directs ciblés par l'Action : 18.500 individus
- Cibles spécifiques : Personnes âgées - Femmes enceintes et allaitantes (FEA) - Handicapés - Hommes – Femmes.

3.1.2. Mise en œuvre du Projet CARE Echo Sud

L'équipe de mise en œuvre sera composée d'une équipe opérationnelle et d'une équipe chargée du M&E, travaillant et siégeant toutes à Ambovombe.

Equipe opérationnelle avec :
- Un Responsable du projet à temps plein,
- Un Chargé du renforcement des capacités,
- Un Chargé de sécurité alimentaire
- Un responsable technique des infrastructures, et
- 12 agents de terrain qui seront responsables de la mise en place directe des activités dans les communautés de bénéficiaires.

Equipe chargée du M&E avec :

- Un chargé de M&E et
- Un assistant.

De plus, un spécialiste des urgences et de RRC qui sera aussi responsable de la participation de CARE au sein des systèmes de coordination de l'urgence, au niveau national (HCT, clusters).

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, trois **axes d'action** sont identifiés :

1) Amélioration de l'accès des ménages les plus affectés aux biens et services de base essentiels par le rehaussement des niveaux de revenu grâce à un programme d'Argent Contre Travail (ACT) accompagné de Transfert monétaire pour les personnes invalides, ne pouvant pas y participer.
2) Amélioration de la résilience et la capacité des ménages les plus vulnérable souffrant d'insécurité alimentaire et même sans terre agricole à faire face à l'insécurité alimentaire par le biais de distributions de semence résistantes à la sècheresse, de formation sur la pratique d'une agriculture de conservation et l'établissement de systèmes d'irrigation à petite échelle.
3) Création d'accès à des sources améliorées en eau pour les personnes qui en sont privées et amélioration des conditions.

3.1.3. Chaîne de résultats

La logique d'intervention du projet CARE ECHO SUD peut être résumée comme suit :

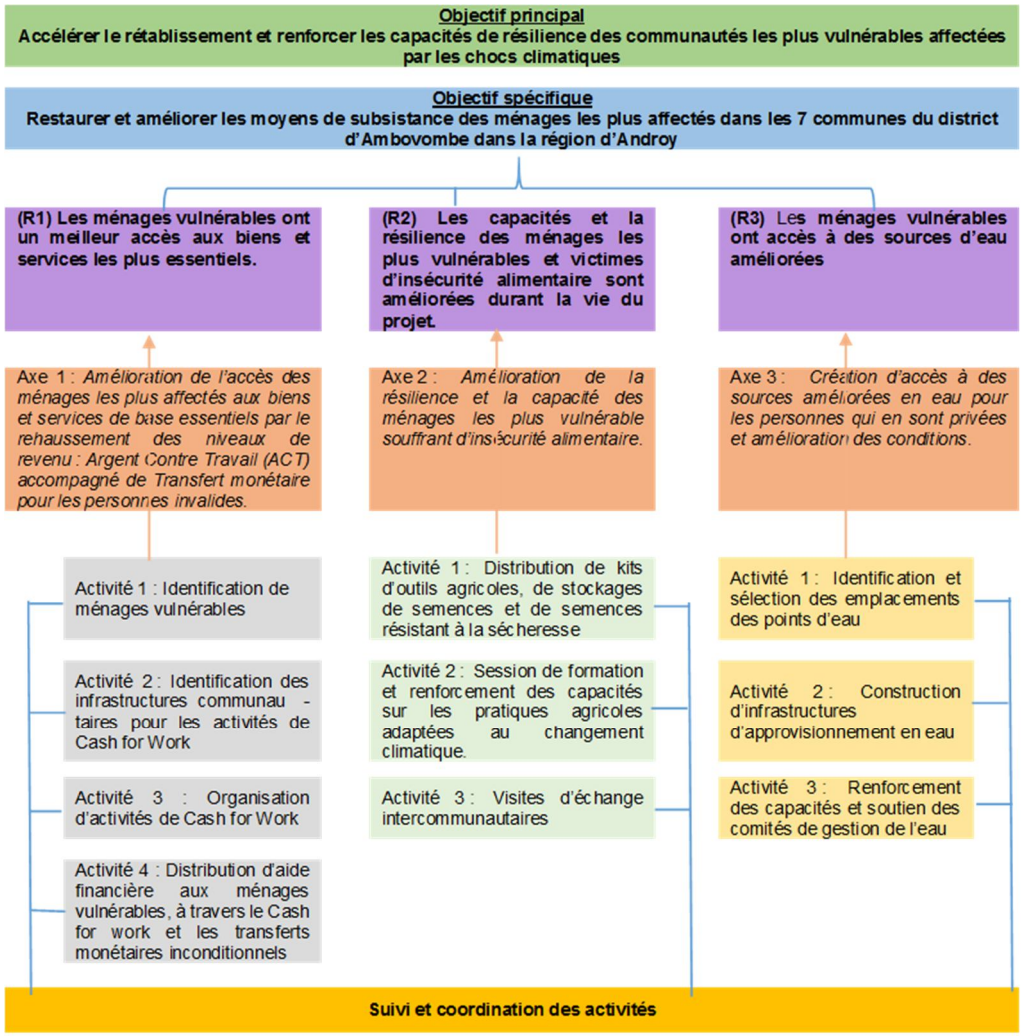

3.1.4. Le champ du système de suivi évaluation

Le système de suivi évaluation prescrit ici est « orienté vers les résultats ».

Concrètement cela signifie que, si on considère la chaîne des résultats de la façon illustrée dans le schéma précédent, le système de suivi évaluation va couvrir les trois niveaux de résultats les plus élevés : résultats opérationnels, effets (résultats court terme) et impacts (résultats à long terme).

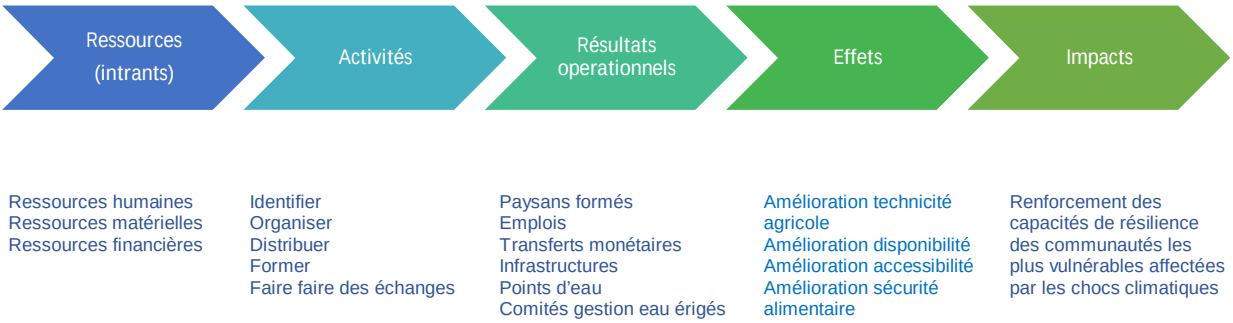

3.2. Les principes du système S&E

Le système de suivi évaluation doit répondre aux besoins en information du Responsable du projet CARE Echo Sud, et par conséquent, de CARE Madagascar à qui il remontera les rapports périodiques.

Le système de S&E proposé intègre à la fois, en fonction des paramètres mesurés :

- L'exploitation de données secondaires,
- L'exploitation de données du suivi effectué par les opérateurs du projet eux-mêmes, produisant des informations aisément consolidables,
- La réalisation d'activités ad hoc de suivi et évaluation.

Le suivi des effets et impacts générés par le projet sera réalisé en s'appuyant à chaque fois que possible sur les enquêtes statistiques récurrentes telles : les rapports d'évaluation de sécurité alimentaire publiés par des agences de l'ONU, les données approfondies et à l'échelle nationale publiées par le Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes (BNGRC), les projections démographiques publiées par l'Institut National de la Statistique de Madagascar (INSTAT) etc….

3.3. Suivi du projet CARE Echo Sud

Le suivi de la mise en œuvre sera assuré par le chargé de M&E assigné au projet Echo Sud qui procèdera à la collecte de données (informations relatives aux indicateurs) et à l'analyse. Si besoin est, il vérifiera la qualité des données à travers des contrôles aléatoires sur le terrain.

En somme, il lui incombera l'élaboration de tous les documents pour l'information, notamment des présentations synthétiques d'avancement.

3.3.1. Le tableau de bord des indicateurs

Le tableau de bord des indicateurs présente leur évolution temporelle en se référant à quatre références permettant de bien se situer sur les progrès accomplis et ceux restant à accomplir :

1. la valeur de l'indicateur au démarrage du projet (situation de référence)

2. la valeur de la prochaine cible intermédiaire : valeur de l'indicateur en période intermédiaire
3. la dernière valeur enregistrée
4. la valeur de l'indicateur en fin de projet

Ces différentes valeurs seront rassemblées dans un tableau de bord qui se présentera de la façon suivante :

Indicateurs	Situation de référence		Cible intermédiaire		Dernière situation		Cible fin de projet	

3.3.2. Système d'information

Les informations relatives aux indicateurs sont transmises des opérateurs (Responsables des volets et agents de terrain) vers le chargé de M&E sous forme de tableaux de données standardisés.

3.3.3. Chronogramme du suivi évaluation

Suivant la situation le système de S&E produira divers supports d'information :

Nature de l'information	Périodicité de l'information	Réponse du système de S&E	Source d'information	Destinataire
Rapports d'activité des opérateurs	Annuelle	Rapports d'activité	Opérateurs	Responsable du projet CARE Echo Sud
Suivi des résultats Semestrielle	Semestrielle	Note d'avancement	Opérateurs	Responsable du projet CARE Echo Sud
Etat d'avancement	Semestrielle	Tableaux de bord	Operateurs	Responsable du projet CARE Echo Sud
Suivi / supervision des activités sur le terrain	Bimestriel	Comptes rendus	Responsable du projet CARE Echo Sud	Responsable du projet CARE Echo Sud
Etude thématique	A la demande	Rapports d'étude	Prestataire externe	Responsable du projet CARE Echo Sud

Nature de l'information	Périodicité de l'information	Réponse du système de S&E	Source d'information	Destinataire
Evaluation	To du projet	Etude de base	Prestataire externe	Monitoring and Evaluation Officer CARE Madagascar

	Mi-parcours du projet	Rapport d'évaluation		Monitoring and Evaluation Officer CARE Madagascar
	Fin du projet	Rapport d'évaluation		Monitoring and Evaluation Officer CARE Madagascar

3.4. Activités ad hoc de suivi évaluation

Les activités ad hoc de suivi évaluation comprennent l'établissement d'une situation de référence, la réalisation d'une évaluation à mi-parcours et d'une évaluation terminale. Ces études seront externalisées et le Responsable du projet sera chargé d'en établir les termes de référence.

Les activités ad hoc comprendront également des études spécifiques et ponctuelles qui seront identifiées au fil du déroulement du projet et notamment lorsque les activités menées ne conduiront pas vers les résultats escomptés. Il est donc difficile de les définir a priori, toutefois le suivi socioéconomique des effets de l'approche Cash For Work adoptée pour la réalisation des travaux des aménagements ou des infrastructures communautaires représente une thématique qui méritera une attention particulière et fera l'objet d'études spécifiques car de nombreuses questions se posent sur les effets induits.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Cette partie reprend les grandes conclusions établies dans la deuxième partie du rapport et expose pour chacune d'entre elles les recommandations relatives aux résultats d'analyse pour chacune des conclusions formulées.

CONCLUSIONS	RECOMMANDATIONS
Insécurité alimentaire Les principaux signes révélateurs de vulnérabilité au niveau de ces Communes sont l'inexistence des stocks au niveau des ménages combinée à la diminution de l'accès aux aliments en vente sur le marché. Cela conduit les ménages à pratiquer les stratégies de survie les plus précaires telles que le changement des habitudes alimentaires (diminution des rations et des nombres de repas, changement de l'aliment de base, consommation d'aliments de disette...), la vente des ustensiles de cuisine ou encore la migration. De par les critères relevés dans le cadre de l'évaluation, le District d'Ambovombe est classé en ce mois de novembre 2016 dans la phase 4 de l'IPC, alors qu'il était en phase 3 en juillet 2016.	**1) Réponse aux besoins immédiats des populations les plus vulnérables : distribuer des vivres et de l'eau.** **2) Appui aux populations à l'amélioration de l'agriculture par l'intensification des techniques de l'agriculture intelligente face au climat :** - Faire des dotations en semences améliorées : maïs et autres granulées, boutures de manioc et patates douces avec des mesures d'accompagnements adéquates. Accompagnements techniques agricoles renforcés : formations intensives sur place si possible et faire faire avec ; - Avoir un calendrier de distribution strict et rigoureux à quelques jours près pour chaque distribution, évitant ainsi que les semences ne soient consommées avant la mise en terre, - Renforcer les connaissances en matière de stockage post-récolte et de techniques de conservation des aliments. - Assurer la disponibilité et l'accessibilité des semences répondant aux besoins et contexte agro climatique pour la prochaine campagne de grande saison agricole - Distribuer des kits d'outils agricoles.
Production alimentaire Les principaux problèmes liés à l'insécurité alimentaire relèvent du manque de productivité agricole dû à la très faible surface cultivée, aux pratiques agricoles mal adaptées et à la difficulté de se procurer des intrants adéquats. Avec un tel système agricole basé essentiellement sur la subsistance, les populations rurales des 7 communes rurales du District d'Ambovombe, pour la plupart des agriculteurs mais aussi des éleveurs, sont ainsi particulièrement vulnérables, et leurs capacités de résilience restreintes.	
Accès à l'eau La proportion des ménages ciblés (38%) ayant accès à l'eau potable provenant d'une source améliorée est inférieure à la moyenne du District d'Ambovombe entier qui est de 48% . Par ailleurs, les très faibles moyens de gestion des ressources en eau (ou faute d'approvisionnement en eau) font que la population ne peut asseoir de bonnes pratiques en matière d'hygiène. Cette situation a été	**Construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau** Considérer et prioriser les communes qui n'ont pas d'installation dans l'identification et sélection des emplacements des points d'eau. Dans l'immédiat : mettre en place des AUE ou Association des Utilisateurs d'Eau, ou un CGE ou Comité de Gestion de l'Eau, évitant ainsi les

exacerbée par la forte augmentation du prix de l'eau, et la distance pour en trouver. *Les infrastructures d'adduction d'eau potable et d'assainissement restent très insuffisantes.*		abus et autres corruptions de « Monsieur le distributeur », et/ou sa famille. A moyen terme : instaurer une gestion tournante de la distribution de l'eau. Mais ceci nécessite une formation et un consensus général des consommateurs. Demander à l'AES d'augmenter la fréquence des distributions par citerne (augmenter le nombre des voitures citernes opérationnelles).
Accès aux services de santé et de formations en SHR Les infrastructures sanitaires restent très insuffisantes. La population des villages éloignés d'un centre de santé sont exclus des services d'établissements hospitaliers (Hôpital, Maternité etc…).		Considérer la forte demande par les populations en construction d'infrastructures de santé (au moins un dispensaire ou une sage-femme, ou une infirmière à défaut d'un médecin) pour pallier aux problèmes de santé liés aux manques d'eau et manques d'argent.
Sources de revenu des ménages La nature du revenu au sein du ménage est constituée à 61% par les revenus agricoles (ou vente d'une partie de la récolte) et à 8% par les extras. La vente d'animaux d'élevage comme les zébus ou les chèvres constitue une alternative de source de revenus pour les ménages afin de subvenir aux besoins alimentaires durant la période de soudure. De par le montant des revenus déclarés durant l'enquête, et en regard du seuil de pauvreté international fixé par la Banque Mondiale qui est de 1,90 dollar par jour (soit à peu près 3.800 ariary par jour) et le seuil de pauvreté national qui est de 535.603 ariary par an par habitant (soit 1.500 ariary par jour), l'on peut déduire que les populations rurales des 7 communes rurales du District d'Ambovombe, pour la plupart des agriculteurs, *vivent en dessous du seuil national de pauvreté.*		Procéder aux réponses aux urgences au moyen des <u>appuis monétaires inconditionnels</u>. Cependant, se cantonner aux plus vulnérables identifiés par l'enquête, dans un premier temps (Cf. nombre exact par Fokontany). Organiser des <u>activités de Cash for Work</u>. Organiser des activités de Cash for Work, sous mode d'emploi HIMO. Ici aussi, ne considérer en premier, que ceux ou celles étant les plus démunis et vulnérables. Contrôler minutieusement la provenance des hommes sur la liste HIMO (Fokontany et/ou hameaux d'appartenance) Ne pas laisser seul le Président du Fokontany pour dresser la liste. Pour ce faire : Mettre en place un Comité., évitant ainsi le népotisme, pour ce genre d'activité a but lucratif. Faire valider cette liste par un consensus général.
Appui au développement de l'élevage Le renforcement de la sécurité alimentaire devrait également tenir compte du secteur élevage dans le sens où le renforcement de la résilience des ménages nécessite également un appui au maintien du cheptel, voire une recapitalisation par rapport aux recours à la vente des animaux d'élevage.		Le consultant suggère à CARE de creuser cet axe de réflexion qu'est l'appui au développement de l'élevage, dans la mise en œuvre du Projet Résilience Echo/Sud.

Le manque de synergie des actions de réponses aux urgences dans le Sud

Il concerne les 3 sujets suivants :

- La susceptibilité des autorités locales concernant leur approche par les acteurs des projets dans le Sud ;
- Les montants des cash transfert ou des appuis monétaires alloués aux bénéficiaires ;
- Le choix des lieux d'intervention dans le cadre de cette réponse aux urgences dans le Sud.

Certes, les actions d'urgence menées en cours par plusieurs Intervenants évoqués dans les chapitres précédents, sont multiples mais éparses. Ainsi, afin de renforcer l'efficience des activités menées, la synchronisation et la coordination de ces activités devraient être renforcées, d'autant plus que la couverture reste encore inférieure à l'ampleur des besoins.

Le projet CARE ECHO SUD, doit absolument mener, d'une part, une visite de courtoisie auprès des autorités locales et d'autre part, faire des séances de mise à niveau d'informations auprès des intervenants partenaires aux réponses d'urgences pour leur exposer les tenants et aboutissants du Projet CARE.

Eviter dès le départ, de ne pas être pris à partie par « les anciennes institutions », qui ont déjà pignon sur rue au niveau des sites d'interventions. En principe, un nouveau venu est toujours le bienvenu. Mais sur terrain (à travers les agents et/ou techniciens terrain), cela se traduit souvent par des rivalités d'actions et d'objectifs divergents.

Ne pas négliger également la partie « marketing social », dans la mesure où sur les sites d'exécution, chaque entité mène auprès des populations cibles, une campagne bienfaisante de propagande de son Institution, allant parfois jusqu'à dénigrer ses « partenaires », afin d'être mieux perçue par les populations bénéficiaires.

Finir au plus vite et dans les meilleurs délais toutes ces visites de courtoisie auprès des Autorités locales et ces séances d'informations et de mise à niveau auprès des Institutions partenaires.

Eviter de faire des promesses. Parler et exposer clairement des objectifs du Projet, étalés dans le temps et dans l'espace, évitant ainsi des malentendus compliqués par des sous-entendus, qui met le projet dans l'embarras d'un quiproquo inextricable par des personnes malveillantes.

Avoir le dos rond via à vis des sollicitations ou menaces des politiciens de tout bord, au début et durant tout le projet (au niveau du recrutement du personnel, au niveau des Fokontany et/ou clans à privilégier, etc…)

Prendre en considération auprès du Cluster nutrition, les désidératas du Maire d'Ambovombe, qui veut que les Commues et Fokontany du littoral de la Commune Urbaine, reçoivent également des vivres et de l'eau de la part des intervenants.

Nécessité d'une uniformisation par les intervenants du montant des cash transfert et/ou appuis monétaires inconditionnels.

A considérer également les doublons, c'est-à-dire les cas de deux ou trois organisations intervenant dans le même site avec les mêmes formes d'interventions. A ce sujet, Mme Patrizia Papinutti, Directeur Country Manager du PAM sollicite le chef de Projet du CARE à venir la voir.

Le facteur bloquant qu'est le raketa mena La multiplication rapide et envahissante de la « peste végétale du Sud », qu'est le raketa mena préoccupe au plus haut point tous les intervenants du développement dans la partie extrême Sud de l'Ile. il inonde et envahit le peu de verdure disponible pour l'agriculture et l'élevage.	Les solutions sont sans doute à trouver ensemble, dans un consensus : - Premièrement, par les Responsables directs du Projet avec les autorités compétentes de proximité, ainsi que les futurs partenaires bénéficiaires de l'activité, en l'occurrence les ménages les plus vulnérables. Autrement dit, une coresponsabilité partagée et effective. - Puis, dans un second temps, bien définir la parcelle attribuée à un ménage vulnérable, quelque que soit le nombre de personne du même ménage à y défricher la parcelle, évitant ainsi des embrouilles de toutes sortes. A noter toutefois la nécessité dès le départ de déterminer que le jeu soit clair, sans aucun sous-entendu, ni mal entendu, ni quiproquo. C'est-à-dire garder l'équation simple d'une « parcelle défrichée = un ménage ».
Les maux de l'Androy : la sécheresse et le vent. La sècheresse constitue depuis deux ans avec El Nino, un facteur bloquant déterminant dans la production agricole des paysans Antandroy. Le vent Tieakatimo a egalement des effets néfastes, dans la mesure où lorsqu'il souffle, il entraine avec lui, immanquablement, un nuage de poussières, qui couvre les jeunes plants et asphyxie ces derniers. Ce qui empêche « toute possibilité de génération des plants de façon normale et naturelle ».	Planter des brises vent, comme le sorgho ou *ampeba* ou encore la casanius ou *ambatry*, en lignes espacées de 10 à 15 mètres. Le casanius est à planter à chaque campagne de culture, et ses fruits sont comestibles pour l'homme. Confectionner des cultures en billon pour retenir le peu d'eau des pluies, avec buttage, comme pour la culture des patates douces et/ou manioc

Constats	Recommandations
Les facteurs de succès du Projet CARE Echo Sud Le facteur de réussite pour le projet serait de capitaliser les résultats et analyses issus de cette évaluation initiale. En effet, si le fait d'être le dernier venu peut éventuellement constituer un handicap au démarrage du Projet CARE Echo Sud, cela peut constituer également un atout majeur et non	*A l'interne,* - Respect de l'éthique et des notions des valeurs propres à CARE, en tant que ONG international - Les démonter au quotidien par son attitude et comportement, pour soi-même d'abord et par voie de conséquence pour les autres autour de soi. - Eviter d'ores et déjà les éventuels écueils du « naturel et spontané élan de démarrage » d'un projet. C'est-à-dire, ne pas confondre dans l'exécution, vitesse et précipitation. - Suivre autant que possible les activités terrains menées par les techniciens de réalisation. Pour ce faire confronter autant que possible le rapport écrit et les feed back en provenance des partenaires-bénéficiaires - Avoir une capacité proactive et la célérité d'apporter des mesures de corrections si nécessaires.

négligeable, dans la mesure où, connaissant au préalable les opportunités et contraintes l'entourant, le Projet possède déjà les armes pour parer à toutes les situations. A cet effet, quelques principes à adopter sont énumérés dans la colonne ci-contre. Les suggestions s'adressent aux techniciens de mise en œuvre du projet, et sont scindées en deux : les attitudes à pratiquer à l'interne par l'équipe CARE Ambovombe et celles à cultiver à l'externe, et plus particulièrement envers les partenaires du Projet CARE / Echo Sud.		- Créer une atmosphère de travail sans contrainte, mais au respect des deadline, ni tricherie, forgeant ainsi, un esprit d'équipe et un sentiment de valeur d'appartenance, et ce, notamment face aux autres entités du même domaine d'intervention. Faire sienne l'esprit de promotion et de marketing social du Projet, partout où besoin sera. - Et en dernière analyse donc : Tenir dès que l'emploi du temps et si le calendrier le permet, un « team building », et pour le renforcement des capacités de l'ensemble du personnel, mais surtout forger - autant que faire se peut – cet esprit d'équipe et ce sentiment d'appartenance à une seule maison mère, la « Maison CARE ». Cet atelier doit se tenir hors site/ Il doit être réalisé sous régime internat/ et il durera deux nuitées et trois journées (Exemple : du mercredi après-midi au vendredi après-midi). *Avec les partenaires,* - Avoir un « law profil » dans la mesure de l'honnêteté supportable et dans le politiquement correcte, vis-à-vis des autorités locales compétentes, puisque nous sommes en position de demandeur de partenariat. - En tant que dernier venu, se renseigner, demander, se mettre au même niveau d'information, est une bonne stratégie en soi. Une bonne synergie a été toujours une source de success stories partagés. - Programmer, réaliser et finir dans les meilleurs délais, les visites de courtoisie auprès des partenaires étatiques et non gouvernementaux, dans la Région. - Autant que faire se peut, assister à toutes les réunions et/ou séances de travail de coordination et d'harmonisation, avec tous les partenaires d'exécution, et ce, rester ainsi au diapason de ce fameux « Qui fait Quoi et Où ».

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

Les termes de référence de l'évaluation

Les CV des évaluateurs

La liste des personnes et organisations consultées

Les références documentaires

Autres annexes techniques (analyses statistiques…)

Annexe 1 : Les termes de référence de l'évaluation

Evaluation initiale du projet visant à accélérer le redressement et renforcer la capacité de résilience des communautés les plus vulnérables affectées par le choc climatique

I. CONTEXTE

Madagascar est classé deuxième pays d'Afrique le plus exposé à de multiples risques de catastrophe d'origine anthropique et naturels1. Les populations vivant dans les zones rurales semi-arides du sud de Madagascar sont particulièrement confrontées à de niveaux élevés de risque climatique à cause des sécheresses fréquentes et de leur dépendance quasi totale à l'agriculture pluviale pour leur subsistance. En effet, depuis ces deux dernières années, le Grand Sud malagasy est plongé dans une grave crise alimentaire. Le déficit de la pluviométrie enregistré depuis 2013, l'invasion acridienne et l'effet du phénomène El- Niño en 2015 n'ont pas épargné la situation agricole de sept districts des zones rurales de cette région. Une mauvaise récolte associée à une perte énorme de la production de l'ordre de 40% à 80%, notamment des cultures de base comme le maïs et le manioc, a conduit à l'épuisement des stocks alimentaires des ménages et à une flambée de prix des denrées alimentaires dans le Sud. Les habitudes alimentaires des ménages sont ainsi poussées vers une extrême stratégie de survie telle de la vente de leurs bétails et marmites, la restriction alimentaire en quantité et en qualité des adultes pour que les enfants de bas âge puissent manger, la consommation des fruits de cactus ou la cuisson de la cendre blanche mélangé avec du tamarin chauffé servant à adoucir la sensation désagréable de la faim. Le bulletin mVAM2 du Programme Alimentaire Mondial a montré que 76% des ménages de la Région Androy en sont les plus affectées, notamment ceux dirigés par les femmes. Par ailleurs, à cette crise alimentaire et nutritionnelle s'ajoute le dessèchement rapide des sources d'eau telles que fleuves et les puits peu profonds, entrainant des pénuries d'eau aiguës. Les ménages sont de plus en plus contraints à acheter de l'eau sur le marché privé et se retrouvent à devoir choisir entre dépenser l'argent pour l'eau ou le dépenser pour la nourriture. Bien que les données soient alarmantes, les réponses à ce jour sont lentes et insuffisantes, en partie à cause de la réticence du gouvernement à déclarer officiellement la situation d'urgence. Outre les questions de gouvernance et de leadership politique, les autres principaux facteurs de risque qui sous-tendent cette situation comprennent l'insécurité financière généralisée parmi les ménages ; les pratiques agricoles qui sont mal adaptées aux principaux aléas climatiques de la région (sécheresse); un manque d'infrastructures d'irrigation fonctionnelles; et une couverture extrêmement faible en infrastructures d'approvisionnement en eau. Les femmes, surtout celles célibataires chefs de famille, ont peu de ressources pour faire face aux effets de la sécheresse sur leurs ménages et sont particulièrement les plus vulnérables. Pour aider à satisfaire les besoins de base en argent, en nourriture et en eau, et pour aider les communautés les plus affectées par la sécheresse qui restent actuellement pratiquement sans assistance pour réduire leur exposition au risque de sécheresse sur le long terme, le programme propose de mener rapidement et durablement les actions suivantes :

1) Amélioration de l'accès des ménages les plus affectés aux biens et services de base essentiels par le rehaussement des niveaux de revenu grâce à un programme d'Argent Contre Travail (ACT) accompagné de Transfert monétaire pour les personnes invalides, ne pouvant pas y participer.
2) Amélioration de la résilience et la capacité des ménages les plus vulnérable souffrant d'insécurité alimentaire et même sans terre agricole à faire face à l'insécurité alimentaire par le biais de distributions de semence résistantes à la sècheresse, de formation sur la pratique d'une agriculture de conservation et l'établissement de systèmes d'irrigation à petite échelle;
3) Création d'accès à des sources améliorées en eau pour les personnes qui en sont privées et amélioration des conditions.

Ce programme sera mis en œuvre dans sept communes les plus affectés dans les districts d'Ambovombe, avec le soutien de divers partenaires dont le PAM, l'UNICEF, et l'entreprise sociale d'ingénierie malgache, BushProof. A cet effet, le projet procédera à une évaluation de référence qui sera effectuée par des évaluateurs externes et utilisera des méthodes qualitatives et quantitatives. Il s'agit de collecter des informations de référence qui aideront les parties prenantes du projet à tirer des conclusions rigoureuses sur la performance du projet (pertinence, efficience, efficacité, impact, durabilité) à la fin du projet. Les communes d'Ambazoa, d'Ambanisarika, d'Ambonaivo, d'Ambondro, d'Analamary, d'Erada, d'Enjeky et de Tsimanada sont les communes concernées par cette évaluation. L'enquête permettra également de recueillir des données au niveau de plusieurs collectivités de contrôle en dehors de la zone du projet.

II. OBJECTIFS

2.1. Objectif général de l'évaluation

L'objectif général de cette évaluation incluant une enquête KAP est de fournir aux acteurs de mise en œuvre du programme des informations détaillées sur la situation de référence en proposant des valeurs (qualitatives et quantitatives) de référence basées sur les indicateurs d'impact, d'effets et de résultats conformément au cadre logique du projet et analysées selon le Genre ainsi que des informations détaillées sur les comportements, attitudes et pratiques des ménages. Cette situation de référence établira le point de départ des différents indicateurs (situation avant) et sera comparée avec la situation en fin du projet. Cela permettra d'apprécier qualitativement et quantitativement la contribution de chaque composante à l'atteinte des objectifs du projet ainsi que de la vision de CARE 2020 visant à accélérer le redressement et le renforcement de la capacité de résilience des communautés les plus vulnérables affectées par la sécheresse dans le District d'Ambovombe dont les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et de la santé ont été affectés. Par ailleurs, l'évaluation permettra, à partir de la situation de référence, de mettre en place le système de suivi-évaluation du projet. A ce titre, le/la consultant proposera un cadre de suivi-évaluation du projet (en clarifiant les sources, les rôles et responsabilités, les données à renseigner et la périodicité de collecte).

4.1. Objectifs spécifiques de l'évaluation

Afin d'obtenir des informations détaillées et fiables, l'évaluation doit se focaliser de façon spécifique sur l'identification et/ou l'analyse de(s) :

- Contexte socio-économique mais aussi culturelle entrainant l'insécurité alimentaire dans le district concerné.
- L'occurrence de l'insécurité alimentaire dans les ménages tout en présentant leur score de consommation alimentaire, le type de stratégie de survie négative adopté et la proportion des ménages victimes.
- La production alimentaire des ménages comparée à une période normale c'est-à-dire période sans crise alimentaire.
- L'accès, mécanisme de stockage et variation d'utilisation des eaux dans les ménages.
- La situation/participation des filles et femmes, particulièrement celles chefs de ménage, dans la possession de biens fonciers, dans la production et dans l'accès à l'information.
- La structure agraire adaptée premièrement au lieu et au changement climatique pour apporter la sécurité alimentaire dans les zones d'intervention.
- L'existence de stratégie de préparation et de prévention locale pour faire face aux aléas, en particulier la sécheresse.
- Le niveau d'implication d'autres acteurs dont les autorités locales dans la Réduction des Risques due à la sécheresse dans le sud, notamment le district d'Ambovombe.

V. RESULTATS ATTENDUS

A la fin de l'évaluation, le/la prestataire présentera un rapport provisoire et un rapport final prenant en compte les observations et commentaires de toutes les parties prenantes et comportant :

- Une analyse détaillée de la situation socio-économique et culturelle dans le district d'intervention, tout en fournissant des recommandations sur les éventuels facteurs de blocages ou de succès pour les activités du projet
- Une liste des villages les plus impactés par la crise dans les 7 communes d'intervention du projet.
- Une analyse détaillée sur l'occurrence de l'insécurité alimentaire des ménages tout en présentant le score de consommation alimentaire périodique et la proportion des ménages ayant recourt aux stratégies de survie négative.
- Une analyse détaillée sur la structure agraire et la production alimentaire comparée à une période normale.
- Une analyse détaillée sur la gestion de l'eau et la responsabilité de la Femme dans leur utilisation.
- Une liste d'indicateurs avec leur situation de départ, permettant de mesurer facilement les impacts, effets, et résultats du projet au niveau de la zone d'intervention ;
- Un mécanisme de suivi-évaluation du projet incluant l'analyse des risques actualisés (en clarifiant les rôles et responsabilités, les données à renseigner, les méthodes de calcul des indicateurs, la périodicité de collecte, etc.).
- Une collecte des informations de base sur la situation des indicateurs d'impact du projet suivant l'outil PIIRS (fourni par la cellule SE du projet)

Le/la prestataire fournira aussi éventuellement de recommandations quant à la conduite (approche, périodicité, acteurs…) du projet en fonction des résultats de l'évaluation.

VI. APPROCHE ET METHODOLOGIE D'INTERVENTION

Le/la prestataire est tenu(e) de préparer, présenter et défendre l'approche méthodologique qu'il/elle juge appropriée pour répondre aux objectifs de l'évaluation. Dans tous les cas, il/elle devra adapter sa méthodologie en fonction de l'objectif global et des objectifs spécifiques sus mentionnées. Les méthodes de collecte et de traitement de l'information, le plan d'échantillonnage, le planning de toute descente sur terrain, tous les outils de collectes d'informations quantitatives et qualitatives ainsi que tous autres documents relatifs à l'évaluation doivent être validés préalablement par les responsables du projet avant leurs mises en œuvre.

4.1 Les principales phases de l'évaluation

Les travaux d'évaluation comprendront trois principales phases :

La phase de documentation (05 jours) : Pendant cette phase, le/la prestataire est tenu(e) de prendre connaissance de l'ensemble de la documentation pertinente relative au projet. Cette étape lui permettra de valider les questionnaires d'évaluation et d'apporter des modifications significatives et requises par rapport à la méthodologie présentée. Cette phase devrait démarrer après la signature du contrat.

Les principaux documents auxquels le prestataire doit impérativement se référer en plus d'autres documents à la demande de ce dernier sont :

- Proposition de projet ;
- D'autres documents relatifs au projet ;
- D'autres documents relatifs à la sécheresse dans le Sud, à la Réduction des Risque de Catastrophe et au changement Climatique.

Sur la base des informations recueillies, le/la prestataire soumettra dans les 05 jours suivant la signature du contrat un rapport de la phase documentaire comportant :

- des observations sur le cadre logique;
- des observations sur les points/questions d'évaluation
- une présentation de chaque question d'évaluation, en indiquant les informations déjà recueillies et leurs limites, les premiers éléments de réponse, les points qui restent à

aborder et les hypothèses encore à tester et la description d'une méthode complète pour répondre à la question;

- *un plan de travail détaillé*, qui comportera :
  - une méthodologie rectificative (en cas de besoin) de l'évaluation ;
  - une liste des personnes et/ou des institutions à interroger ;
  - une liste des outils à utiliser au cours de la phase de terrain ;
  - un calendrier définitif, itinéraire et nom des membres de l'équipe d'évaluateur.

Ce plan de travail doit être mis en œuvre avec suffisamment de souplesse pour pouvoir faire face aux éventuelles difficultés qui pourraient survenir en dernière minute sur le terrain. Dès lors qu'un écart important par rapport au plan de travail ou au calendrier convenu est perçu comme susceptible de menacer la qualité de l'évaluation, il convient d'en discuter immédiatement avec le département suivi évaluation du projet.

La phase d'évaluation sur terrain (08 jours) : Suivant la méthodologie préalablement validée par le responsable suivi-évaluation du projet, le prestataire met en œuvre le plan de collecte et d'exploitation des données. La phase de terrain débutera dès l'approbation du rapport de la phase documentaire par le responsable suivi-évaluation du projet. Cette phase se termine par la présentation d'un rapport technique d'exécution des travaux retraçant le déroulement général des travaux de collecte, de traitement et d'analyse, examinant la fiabilité et la portée des informations recueillies et présentant les premières conclusions.

La phase de traitement, d'analyse et de rédaction du rapport provisoire (10 jours) : Après le traitement et l'analyse des informations recueillies, le prestataire soumettra un rapport provisoire en version électronique sur les principales conclusions de l'évaluation conformément au format donné en annexe avant la phase de restitution.

La phase de restitution et de rédaction du rapport final (07 jours) : A la fin de l'intervention, le/la prestataire devra animer une séance de restitution en présence de tous les intervenants et acteurs du projet, séance au cours de laquelle il/elle présentera les résultats de l'évaluation.

Le/la prestataire est chargé(e) de préparer le document de présentation sur Power Point, lequel est considéré comme un produit de l'évaluation au même titre que le rapport. La séance de restitution sera orientée sur :

- La présentation des principaux résultats de l'évaluation ;
- La présentation de la liste ses indicateurs avec leur situation de départ ;
- La présentation d'un mécanisme de suivi-évaluation incluant l'analyse des risques actualisés (en clarifiant les rôles et responsabilités, les données à renseigner, les méthodes de calcul des indicateurs, la périodicité de collecte, etc.) ;
- La présentation de recommandations quant à la mise en œuvre du projet (approche, périodicité, acteurs…).

A la suite des modifications et d'éventuels commentaires formulés par le responsable du suivi évaluation du projet, une version révisée du rapport provisoire fera l'objet d'une présentation lors d'une réunion avec les parties prenantes du projet (équipe du projet, autorités, partenaires …). Sur la base des commentaires exprimés lors de la réunion, le rapport final sera rédigé et remis au plus tard 07 jours après la réception des feedbacks du projet et doit être structuré selon le format standard présenté en annexe, considérant cependant une certaine flexibilité si des aspects importants sont à ajouter. Le rapport est soumis à des exigences de qualité, le texte du rapport doit être illustré, selon le cas, par des cartes, des graphiques et des tableaux.

VII. DUREE DE LA PRESTATION

La prestation est prévue débuté au 17 octobre 2016. La durée de la prestation est fixée à environ 06 semaines calendaires de travail (incluant la documentation, les aspects méthodologiques, les activités de collecte des informations ainsi que les analyses des résultats, la rédaction du rapport de l'évaluation et la restitution des résultats de l'évaluation) qui se répartissent comme suit :

VIII. PROFIL DU PRESTATAIRE

Le prestataire peut être :

- Un regroupement de consultants individuels, ou
- Un Cabinet ou Bureau d'étude

Le prestataire devrait présenter parmi les personnes ressources affectées à la prestation :

- D'excellentes connaissances en matière de projet de Réduction des Risques des Catastrophes relative aux sécheresses et/ou des projets d'Urgences Adaptation aux Changements Climatiques ;
- Des expériences confirmées en matière d'évaluation de projets de Gestion des Risques et des Catastrophes, en particulier la sécheresse, et/ou d'Adaptation aux Changements climatiques ; De très bonnes connaissances en matière d'approche Genre, LRRD ;
- De solides expériences en méthode d'exploitation des données quantitatives et qualitatives ;
- Des expériences pratiques sur la conduite d'évaluation de projets ;
- Une excellente maîtrise des logiciels de traitement des données statistiques (SPSS; SPHINX ; STATA…)
- D'excellentes capacités de rédaction, d'analyse et de synthèse en français ;
- D'excellentes connaissances du dialecte de la zone d'intervention.

L'équipe recrutée par le prestataire, en plus d'être multidisciplinaire, doit présenter :

- de fortes capacités d'organisation et de travail en équipe ;
- de la proactivité ;
- des expériences prouvées en approche communautaire ;
- de fortes expériences dans la conduite d'évaluation de situation alimentaire des ménages et la GRC ;
- une grande disponibilité et flexibilité par rapport à la durée de la prestation ;
- un diplôme au moins supérieur ou égale au BAC+3.

IX. OFFRES

Le dossier d'offre devrait contenir :

- Une note de présentation
- Une offre de prestation technique
- Une offre de prestation financière.

9.1 Note de présentation

Les documents suivants doivent être fournis par les candidats dans la note de présentation :

- Une lettre de motivation ;
- Une attestation de services rendus pour les expériences les plus en corrélation avec la demande.

9.2 Offre technique

Cette offre devra comprendre :

- La compréhension de la mission ;
- Le résumé des commentaires et des suggestions sur les termes de références ;
- Le curriculum vitae faisant ressortir une description générale des services offerts et celle de l'expertise du consultant.
- La connaissance de la zone et du thème d'intervention ;
- La méthodologie à utiliser pour réaliser l'évaluation ;
- Le chronogramme de réalisation des activités par objectifs.

9.3 Offre financière

Cette offre comprendra le détail de la proposition financière du consultant ventilée par rubrique.

Les offres devront parvenir au Siège Central de CARE INTERNATIONAL MADAGASCAR – Villa Sylvie, Lot II K 63 Ter Ivandry, BP. 1677, Antananarivo 101 – au plus tard le 13/10/2016. Les consultants intéressés sont invités à faire parvenir leur offre technique et financière en version électronique à l'adresse mail MDGCARERH@CARE.org et en version imprimée, sous pli fermé, au plus tard le 13 octobre 2016 à 17 heures (Réf : Évaluation initiale du projet de Résilience dans le Sud CARE/ECHO Sud) au bureau de CARE à ANTANANARIVO – Villa Sylvie Lot II K 63 Ter Ivandry.

ANNEXE. I

FORMAT DU RAPPORT (rapport provisoire et rapport final).

Le volume maximal du rapport, hors les annexes, est limité à 60 pages (au format de caractère ARIAL, 11 points et interligne simple.

1). Il comprendra :

I. Un Résumé

Il synthétise les principaux résultats de l'évaluation et énumère les conclusions et recommandations correspondantes à chaque section d'analyse. Rédigé d'une manière condensée, claire et précise, il ne doit pas dépasser 5 pages.

II. Un Corps de texte

Le corps du texte devrait comprendre :

- Une introduction décrivant les interventions du projet dans la zone d'intervention ainsi que le contexte ;
- Des références à la méthodologie utilisée lors de la mise en œuvre de l'évaluation ;
- Des constats et discussions sur l'évaluation générale et sur les questions particulières ;
- Une partie exposant les principaux résultats de la collecte des informations avec les interprétations correspondantes ;
- Une partie présentant l'analyse de la situation initiale avec les conclusions y afférentes et la valeur des indicateurs correspondantes ;
- Une partie exposant le mécanisme de suivi-évaluation à mettre en place pour le suivi des indicateurs.

III. Des conclusions et recommandations

Cette partie devrait reprendre les grandes conclusions dans la deuxième partie du rapport et exposer pour chacune d'entre elles les recommandations relatives aux résultats d'analyse pour chacune des conclusions formulées.

Les conclusions doivent être suivies de recommandations correspondantes. Ces dernières doivent être réalistes et opérationnelles. La valeur de l'évaluation dépend de la qualité et de la crédibilité des recommandations émises.

IV. Annexes

Cette partie comprendra :

- Les termes de référence de l'évaluation ;
- Les CV des évaluateurs
- La liste des personnes/organisations consultées ;
- Les références documentaires ;
- Autres annexes techniques (analyses statistiques…)

Annexe 2 : CV des évaluateurs

CURRICULUM VITAE

I. ETAT CIVIL

Nom	RANDRIAMOELIARIVONY
Prénom	Alfred
Date et lieu de naissance	19 septembre 1944 à Fort-Dauphin Tolagnaro
Situation de famille	Marié, 4 enfants
Nationalité	Malgache
Adresse actuelle	Appartement C - Résidence La Pinède Ankadikely Ilafy
Contact rapide	Tel : (261) 34 07 779 10 / 0 33 07 779 10 Email : alfred.randriamoeliarivony@gmail.com

II. SYNTHESES DE COMPETENCES

- Administrateur de Programme / Projet de Développement rural intégré, durable lié : i / à la Conservation des ressources naturelles et à la Protection de l'Environnement, ii/ aux AGR ou Activités Génératrices de Revenus. Iii/ au Développement rural et au Renforcement institutionnel des Associations et des ONG, iv/aux renforcements des capacités.
- Expert en Communication Sociale et Relations avec les Communautés (rurale et en entreprise).
- Expert en Education Environnementale et en **E**tudes d'**I**mpact **E**nvironnemental et **S**ocial **(EIES**).
- Expert en Développement Rural.
- Spécialiste en Formation des Formateurs dans les domaines de Développement Rural intégré, la Communication Sociale et les Techniques de Négociation et Lobbying, Plaidoyer, la Gestion des Risques et Catastrophes Naturelles.
- Gestionnaire de Programme d'Education relative à l'Environnement, au Développement Social : stratégie et plan d'actions, gestion des ressources humaines, planification, found rising/levée de fonds et gestion de fonds, suivi évaluation.
- Expert du Fonds Compétitif de Recherche Appliquée / FCRA – CEA / PSDR ou Programme de Soutien au Développement Rural.
- Conseiller Spécialisé en Organisation et Communication Sociale et Environnementale.

III. DOMAINES D'INTERVENTIONS

- La Gestion d'un Programme / Projet à caractère Socio- Economique et Environnemental, au sein d'une Institution Internationale.
- Le Développement Rural et Social lié à l'intensification et à l'amélioration de la productivité agricole et l'Environnement.
- Suivi évaluation d'un Programme / Projet et Impact, (mi-parcours, réorientation, post projet…).
- La Communication, la Formation des Formateurs, le Plaidoyer et le Développement Personnel : formation en technique de Communication, de négociation et lobbying institutionnel, élaboration et confection de stratégie de Communication.
- Le Monde du travail, législation : droits et obligations, hygiène, sécurité du travail et environnement.
- L'Education / Formation et Communication relatives aux « Développement Humain Durable » et la Lutte contre la Pauvreté, à travers la gestion durable des ressources naturelles et à la conservation de la biodiversité en milieu rural et à l'amélioration des conditions de vie des populations paysannes (Sites miniers, zones périphériques des aires protégées, bassins versants, tanety et autres sites d'interventions) :
  - Organisation d'ateliers, séminaires, stages : pour IEC, renforcement institutionnel et des capacités des Associations et ONG, des groupements de travailleurs, des Commune rurales,

des groupements villageois, des communautés rurales sur la lutte contre la pauvreté (stratégies et actions), la gestion des ressources naturelles et/ou les impacts de la pression démographique sur l'Environnement ;
- Organisation, réalisation d'enquêtes socio-éducatives et économiques avec comme outils de travail : l'ERP / MARP, les approche Eco régionales, ASEG, AFFOM et l'enquête CAP.

- Le monde des Associations et le renforcement Institutionnel des Communes Rurales, ONG et autres groupements étatiques et/ou paraétatiques.

IV. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Du 6 janvier 2016 à fin février 2016 :

- **Consultant Environnementaliste auprès de MADAGASCAR NATIONAL PARK / MNP**

Nature de la prestation : Capitalisation du Projet Corridor Forestier Fandriana Marolambo / COFAM mis en œuvre par Madagascar National Parks / MNP

La mission consistait à conduire une démarche de capitalisation dont l'objet était d'analyser et d'apprécier les expériences du projet COFAM sur les thématiques identifiées puis de diffuser les résultats acquis sous différentes formes : documents écrits, film, émissions radios, posters. Le document de capitalisation incluait les points suivants :

- Descriptions des démarches et outils utilisés par le Projet pour l'atteinte des résultats définis pour ces trois thèmes ;
- Analyses des points forts de chaque démarche et description des écueils à éviter si on va encore les reproduire ;
- Conceptualisation sous forme de leçons tirées des bonnes pratiques et des points de vigilance.

Puis, sur la base de ce document de capitalisation, ont été produits des documents et supports de communication de forme illustrée et prêts à être dupliqués.

Du 15 Octobre 2014 au 19 Novembre 2014 :

- **Consultant auprès de PROSPERER / PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PÔLES DE MICROENTREPRISES RURALES ET AUX ECONOMIES REGIONALES – EPR Itasy**

Nature de la prestation : **Etudes de cas sur le Programme PROSPERER dans la Région Itasy**.

La mission avait pour mandat de produire deux (02) **articles d'études de cas** concernant les réalisations du Programme au niveau des bénéficiaires dans la Région Itasy, à travers les dispositifs d'appui aux micro-entreprises rurales (GUMS, Réseau de PSE, Organisations des Producteurs, couples OP/OM). Les résultats de cette communication ont été notamment valorisés par les équipes du Programme mais aussi par les autres projets et les bailleurs.

Du 8 septembre 2014 au 10 Octobre 2014 :

- **HABITAT FOR HUMANITY MADAGASCAR**

Chef de Mission d'Evaluation avant fin de parcours du projet "Upgrading Urban Slums with Shelter and Community Infrastructure in Toliara" finance par HPUMC. La mission avait pour mandat de :

- Evaluer de l'état d'avancement du projet (degré de réalisation des activités du projet, qualité de réalisation des activités, indicateurs d'impact) ;
- Evaluer les résultats atteints, au regard des objectifs ;
- Evaluer des actions de renforcement de capacités ;
- Evaluer la durabilité du projet ;
- Identifier des contraintes rencontrées et proposition de solutions pour les contourner ;
- Formuler de recommandations pour l'amélioration et le renforcement de l'intervention du projet.

Juin 2014 :

- **CONSORTIUM PACT MADAGASCAR & RIO TINTO QMM FORT DAUPHIN / REGION ANOSY**

Formateur en LIC / Leadership et Instruction Civique. La mission avait pour mandat de tenir un atelier de formation des formateurs en Leadership et Instruction Civique à Fort Dauphin Tolagnaro. Cet atelier a été organisé dans le cadre des activités du Programme RISE (RioTinto Scholarship for Education) initié par le consortium RIO TINTO QMM et PACT MADAGASCAR et destiné aux élèves, notamment ceux des classes de 5ème, 4ème des 12 CEG ainsi que ceux des classes de 2ème et 1ère des 5 Lycées du District de Fort Dauphin.

Du 1er Mars 2013 au 28 Février 2014 :

- **RIO TINTO - QMM SA DE TOLAGNARO- FORT DAUPHIN / REGION ANOSY**

Chargé de Mission, Conseiller en Communication Communautaire au sein du Département du Développement et Relations Communautaires du groupe RIO TINTO QMM à Fort Dauphin. La mission avait pour mandat de :

- Concevoir, élaborer une stratégie de communication communautaire dans les 3 zones d'intervention de l'exploitation minière de QMM, avec comme point focal le développement lié à la conservation de la biodiversité, des ressources naturelles, aux niveaux de ces trois sites, avec l'implication et la participation effective des populations riveraines. Ces outils et supports de communication ont été confectionnés d'une manière délibérément participative. Former les Coordinateurs sur les démarches et outils de communications appropriés pour chaque zone d'intervention.
- Procéder au Renforcement des capacités des populations partenaires et des AGEX ou Agences d'Exécution partenaires de réalisation d'une stratégie de communication avec les populations concernées par des PAF ou Petites Activité Faisables.
- Appliquer autant que possible les démarches appréciatives telles que l'AI ou Appreciative Inquiry et autre DNH ou Do No Harm, avec les populations concernées;
- Contribuer au renforcement des capacités des populations périphériques des trois sites, des STD ou Services Techniques Décentralisés et des CTD ou Collectivité Territoriale Déconcentrées, Communes rurales, etc...

Du 1er janvier 2012 à fin février 2013 :

- **PORT D'EHOALA FORT DAUPHIN**

Chargé de Mission auprès du Port d'Ehoala à Fort Dauphin : i/ contribution à l'élaboration du Schéma Directeur d'Ehoala Park, espace conjointe au Port d'une superficie de 440 ha, conçue en zone franche spéciale appelée à voir l'installation future d'opérateurs dans l'industrie du Commerce, de la transformation et autre PMI, PME, et ii/ contribution à la démarche pour la validation de ce schéma par l'Etat Malgache à travers l'APMF (Agence Portuaire Maritime et Fluviale), iii/ à l'EIE des espaces attribuées aux investisseurs.

De Septembre 2007 à décembre 2011 :

- **RIO TINTO - QMM SA DE TOLAGNARO- FORT DAUPHIN. / REGION ANOSY**

Project Manager, pour gérer les Mesures d'Accompagnements des Personnes Affectées par le Projet QMM.S.A / PAP's, selon une Convention tripartite : Région de l'Anosy (Institution Etatique, à travers le financement du PIC, Projet de la Banque Mondiale), QMM S.A et le Consultant. Ce Programme de développement rural intégré comporte 6 Projets : Projet d'intensification agricole, AGR et CUMA: promotion et développement des variétés rizicoles des semences améliorées et adaptées à la région, couplé avec les petits élevages à cycle court (poulet de chair, poules pondeuses, canards, lapins / Projet Santé / Artisanat / Pêche en lac et en mer/ Education alphabétisation :ASAMA de l'UNICEF / Infrastructures sanitaires : WC-lava-piringa, Adduction potable et autres assainissements.

Objectif : Contribuer à l'amélioration de la condition de vie des « personnes affectées par le Projet » ou PAPS, selon les Directives Opérationnelles O.P 4.12 de la Banque Mondiale, à travers des AGR / activités génératrices

de revenus, l'intensification agricole, le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des paysans et pêcheurs, etc.....

Mai – Juin 2007

- **QMM SA / RIO TINTO / PORT D'EHOALA DE TOLAGNARO - FORT DAUPHIN / Département Communication sociale**

Dans l'effectivité et l'application directe de la Stratégie de Communication du QMM : création d'un événement socio sportif et manifestation culturelle sur fond de campagne de lutte contre le VIH SIDA et le Paludisme. Initié par le Programme social du QMM à l'endroit de la population de la Région d'Anosy et de la ville de Fort Dauphin, et dénommé « Katrehaky », (style Donia de Nosy Be). La 2ème Edition a été réalisé à la mi-août 2008.

Mi janvier – mi avril 2007

- **QMM SA / RIO TINTO / PORT D'EHOALA DE TOLAGNARO - FORT DAUPHIN**

Contribution à la mise en place d'une stratégie de communication interne et externe de la QMM SA. de Fort Dauphin Tolagnaro, pour une durée de 3 ans. Mise à niveau d'information de la population sur le développement du projet ilménite, en une Entreprise d'exploitation minière et l'avancement des travaux d'infrastructures (carrières, routes, usine, port...) en harmonie avec les activités connexes sur le plan social, environnemental et technique. « Journées Portes Ouvertes QMM et ses Contractor's» mars 2007.

Mi septembre – mi décembre 2006

- **BANQUE MONDIALE – FID / Fonds d'Interventions pour le Développement.**

Collaborateur National d'une Consultante Internationale, pour coordonner et superviser deux enquêtes terrains simultanées - enquête rétrospective et enquête référentielle (base line)- sur les réalisations du FID III et FID IV d'une part et d'autre part avoir les données sur l'état initial des communes qui vont recevoir prochainement des projets FID, pour les deux années à venir. Ces 2 enquêtes ont été menées par 18 consultants seniors répartis dans les 6 Faritany (ex provinces) de Madagascar, pour apprécier :

- L'état de lieux sur le développement institutionnel des communes et les autres entités impliquées dans la mise en œuvre des projets FID (CE des Communes, CC, CDC, PR, BE, E/ses et les bénéficiaires.),
- L'impact des interventions du FID,
- Les renforcements des capacités du FID à l'interne et à l'endroit de ses partenaires de réalisation que sont le CE des Communes, CC, CDC, PR, BE, E/ses et les acteurs bénéficiaires.),
- L'IEC Entretien des infrastructures réalisées et de l'ensemble du patrimoine des communes en général et de l'aspect environnemental de ces réalisations.

Juillet-Août 2006

- **MINENVEF / ONE / PROJET MINIER DYNATEC D'AMBATOVY MORAMANGA (Extraction de Cobalt et de Nickel)**

Responsable pédagogique et formateur des 28 consultants, membres de la CEAP ou Commission d'Enquête et d'Audience Publique, en vue de la participation publique à l'enquête et à l'évaluation publique de l'EIES ou Etude d'Impact Environnemental et Social du projet minier DYNATEC / Ambatovy – Moramanga (extraction de cobalt et nickel) sur les résultats de l'EIES dudit Projet minier de DYNATEC (devenu SHERITT-DYNATEC AMBATOVY), selon le Décret MECIE / Gouvernement et Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts :

- Enquêtes et Audiences publiques à 3 niveaux : Internationale et Nationale à Antananarivo ; Provinciale à Toamasina-Tamatave ; Locale et Régionale à Moramanga).
- Enquêtes publiques au niveau des 112 villages et 13 communes rurales et 3 districts concernés de près par le projet avec ses cinq composantes (mine / pipeline de 220 km / usine de transformation / parc à résidus et extension du port de Toamasina).

Janvier 2005 à Avril 2006

- **FONDATION AGAKHAN ISMAILIS DE MADAGASCAR**

Coordinateur National d'un Programme de Développement Rural Intégré de l'AKDN (AGA KHAN DEVELOPMENT NETWORK), à Madagascar. Sites d'intervention : Région Sofia, avec Port Bergé, Befandriana, Mandritasra et Marontandrano. Panier technique : subventions en nouvelles semences améliorées, engrais et fertilisants à l'endroit des producteurs de riz de ladite région – : jeunes plants de 15 à 17 jours, sarclage, riziculture en ligne, fertilisation, maîtrise de l'eau, respect du calendrier agricole et respect de l'environnement. Et 3 autres Projets : Micro Finance en milieu Rurale / Education par Excellence et Santé.

Décembre 2003

- **COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DU SUD – CGDIS / PRIMATURE**

Consultant Expert en Développement pour :

1) ETUDES ET TRAVAUX POUR LA REDYNAMISATION STRATEGIQUE DU CGDIS DANS SES ATTRIBUTIONS DE COORDINATION ET DE SUIVI-EVALUATION.
   - élaboration et la mise en place d'une méthodologie concertée de coordination par CGDIS pour tous les acteurs de développement du Grand Sud de Madagascar.
   - confection d'une stratégie relative à l'application d'une telle coordination stratégique et opérationnelle actualisée et/ou adaptée du CGDIS, notamment : *de coordination et de pourvoyeur de tout projet de développement implanté dans le Sud, de suivi - évaluation des états d'avancement de ces projets et/ou de leurs activités respectives, lui référant un rôle de facilitateur et d'une plateforme de concertation - la collecte et la diffusion de toutes les informations relatives à chaque projet.*
   - proposition des voies et moyens pour la mise en œuvre d'une telle méthodologie de coordination.

2) ORGANISATION D'UN ATELIER NATIONAL DE CONCERTATION ET DE MISE A NIVEAU D'INFORMATION DE TOUS LES ACTEURS DE DEVELOPPEMENT DU SUD DE MADAGASCAR

Octobre / novembre 2003

- **PROGRAMME SAHA DE L'INTERCOOPERATION SUISSE / AMBASSADE SUISSE**

Consultant Expert en IEC sur la « REVUE DE LA STRATEGIE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION / SIC SAHA PHASE 2 AU NIVEAU DE TROIS REGIONS : IMERINA, BETSILEO, MENABE ».

Capitalisation dans une démarche participative les leçons apprises lors de la SIC phase I du Programme. Promotion des échanges Inter Régionaux sur les pratiques des outils d'Information et de Communication. Définition de la SIC dans sa phase II à travers le processus du système d'Information et de Communication.

Juin 2003 - juillet 2003

- **AGETIPA / FINANCEMENT AFD (Agence Française de Développement) - POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE URBAINE DE MAJUNGA**

Consultant Sociologue pour la « VALIDATION SOCIALE DES DEPLACEMENTS TEMPORAIRES DES MARCHANDS POUR LA REHABILITATION DES QUATRE PRINCIPAUX MARCHES DE LA VILLE DE MAJUNGA » : les impacts sociaux des déplacements temporaires des marchands des 4 marchés de la ville, recueils des points critiques de ces déplacements, et recommandations des actions à mener, pour leurs relocalisations temporaires.

De mars 2003 à décembre 2003

- **PNUD / UNDP MADAGASCAR – DAP 1 : Gouvernance et Politiques Publiques pour un Développement Humain et Durable**

Consultant Expert Sociologue et en Communication pour l'élaboration de « Stratégies de Développement et orientations vers la maîtrise des NTICs / Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication à Madagascar. Etudes sur les besoins nationaux de contenus et applications ». Il s'agit d'élaborer un Répertoriage et une évaluation des systèmes d'information, des sources d'information, des sites et portails disponibles sous toute l'étendue du pays (privé et public) – Réalisation d'une étude des besoins et attentes des diverses catégories d'usagers - Identification des contenus et applications les plus pertinents permettant d'accroître le nombre d'utilisateurs et adaptés au contexte économique, socioculturel et réglementaire malgache.

-

Janvier 2002

- **CFSIGE / MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA VILLE / CAT / BANQUE MONDIALE** - *Financement IDA : Projet PGIDR (Projet de Partenariat entre le Secteur Public et le Secteur Privé et Gestion de l'Information pour le Développement Régional)*

Consultant Expert en Formation de Formateurs, en IEC

Formation de formateurs : Ateliers régionaux pour les 3 CRD / Comité Régional de Développement pilotes de Madagascar : CRD MANGORO - MORAMANGA / CRD MENABE – MORONDAVA / CRD ANOSY - TOLAGNARO (Fort Dauphin)

- Elaboration des Programmes Annuels d'Activités ou PAT 2002 – Plan annuel de travail
- Elaboration de PCD ou Plan Communal de Développement et/ou SDR – Schéma de Développement Régional :
- Encadrement pour Formation des Formateurs.

De juillet 2001 à octobre 2001

- **MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT & L'OFFICE NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - ONE**

Chef de file de la Commission d'Enquête et d'Audience Publiques / CEAP relative à l'évaluation publique de l'EISE : Etude d'Impact Social et Environnemental.

« ETUDE D'IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DU PROJET ILMENITE DE QIT MINERALS MADAGASCAR / QMM S.A DE FORT-DAUPHIN », et ce conformément au décret MECIE / Mise en Compatibilité de l'Investissement avec l'Environnement :

- Formations des Enquêteurs et Auditeurs pour l'Evaluation Publique, en vue de la Consultation Publique de l'EIES (Etude d'Impact Environnemental et Social du Projet minier de QMM S.A à Fort Dauphin.
- Enquête Publique et Evaluation Publique dans les régions de Mandena, Ste Luce et Petriky / Anosy (Fort Dauphin)
- Enquête Publique et Audience publique au niveau Régional à Fort Dauphin
- Enquête Publique et Audience publique au niveau National à Tuléar
- Enquête Publique et Audience publique au niveau International à Antananarivo.

Et ce, en vue de l'obtention d'un permis environnemental pour QMM, lui permettant de passer à la phase de construction accompagné d'un PGES ou Plan de Gestion Environnemental et Social, avec divers volets et autres mesures de mitigations.

De décembre 1999 à mars 2001

- **LANDSCAPE DEVELOPMENT INTERVENTION / LDI - USAID**

Responsable de la Communication, de l'Education à l'Environnement et Superviseur des Socio Organisateurs des Associations Paysannes « Koloharena » et des Ong Partenaires du Programme LDI.

Régions d'intervention : Fianarantsoa, Mahajanga et Tamatave :

- Etablissement et mise en œuvre des plans de communication, d'éducation relatives à l'Environnement en liaison avec la production agricole des Associations paysannes «Koloharena »/ Groupements villageois et partenaires bénéficiaires du Programme LDI/USAID,

- Suivi et évaluation des performances des ONG partenaires du Programme dans plusieurs domaines selon les termes de références du contrat de collaboration entre ceux-ci et le LDI.

D'octobre 1996 à août 1999

- **FONDATION MALGACHE EN ENVIRONNEMENT - TANY MEVA**

Responsable de l'Information, de la Communication et de la Levée de Fonds

- Conception, élaboration d'une stratégie de communication / politique d'appui et programme de subventions dans les domaines d'intervention de la Fondation Tany Meva : biodiversité, IEC Environnement, zones sensibles et zones humides, agriculture et forêts, océan et côtes, eau, énergie… le tout pour une meilleure contribution à la gestion des ressources naturelles à Madagascar et à la lutte contre la pauvreté :
- Appuis à l'élaboration d'un MIP (Mémoire d'Identification d'un Projet) et d'un MAP (Mémoire d'Avant-projet);
- Levées de Fonds : créations d'événements à caractère de sensibilisation, de vulgarisation de gestion traditionnelle des ressources naturelles, d'une nouvelle technique agricole et d'éducation environnementale.

De juin à sept. 1996

- **FONDATION MALGACHE EN ENVIRONNEMENT - TANY MEVA**

Consultant Expert

- Mise en place des Comités Consultatifs Régionaux ou CCR de la Fondation Tany Meva, érigés dans 50 villes de Madagascar : enquêtes, sélections des membres (50) issus des milieux diversifiés et connaissant les problèmes environnementaux et la valorisation en vue d'une meilleure gestion des ressources naturelles de leur région respective.
- Mise en place d'une structure d'élection des membres composant le Conseil d'Administration de la "Fondation Malgache en Environnement - TANY MEVA"
- Elaboration d'un programme de subventions et/ou Matching Fund
- Atelier de regroupement membres du CCR pour une formation sur « l'identification des projets liés à la gestion des ressources naturelles, à la protection de l'Environnement et le développement durable », projets répondant aux critères d'éligibilité de la Fondation Tany Meva.

1994 – 1995

- **WWF INTERNATIONAL A MADAGASCAR**

Communication Officer

- Conception, élaboration et mise en place d'une stratégie de Communication (pour 3 ans) pour le WWF à Madagascar : communication interne, institutionnelle, lobbying, créations d'événements et autres manifestations, mais surtout promouvoir le WWF auprès des stations de radio, de chaînes de télévision, la presse écrite et les média traditionnelles.
- Réalisation d'un film vidéo (41 mn) relatif aux grands problèmes de l'Environnement à Madagascar : problème de l'eau dans le Sud malgache, de l'énergie à Tananarive, des plantes médicinales et tradi-praticiens dans les réserves spéciales, de la déforestation en général et de l'éducation à l'Environnement menée par WWF en particulier.
- Encadreur/Facilitateur d'ateliers de communication axée sur l'expression écrite pour les responsables IEC et relations publiques des six (6) Aires Protégées / Projet PCDI-WWF.
- Création d'événement : concours de "Hira Gasy et Environnement" - JME/Juin 95.

1989 – 1994

- **WWF INTERNATIONAL A MADAGASCAR**

Administrateur de Programme / Unité Education à l'Environnement *avec 5 Projets (Réalisation, Suivi Evaluation)*

Premier responsable de la mise en œuvre, de la supervision, de la coordination ; du suivi évaluation, des rapports et orientation de 5 projets formant un Programme d'Education à l'Environnement :

- Projet Education à l'Environnement avec le MINESEB : conception, élaboration document de projet, recherche financement, mise en œuvre, suivi évaluation, rapports et extensions avec des documents d'accompagnement.
- Projet Centre Culturel et Educatif à l'Environnement / CCEE à Tananarive, Fianarantsoa et Mahajanga.
- Projet journal magazine d'orientation écologique « Vintsy » : conception, élaboration, recrutement et encadrement des journalistes sélectionnés, éditions, diffusions et distributions.
- Projet Relations, formation, collaboration, recherche et gestion de fonds avec les Ong internationaux et nationaux, notamment en matière d'éducation à l'Environnement : renforcement institutionnel, formation de leurs cadres (du bénévolat au professionnalisme), professionnalisation des ONG et Communautés villageoises en matière d'activités génératrices de revenus ou AGR, de gestion financière et petits crédits liés au développement durable en harmonie avec l'Environnement.
- PCDI : Projet de Conservation & Développement Intégré.

Superviseur du volet Education et Communication au niveau de six (6) Aires Protégées ou PCDI / WWF : Montagne d'Ambre (Diégo), Marojejy (Andapa), Andringitra (Ambalavao), Zombitse-Vohibasia (Sakaraha), Bezaha Mahafaly (Betioky), Andohahela (Fort-Dauphin).

Conseiller technique et encadreur du volet Communication et Education à l'Environnement du PCDI / Parc Ranomafana.

1983 – 1989

- **CENTRE NATIONAL D'EDUCATION OUVRIERE (CNEO) - PROJET PNUD / BIT / FOP, Dénomination actuelle INTRA ou Institut National du Travail.**

Administrateur de Programme : Responsable de la méthodologie, de la coordination et des matériels didactiques.

Outre la formation des formateurs des responsables syndicaux et des stages régionaux de formation à thèmes et/ou à la carte pour les cadres des diverses Entreprises de l'Ile (Cotona, SMPL, Fanalamanga, Kraomita Malagay, Sotema, Jirama, Secren, Star, Saline, Solima etc...), des missions spécifiques ont été menées et réalisées en tant que Chef de mission ou en tant que Consultant pour :

- Enquêtes / évaluations en vue de la restructuration (pléthore de personnel) et identification des besoins en formation pour la SEPT (Société d'Exploitation du Port de Toamasina) sur recommandations de la Banque Mondiale - Mai / Juin 85
- Evaluation des postes / gestion de carrière pour la FIFABE de Marovoay en vue d'une scission FIFABE-SORIMA, sur recommandations du KFW / RFA - Aout à Novembre 89
- Formation et perfectionnement des agents et cadres, spécifiquement et respectivement au SOTEMA, SECREN, KRAOMITA MALAGASY, FITIM, FANALAMANGA.
- Confection de plusieurs documents et ouvrages suite à ces expériences vécues sur terrains et dans les Entreprises :
  - *Réflexions sur les sanctions éducatives ou la responsabilité au niveau de l'Entreprise.*
  - *Méthodes et résultats finaux d'une évaluation des six séminaires provinciaux du CNEO.*
  - *Rapport et recommandations sur l'enquête / évaluation de la SEPT - Toamasina.*
  - *Rapport d'évaluation qualitative et quantitative de personnel de la FIFABE - Marovoay.*
  - *Manuel des Educateurs / CNEO*

1971 - 1983

- **CENTRE MALGACHE DE PRODUCTION DE FILMS EDUCATIFS - CMPFE : l'actuel CINEMEDIA**

- **Journaliste, réalisateur de films éducatifs** pour l'animation rurale et le développement rural, ainsi que pour la télévision malgache : Réalisation de cinq (5) films didactiques en version malgache.
- Premier responsable et interface du Ministère de Développement et d'Animation Rurale pour la réalisation de films éducatifs pour la formation et le développement du monde rural (nouvelle technique agricole,

emploi des intrants, insecticides et herbicides, le café malgache, la pêche, les services civiques, la promotion de la charrue à bœufs et autres approches et techniques pour les ruraux malgaches.

V. AUTRES TRAVAUX DE CONSULTANCES

1. ***Pour le compte de FNUAP / UPD / BIT/ MIN JS. MAG 94 / PO3***

Durée : deux mois

- Etudes sur la Connaissance, les Attitudes et les Pratiques (enquête CAP) de la Politique Nationale de la Population pour le Développement Social et Economique ou PNPDES axés sur des thèmes sectoriels. tels, PAS : Programme d'Ajustement Structurel - SMI / PF : Politique de Santé Maternelle et Infantile et Planning Familiale - PEFP : Politique de l'Emploi et de la Formation Professionnelle - PNVA : Programme National de la Vulgarisation Agricole - PNE : Programme National de l'Environnement - ARS : Actions de Réinsertion Sociale et de plans d'actions en matière : d'éducation, sensibilisation, information, mass média et média traditionnelles.
- Collaborateur / Conseiller en Communication pour l'élaboration, la confection et les pré-tests des documents de sensibilisation (posters, affiches, booklets, autocollants..) pour « Jeunes et Santé de la reproduction ».
- Enquête CAP (Connaissance, Attitude et Pratique) pour le projet « Jeunes et Santé de la reproduction ».

2. ***Pour le compte de la BANQUE MONDIALE / ONE / MIN ENV / IDA Crédit 2125 MAG*** Durée : deux mois

Thème : **Préparation du PE II Programme Environnemental II dans le cadre du PNAE.**

Volet : **Formulation de la composante : « sensibilisation, information, éducation, formation relatives à l'Environnement - SIEF» en tenant compte des volets appuis :**

- Environnement social,
- Environnement urbain et assainissement,
- Environnement côtier et marin,
- Education formelle et non formelle,
- Education sectorielle (les nouveaux maires, nouveaux élus, éducation de proximité),
- Les problèmes de communication « PUB sectorielle » du PE I, et
- Les activités menées par les différents AGEX (Agences d'Exécution) : ANGAP, ANAE, FTM ; DEF, DDA - et les opérateurs/bailleurs : WWF, CARE, CI, USAID, GTZ et la BANQUE MONDIALE ainsi que les autres ONG internationaux.

3. ***Pour le compte du Projet KEPEM / USAID / FONDATION TANY MEVA / COMITE AD HOC DU FORUM DE FOULPOINTE*** *(juin 1994)*

Thème : **Projet de loi relatif aux ONG à Madagascar en remplacement et/ou en complément de l'Ordonnance 60-133 relatives aux Associations Sans But Lucratif (ASBL).**

Six consultations régionales dans les Chefs lieux de Faritany auprès des Associations et Ong malgaches régis par l'Ordonnance 60-133, en vue d'un Forum National pour la formulation d'un projet de loi à soumettre à l'Assemblée Nationale (session Mai 96) et relatif aux Associations Sans But Lucratif (ASBL) et ONGs.

4. ***Pour le compte du Projet KEPEM-ARD / ONE / USAID***

Durée : deux mois avec un Atelier National à Mahajanga en juillet 95

Thème : **Traduction en modules de communication la composante volet appui SIEF du PE II (Sensibilisation, Information, Education et Formation) à l'Environnement.**

Formation d'une campagne de sensibilisation et élaboration d'une stratégie de communication pour les AGEX du PE II, les opérateurs, les privés et les élus (Députés, Maires, Conseillers Municipaux), les institutions publiques, les ONG, les paysans et autres catégories socioprofessionnelles.

5. Pour le compte de la FAO / BIODEV / DEF

Thème : **Valorisation des ressources naturelles de Madagascar et régulations nationales et internationales (biodiversités, faunes et flores) – TRAFIC / CITES.**

Facilitateur d'un atelier national de mise à niveau d'informations entre le DEF (Direction des Eaux & Forets), les groupements de paysans et les opérateurs économiques exportateurs de produits de la "faune et flore".

VI. ETUDES, STAGES ET FORMATIONS

AVRIL 2008 : Atelier de formation relatif au « Budget Participatif et Redevabilité Sociale, EITI ».

JUIN 2002 : FORMATION SUR L'ERP / MARP ET LE PCD PAR LE FID / FONDS D'INTERVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT / BANQUE MONDIALE

- Evaluation Rurale Participative (ERP – MARP)
- Notion de projet / Elaboration des documents pour un projet
- Suivi d'un projet
- Budget Communal / Législation Communale

2001 Atelier de formation sur l'Evaluation Publique d'une EISE/ Etude d'Impacts Social et Environnemental d'un Projet minier :

- rappel sur l'EIE et la MECIE mise à jour,
- Mise à niveau sur l'EISE,
- Technique et approche d'une première Evaluation Publique sur l'EISE d'un Projet minier (QMM Madagascar).
- Evaluation publique (enquête et audience publique au niveau local, nationale et international)

1996 Atelier de formation des formateurs sur les Etudes d'Impacts Environnementaux (EIE / MECIE) par le Projet KEPEM / USAID / ONE / Octobre 96.

1994 Atelier sur l'Ecotourisme – GEF / ANGAP / ONE à Toliara et Nosy Be ; Workshop « Communication interne et externe pour WWF-Madagascar. »

1993 AIE ou Académie Internationale de l'Environnement à Genève / Suisse, en collaboration avec le PNUE - Naïrobi-Kenya : « Environnement et Développement durable. » / Septembre à Décembre.

- Dichotomie : Développement durable et Environnement dans les pays émergents. Problèmes du monde rural face à la pauvreté et les techniques nouvelles d'informations.
- Cas des pays émergents : problèmes et solutions en matière de gestion des ressources naturelles, de la protection de l'Environnement face à une démographie galopante et une pauvreté croissante,
- Planification de Programme et de Projet et mise en œuvre.
- Techniques de Communication (CIP, CCC, et autres NTIC….)
- Techniques de négociations et lobbying,
- Suivi évaluation des projets – audit interne et externe,
- L'après Rio et l'Agenda 21.

1992 ACCT ou Agence de Coopération Culturelle et Technique de Paris : Séminaire International à Antananarivo sur le thème « L'Education à l'Environnement et les plantes médicinales. »

- **WWF International** – Workshop à Kuala Lumpur / INDONESIE : « Sub-Committee meeting Environmental Education ».

- ANGAP / ONE / USAID - Séminaire International à Fianarantsoa sur « Ecotourisme et Développement durable à Madagascar ».

1991 WWF International à Madagascar / MEN / ONE/ BANQUE MONDIALE - Dans le cadre du PAE, en vue de la mise en place du PE I / composante IEC : préparation de document de base et d'information pour le séminaire national relatif à l'Education et la Formation environnementale.

Président de la Commission « Education de base et Education à l'Environnement ».

1978 UNIVERSITE DE MADAGASCAR

Filière socio économie : 4è année de maîtrise

Filière lettre : licence ès - philosophie.

1970 IRFED / FRANCE : Institut de Recherche et de Formation en Développement - Paris 13è

- Développement durable, animation rurale et communication de masse,
- Méthodologie d'approche en milieu rural : associations et groupements villageois, ONG ...
- Psychologie sociale et phénomène social de changement de comportement (CCC) en milieu rural dans les PVD,
- L'Education des adultes et l'andragogie.

ORTF/ FRANCE : Office de la Radio et de la Télévision Française

Journaliste cinéaste, avec une spécialisation pour la réalisation de films éducatifs pour le monde rural (pré enquête socioculturelle, réalisation et étude d'impacts).

VII. DIPLOMES OBTENUS

- DIPLOME (Post Universitaire) DE L'**AIE** ou **Académie Internationale de l'Environnement** Genève/Suisse : **Environnement et développement durable (L'APRES RIO et L'AGENDA 21).**
- DIPLOME DE L'**IRFED / FRANCE** : Institut de Recherche et de Formation en Développement

  Paris 13è.

- DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MADAGASCAR **en Socio Economie** : 4è année de maîtrise
- DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MADAGASCAR **en Lettres** : licence ès philosophie.
- FORMATION EN **JOURNALISME A L'ORTF /** Office de la Radio et de la Télévision Française – PARIS FRANCE : Journaliste cinéaste, spécialiste en réalisation de films éducatifs pour le monde rural (pré enquête socioculturelle, réalisation et étude d'impacts).

VIII. AUTRES RENSEIGNEMENTS

- Langues : pratique le français et l'anglais
- Permis de conduite automobile
- Maîtrise de l'outil informatique : logiciels tableur, traitement de texte
- Expert, membre du CEA du FCRA / PSDR (sous registre 016).
- Chargé de cours à l'Université d'Ambovombe Androy, filière Sciences sociales
- Enseignant à l'Institution Universitaire CEL ou Centre Ecologique de Libanona, Fort Dauphin Tolagnaro.

  Deux modules : Techniques de Communication et GRH

- Professeur professionnel à l'Université d'Antananarivo : cours de formation en journalisme de la 3è promotion de 1998 (Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Département Interdisciplinaire et de Formation professionnelle).
- Et Filière SOCIOLOGIE : Formation Professionnalisante en Sociologie du Travail et Développement / FPTSD « Les techniques de communications sociales et communication environnementales ».

- Etait enseignant, responsable de « La Communication sociale / Les techniques de négociations et lobbying » à l'Université Catholique de St Michel – SAMIS ESIC - Antananarivo**.**
- Chargé de cours à l'ENJEP / Carion et au CNFA / Androhibe.
- Ex membre du Comité Directeur de la Fédération Malgache de Football / FMF : Président de la Commission Communication et Marketing.
- A été « Commissaire Superviseur » et/ou « Coordinateur Général » de :
  - la Foire de l'Environnement à Ampanihy-Ouest - 16, 17, 18 septembre 1999,
  - la Foire « Vavy Sambany 2000 » à Beforona - du 15 au 19 octobre 2000 - manifestation organisée dans le cadre de la Journée Mondiale des Femmes Rurales (JMFR) en collaboration avec les Ministères de l'Agriculture et de la Population.
  - « TREMPLIN » Salon du Sport – Antanarivo Juin 2002 et Septembre 2002 (deux éditions).
  - JPO 2008 ou Journée Porte Ouverte de QMM à Fort Dauphin.
  - Forum International des Chambres de Commerce et de l'Industrie des Iles de l'Océan Indien en Novembre 2011
  - JIT, Journées Internationales du Tourisme, Octobre 2012 à Fort Dauphin.
  - Participant à la FIM, Foire Internationale de Madagascar en 2011 et 2012 à Antananarivo.

Attestation :

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mes expériences professionnelles.

Antananarivo, le 12 octobre **2016**

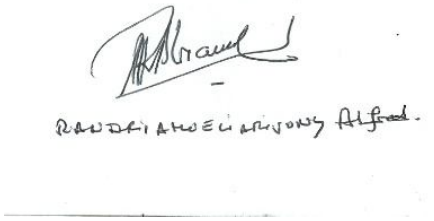

CURRICULUM VITAE

NOM: RAVELOSON

PRENOMS: Patrick Martin Nanahary

Tel: 034.45.008.35/033.05.641.05

E-mail: nanahary@yahoo.fr

Adresse: Lot VII AT Ampamakiambato Tolagnaro

I SYNTHESE DE COMPETENCE

- Bonne capacité en coordination
- Forte capacité en mobilisation sociale et dialogue communautaire
- Formateur confirmé en plusieurs modules
- Socio organisateur expérimenté
- Enorme expérience et bonne maitrise de plusieurs approches et facilitation tels que : GARE, AMED, ASEG, MARP, APNV, COMMON GROUND etc.……...
- Maitrise de plusieurs dialectes malgaches
- Bonne capacité en informatique (Word, Excel, Power point, etc.…)

II FORMATIONS ET DILOMES OBTENUS

Aout 2016 ; Formation sur la procédure du marché public

Conçu et animé par l'autorité de régulation d'Antananarivo au Cénacle Diocàse de Tolagnaro

Juillet 2016 ; Formation à distance en filière Informatique et multi média au New Technological Laboratory Alarobia Antananarivo, en vue d'obtention d'un diplôme de Technicien Supérieur Spécialisé

Juin 2016 **:** Formation sur les Normes de construction des Infrastructures Hydro agricoles contre les crues et les Inondation à Madagascar(**NIHYCRI),** à l'espace SOAIEGNA Tolagnaro, conçu et animé par FRDA Anosy.

- ✓ Type de calcul de stabilité des ouvrages hydro agricoles
- ✓ Calcul des débits hydrauliques
- ✓ Notion en levé topographique
- ✓ Les exigences du NIHYCRI

Mai 2015 : Formation sur la gestion et transformation des conflits basée sur l'approche Common Ground, à la salle de réunion de Search For Common Ground TANA, conçu et animé conjointement par SFCG/PNUD

- ✓ Les différents types de conflits
- ✓ Les 5 types de résolution de conflits
- ✓ L'approche Common Ground

Octobre 2011 : Formation des cadres et dirigeants des PME sur la technique de négociation et gestion des partenariats

- Conçu et animé par CITE Ambatonakanga

Mai 2011 : Formation des cadres dirigeants des PME sur la gestion des travaux et comptabilité des PME HIMO

- Conçu et animé par CFHIMO à la grande salle de la CU/F-D

Mai-Juin 2008 : Formation théorique et pratique sur la redevabilité sociale ou Comminuty Score Cards « CSC », au sein de 04 sites (Mandromondromotra, Soanierana, Ranopiso, Fort Dauphin)

- Conçu et animé par le partenariat PACT/MSIS ; PIC/PGDI ; BIANCO/BANQUE MONDIALE

Juill2002-Avri 2003 :- Formation théorique et pratique en **Management Situationnel** et **évaluation**, ainsi que **50 modules d'animation, organisation et conception de formation**

- Conçu et animé par la cellule d'appui de la direction Afrique de l'ONG Internationale Aide et Action sis à **Dakar SENEGAL**

Janvier-Février 2002 : Formation des formateurs sur la Gestion du cycle de projet intégrant la dimension genre et développement en **06 modules**

- ✓ **-**Notion fondamentale du genre et développement
- ✓ -Etape d'analyse dans l'approche cadre logique
- ✓ -Etape d'analyse dans la planification cadre logique
- ✓ -Elaboration des indicateurs
- ✓ -Cadre logique comme outils de gestion
- ✓ -Les études et les termes de référence

- Conçu et animé par la cellule FORMFED d'Antananarivo à Ifaty Tuléar

Août 2001 : Formation en Andragogie, évaluation et recherche participative **(ERP)**

- Conçu et animé par la direction régionale du FID Tuléar

Mois de Mars 1996 : Formation sur l'organisation des réseaux d'irrigation en 5 modules :

- ✓ -Maitrise, contrôle de distribution et partage d'eau
- ✓ -Type de calcul de mur de soutènement
- ✓ -Protection des rivières, canaux et ouvrages
- ✓ -Terrassement mécanique
- ✓ -Calcul de sous détails de prix et passation de marchés publics (FDE, FED, Banque mondiale et autres bailleurs)

- Conçu et animé par le service provincial du Génie rural d'Antananarivo au CFAMA d'Antsirabe

Formation en technique de communication **(IEC) :**

-Technique d'animation
- Système de riziculture intensive **(SRI)**
- Technique de défense et restauration du sol **(DRS)**

- Conçu et animé par le centre d'apprentissage pour la promotion rurale (CAPR) Ambozontany Fianarantsoa

Technique d'agroforesterie **(marcottage et greffe etc.…)**

Méthode accélérée et recherche participative **(MARP)**

- ❖ Conçu et animé par le volet développement rural du WWF/ANDOHAHELA Fort-Dauphin

Février –Décembre 1998 : Formation théorique et pratique sur l'approche participative au niveau village « **APNV** », au sein de **4 sites** de la province d'Antananarivo (Mangamila, Ambohidratrimo,Manjakandriana,Anjozorobe)

- ❖ Conçu et animé par la Direction Inter régional de l'Agriculture d'Antananarivo **(DIRA)**

- ***Diplômes :***
- ➢ Attestation de formation sur Normes de construction des Infrastructures Hydro agricoles contre les crues et les Inondation à Madagascar(**NIHYCRI**) **2016**
- Certificat de Formation sur la gestion et transformation des conflits basée sur l'approche Common Ground**,(2015)**
- Certificat de formation des cadres et dirigeants sur la technique de négociation et gestion de partenariat octroyé par (CITE) **(2011)**
- Certificat de formation des cadres dirigeants sur la gestion des travaux et comptabilité simplifiée des PME HIMO octroyé par CFHIMO **(2011)**
- Certificat de formation en Comminuty score cards « CSC **(2008)** »
- Certificat d'excellence en appuis conseils formations **(2006)**
- ➢ Attestation de formation théorique et pratique en Management situationnel et évaluation à Dakar Sénégal **(2003)**
- ➢ Attestation de formation théorique et pratique sur l'approche participative au niveau village « APNV » **(1998)**

- ❖ Diplôme d'étude Supérieur en Management d'entreprise **(1998)**
- ➢ Attestation de formation sur l'organisation des réseaux d'irrigation **(1996)**
- ❖ BACCALAUREAT « A2 » **(1984)**

- ***AUTRES***
- ***Connaissances supplémentaires :***
  - ✓ Bureautique (Word, Excel, Power Point, Internet)
  - ✓ -Dessin d'art et Dessin technique
  - ✓ Us et coutume du grand Sud

- **Langues étrangères** : Français, Anglais (Lire, écrire, parler)

- **Dialectes** : Merina, Betsileo, Antesaka, Sakalava, Antanosy, Tatsimo, Antandroy, Mahafaly, Bara, Vezo et Masikoro

Permis de conduire : catégorie **A** et **B (2002)**

- **Vie associative et loisirs**
- ✓ Lecture, Volley ball
- ✓ Président de l'Association « Fampivelarana sy Fampivoarana ny maha olona » **(2016)**
- ✓ Président du groupement des prestataires de service au sein du District de Tolagnaro**(2016)**
- ✓ Elu, philosophe de l'année 2015 du staff SFCG Madagascar lors de la réunion annuelle 0 tana ,en Décembre 2015 **(2015)**
- ✓ Président fondateur de l'association « FITEA » **2011**
- ✓ Membre fondateur de l'ASE JUNIOR de Fort-Dauphin**(1991)**
- ✓ Lauréat national lors de la journée mondiale de l'environnement **(1991),** par le biais du poème intitulé « AROVY NY TONTOLO IAINANA ETO TOLAGNARO »

III.REFERENCES PROFESSIONNELLES

Mars 2016 – Juin 2016 : Socio organisateur du Bureau d'étude *ZAZ Engineering*

- ✓ Diagnostique participatif des 5 Associations des usagers de l'eau du réseau Hydro agricole de Manambaro
- ✓ Formateurs des 5 Associations des usagers de l'eau en gestion fonctionnelle et associative, ainsi qu'en technique de gestion de réseau hydro agricole
- ✓ Facilitation à propos des apports des usagers en numéraire et en nature
- ✓ Rédaction des rapports intermédiaires et finaux

Sept 2014 – Fév. 2016 : Coordinateur des Relations avec les Médias et Communauté pour la région Anosy

- ✓ Coordonner les activités des Moniteurs communaux et les réseaux communautaires (Projet UNICEF / MAD 709) et (Projet PNUD / MAD 712)
- ✓ Former les Moniteurs communaux et les réseaux communautaires en technique de communication pour le développement, dialogue communautaire, gestion et transformation de conflit selon l'approche Common Ground
- ✓ Rédaction des rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels

Mars-Avril 2014 : Consultant *de l'Association* ***HARISOA****, concernant l'élaboration du Projet Professionnelle du* ***TTR/ANOSY***

- ✓ Planification conjointe avec l'équipe du TTR Anosy
- ✓ Diagnostique Institutionnel participatif au sein des 3 Districts de la région Anosy, à travers 1 Focus group/ District
- ✓ Restitution sur présentation en Power Point
- ✓ Rédaction des rapports (Intermédiaire et final)

Septembre2013-Février 2014 : Consultant bénévole *chez les Sœurs Filles de la charité Amboasary-sud dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du projet des études secondaires catholiques.*

- ✓ Evaluation proprement dite selon les critères des bailleurs de fonds
- ✓ Rédaction du rapport d'évaluation

Juin-Aout 2013 : Consultant *en développement humain de* ***l'ONG »ZAZA GASY »*** *pour appuyer la plateforme « VAGNOMASY « concernant* ***l'enlèvement des ordures des 11 Fokontany*** *de la commune Urbaine de Fort-dauphin*

- ✓ Elaboration des stratégies de collecte
- ✓ Présentation des stratégies sur power point auprès des parties prenantes
- ✓ Conduite des réunions au sein de chaque Fokontany
- ✓ Faire le suivi des Moniteurs villageois
- ✓ Rédaction du rapport final

Avril-Mai 2013 : Facilitateur Consultant de l'ONG International « Better U » *concernant l'évaluation du KADAHA en appliquant l'outil Do No Harm*

- ✓ Elaboration et formulation des questionnaires ave les deux experts Internationaux
- ✓ Faciliter la mise en œuvre de l'évaluation (Interprète et/ou traducteur)
- ✓ Collecte des données, les récapituler et les analyser
- ✓ Contribuer à la rédaction des rapports

Février - Mars 2013 *: Formateur - Consultant du Santenet2 pour former 2 Associations des jeunes en technique de poterie et en gestion financière*

- ✓ Elaboration du plan de formation et le plan de session

- ✓ Conduite de formation
- ✓ Rédaction du rapport

Décembre 2012-Janvier 2013 : Consultant chez les Sœurs Filles de la charité d'Amboasary sud, concernant le montage de dossier de projet de construction des classes secondaires

- ✓ Montage du dossier de projet (Cadre logique et Etablissement Devis et Plans)
- ✓ Les soumettre auprès des bailleurs de fond susceptible de financer le projet

Aout 2012-Septembre 2012 : Facilitateur consultant du RTQMM pour la mise en place du système de dialogue continu entre le tryptique (Société civile, Sté économique, Etat) « KADAHA TOURS »

- ✓ Responsable du secteur éducation lors de la restitution intercommunal

Février 2012- Juin 2012 : Facilitateur consultant du RTQMM pour la mise en place du système de dialogue continu entre le tryptique (Société civile, Sté économique, Etat) « KADAHA »

- ✓ Conduite des dialogues communautaires (Focus group)

22 Mai – 24 Mai 2012 : Accompagnateur traducteur de MJonathaFriedman, enseignant chercheur de l'Université de Princeton(USA) pour une mission d'évaluation de l'approche « Rapid Result Initiative » dans la Région Anosy.

- ✓ Interprète dialectal Antandroy) et linguistique (Anglais)

Février 2010- Janvier 2012 : Coordinateur de l'association des Formateurs-**I**ngénieurs et **T**echniciens d'**E**levage et d'**A**griculture, dénommée **« FITEA »**

- ✓ Formateur principal lors des formations des organisations paysannes de Tranomaro, Tsivory, Marotsiraka, Ebelo dans le cadre de partenariat avec le FRDA/ANOSY et l'Union Européenne sur les thèmes ci-dessous **:**
- ✓ **V**ie associative et gestion organisationnelle, commercialisation des produits, Technique d'élaboration de Business plan
- ✓ Responsable technique lors de la mise en œuvre du pavage au PK 11080 au 11175 du RIP 118 reliant la C/R de Soanierana et Ranomafana
- ✓

Février 2010 au Mars 2010 : Formateur Consultant, ayant formé plusieurs Associations des Usagers de l'eau de la commune rurale d'Ifarantsa

Janvier 2009 au Mars 2010 : Coordonnateur du Centre de services Agricoles « AVOTSY »

- ✓ **02/02/09 au 02/03/09 :** Encadreur professionnel de Mlle.Tiandray Cyrilla, étudiante de l'EESDGS de Toamasina lors de la préparation de sa maitrise et ayant obtenu la mention « Très bien »

Août 2008 - Février 2009 : Responsable de développement éducatif de l'ONG International **A**ide **e**t **A**ction, intervenant dans le district de Betroka et spécifiquement pour la réforme du système éducatif en partenariat avec le **MEN.**

- ✓ Approche progressive par la Responsabilisation de la Maîtrise d'ouvrage délégué (A-MOD)
- ✓ Approche progressive par la Responsabilisation de la collectivité Territoriale (ARCT)
- ✓ Approche progressive par la Responsabilisation de la communauté (ARCL)

Mai 2009 - Décembre 2008 : Facilitateur régional en redevabilité social du secteur santé ou « **C**omminuty **S**core **C**ards »du projet PACT/MSIS en partenariat avec la Banque Mondiale/PGDI/PIC/BIANCO, intervenant dans 20 communes de la région de l'Anosy, à savoir : Mandromondromotra,Fort-Dauphin,Soanierana,Ranopiso,Amboasary,Tsivory,Esira,

Ebelo,Ifotaka,Behara,Marotsiraka,Ambatomivary,Mahabo,Analamary,Ivahona,Ambalasoa,Jangany,Iabokoho,Mahatalaka, et Betroka.

Décembre 2008 : **Formateur des Formateurs** (22 Chef ZAP) de l'ONG Aide et Action à propos de l'atelier thématique : « VIE ASSOCIATIVE ET GESTION FONCTIONNELLE D'UNE ASSOCIATION ».

Février 2008-Mars 2008 : Enquêteur consultant de l'ONG Aide et Action, concernant l'enquête pour le Baseline des écoles à cantine scolaire de la région Androy.

Août 2007 : **Consultant** au cabinet d'étude MIARA MITA en partenariat avec **BIT**, concernant les études préliminaires sur l'accès des citoyens aux services sociaux de base (éducation, santé, habitation, eau potable), dans la région ANOSY

juillet- Août 2007 : **Enquêteur consultant** au service d'appui à la gestion de l'environnement (SAGE/UTR Tuléar),

Août 2006-juin 2007 : **Socio Animateur consultant** du volet appui organisation et formation des bénéficiaires de l'Association MRL-HIMO, en partenariat avec BIT dans le cadre du programme HIMO COMMUNAL

- ✓ **Formateur** des 8 Agents Techniques Communaux de l'OPCI de l'Anosy sur plusieurs modules tels que « Vie associative et développement communautaire, technique de communication, Fiscalité etc.……
- ✓ **Coordinateur** de l'équipe Appui Organisation Formation lors de l'élaboration du plan communal de développement éducatif (PCDE) de la CR Ankaramena.
- ➢ **Ouvrages :** Pistes rurales, pavés, écoles, ouvrages hydro agricoles
- ➢ **Structuration et encadrement de 60 Associations** gérantes des infrastructures de proximité en **plusieurs modules.**

Consultant local en étroite collaboration avec **les deux consultantes** dont :

01 Consultante nationale du Ministère auprès de la présidence chargé de la décentralisation et l'aménagement du territoire « Mme Lalao »

01 Consultante internationale de la Banque Mondiale « Mme Sarah Fee », concernant l'étude de préfaisabilité de la mise en place du FDL (Fond de Développement Local) dans la région ANOSY.

Aout-Septembre 2006 : Consultant à l'Association MRL-HIMO, concernant les études préliminaires et éligibilité du programme HIMO COMMUNAL 2006-2008

Juin- Juillet 2006 : Consultant de la commune rurale d'Ankaramena, concernant la conduite de démarche participative pour monter les dossiers ci après :

1. **ACORDS**
2. **PCCOR**
3. **IGL**
4. **Valorisation de l'expérience communale**
   - ✓ **Responsable de suivi évaluation du** Projet IGL

Juin- Décembre 2005:Socio Animateur Consultant du volet Appui organisation Formation des bénéficiaires, **Responsable** de deux communes occidentales de l'OPCI de l'Anosy, à savoir : La commune rurale d'**Ankaramena** et celle de **Ranopiso.**

Août 2005 : Consultant à l'Association MRL HIMO, concernant l'étude d'impact du programme HIMO COMMUNAL 2005 ainsi que le rapport relatif à cette étude.

Décembre 2004- Mai 2005 : Fournisseur en matériaux locaux du programme HIMO Communal de la région Anosy.

Novembre 2004 : **Consultant** au consortium cabinet ADAPT/PACT/CRS lors de la mise en place du Projet **MISONGA** (Managing Information and Strengthening organisation for Network Governance Approaches).

Juillet 2003- Octobre 2004 : Transporteur urbain (Taxi ville), ayant une R9

IM 1516 UB à Tuléar.

Février 2002- Juin 2003 : Conseiller Formateur de l'ONG International Aide et Action, œuvrant dans le domaine de l'éducation primaire et l'alphabétisation des adultes.

Juillet 2001- Février 2002 : Socio Organisateur Facilitateur de l'ONG RANO SY **VARY SUD,** œuvrant dans le secteur irrigué de la province de Tuléar

- **Coordinateur de l'équipe de l'ONG**, lors de l'élaboration du **PCD de Fotadrevo** (Nov.-Déc. 2001).

Avril 2000- Juin 2001 : Directeur de l'Entreprise « VELOSOA », une entreprise d'étude et de réalisation en Bâtiments et Travaux publics sise au Lot MJ IV 7 Manjakandriana

Juin1995- Mars 2000 : Conseiller Animateur du Projet Micro hydraulique rural d'Antananarivo ,Unité Régional de Manjakandriana.

Mai 1994 – Mai 1995 : ANIMATEUR villageois en développement rural du Projet **WWF/ANDOHAHELA (RNI N°XI)**

- Instauration et encadrement de **08 KASTI** et certains Associations villageoises
- Instauration et encadrement de **03 CSV** (Comité de Santé villageoises)

Mars 1992- Avril 1994 : Courtier libre de l'Assurance ARO Fort-Dauphin

- **Gérant propriétaire d'une carrière minière sise à Fierenakanga Fort-Dauphin**

1986-1987 : Assistant Chef de Plantation à la Société Agricole de Domaine de Peychpérou Amboasary-sud

Tolagnaro, le 12 octobre 2016

Patrick Martin Nanahary RAVELOSON

CURRICULUM VITAE

Rambatomanga Ravonjiarivelo Vero

LOT A K 46
ANKADIKELY
ANTANANARIVO 103

Téléphone 0 34 04 900 34
0 33 14 047 97
Email veronitraina@gmail.com

Résumé des compétences

Spécialiste en Administration générale et Conduite d'activités
Elaboration et exécution budgétaire
Analyste financier
Elaboration, et /ou suivi des procédures
Organisation en Entreprise, planification

Affiliation à des associations / groupements professionnels

Directeur Exécutif de MDA / MAINTSOVOLO DEVELOPMENT ASSOCIATION – ONG régie par l'ordonnance 60 133, constituée par un collège de Consultants experts en Développement social, en Développement rural et en Environnement.

Expériences professionnelles

Du 6 janvier 2016 à fin février 2016 :

- **Chef de Mission d'Etude de Capitalisation du Projet Corridor Forestier Fandriana Marolambo / COFAM mis en œuvre par Madagascar National Parks / MNP**

Le projet COFAM intitulé «Contribution à la réduction de la pauvreté, la conservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique par la co-gestion des forêts primaires du corridor de Marolambo », subventionné par l'Union Européenne, est mis en œuvre par le consortium Madagascar National Parks – Association Intercooperation Madagascar durant une période de Sept (7) ans, entre les années 2009 et 2015. Le projet a pris le défi de mettre en œuvre des approches novatrices notamment sur la co-gestion d'Aire Protégée entre les communautés locales et Madagascar National Parks, sur la valorisation économique des filières forestières et agricoles malgré le degré d'enclavement élevé du site et sur la recherche de concrétisation du mécanisme de compensation des communautés à la base pour leurs activités de préservation des services environnementaux.

Du 8 septembre 2014 au 10 Octobre 2014 :

Consultante auprès du Cabinet Performer Consult pour l'Evaluation avant fin de parcours du projet "upgrading urban slums with shelter and community infrastructure in Toliara" de HABITAT FOR HUMANITY MADAGASCAR et financé par HPUMC. La mission avait pour mandat de :

- Evaluer de l'état d'avancement du projet (degré de réalisation des activités du projet, qualité de réalisation des activités, indicateurs d'impact) ;
- Evaluer les résultats atteints au regard des objectifs ;
- Evaluer des actions de renforcement de capacités ;
- Evaluer la durabilité du projet ;
- Identifier des contraintes rencontrées et proposition de solutions pour les contourner ;
- Formuler de recommandations pour l'amélioration et le renforcement de l'intervention du projet.

Février 2013 à Aout 2013 :

Consultante au sein de CONSORTIUM ODDIT/ ORGANISME DE DEVELOPPEMENT DU DIOCESE DE TOAMASINA – CABINET MIARAMITA auprès d'AMBATOVY Sa pour la mise en œuvre de programme d'activités génératrices de revenus auprès des populations affectées par le Projet Ambatovy et relocalisées à Vohitrambato et à Marovato (Toamasina II). **Identification préliminaire des activités proposées par les ménages. Etude de faisabilité technique et financière des projets : processus de mise en place des microprojets, formulation des microprojets (AGRs), analyse financière, analyse de rentabilité économique. Analyse des marchés de destinations et d'appui. Suivi et évaluation des activités.**

Février 2011 à janvier 2013 :
Directeur Administratif de Phyto-Logic sarl
Supervision, organisation et coordination des services administratifs et des services généraux. Gestion administrative des différents services. Prise en charge de l'organisation et le traitement des informations relatives à ces services. Gestion des domaines juridiques et fiscaux liés au patrimoine (immobilier, assurances…), et à la vie économique (contrats, conventions….) de la Société. Négociation avec les partenaires extérieurs pour le compte de la direction (clients, fournisseurs, administrations….). Responsable de la communication externe de l'entreprise.

Juillet 2010 à janvier 2011 :
Responsable Projet d'Edition auprès de Phyto-Logic sarl.
Etudie de la faisabilité technique des projets et établit les devis correspondants. Présentation de projet aux clients : stratégie - création - budget. Préparation des éléments de réalisation. Suivi des étapes de la chaîne graphique avant présentation client. Relecture et validation des corrections.
Assure la bonne réalisation des éditions (pré-impression, impression et diffusion).

Février / mars 2010 :
Consultante auprès de Programme de Soutien dans la région de SOFIA pour le Développement Rural Intégré (PSSDRI) financé par la Fondation AGAKHAN: Analyse du sous-secteur de Riz à Madagascar et plus particulièrement dans la Région de la SOFIA. Etude sur les marchés du riz et les chaînes de valeur de manière à identifier les activités nécessaires à développer dans les quatre prochaines années du projet PSSDRI. Objectifs : examiner / rechercher, analyser et rapporter sur le sous-secteur du riz afin d'élargir les connaissances existantes sur la compréhension du contexte plus large du marché de riz et comment elle contraigne et offre des opportunités de cibler les agriculteurs en particulier dans la région de Sofia.

Juin 2009 à Avril 2010 :
Directeur Administratif et Financier de REVAFORAGE Sarl.
Supervision, organisation et coordination des opérations commerciales, administratives, comptables et financières. Gestion des ressources humaines.

Février / mars 2009 :
Consultante au sein de MDA auprès de CATHOLIC RELIEF SERVICES / CRS : Coordination des travaux d'Evaluation finale du Projet MIHARY MAHARITRA – Un projet issu des constats et des recommandations de l'évaluation finale d'un projet marketing MIHARY et de l'évaluation à mi-parcours d'un projet sécurité alimentaire composé de l'agriculture production/marketing et de la santé et nutrition des mères et leurs enfants. Ce projet vise à accroître les revenus des ménages cibles au niveau des six (06) diocèses catholiques dont Toamasina, Moramanga, Antsirabe, Mananjary, Farafangana et Fort Dauphin.

Novembre 2007 à Décembre 2008 :
Consultante auprès de la Société REVA CONSTRUCTION :

Travaux d'accompagnement en gestion administrative et financière de la Société, spécialisée en forages d'eau, REVA CONSTRUCTION, Adjudicataire du marché AOI 01–O4/MEM/DEA/CEP/AEPA/LOT N°2 portant sur la réalisation de 700 forages positifs dans les sous préfectures d'Ivohibe et d'Iakora et la Zone Nord et Est de la Sous Préfecture d'Ihosy.

Juin / Décembre 2007 :
Consultante auprès de la Société CCMA / Call Center Madagascar
Travaux d'accompagnement en gestion administrative et financière du Centre.

Juin / Août 2006 :
Consultante auprès du PPRR - Programme de Promotion des Revenus Ruraux (Toamasina) / Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche - MAEP
Travaux d'élaboration du Manuel de Gestion de Fonds d'urgence cyclonique

Nov 2005 / janv 2006 **:**
Consultante auprès du PPRR - Programme de Promotion des Revenus Ruraux (Toamasina) / Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche - MAEP
Travaux d'élaboration du Manuel de Procédures d'exécution des microprojets : confection du document de référence utilisé dans la réalisation des activités du Programme, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des actions d'investissements productifs de par l'émergence de microprojets viables et gérables par des petits groupes producteurs et la multiplication des activités génératrices de revenus.

Avril 2005 **:**
Consultante auprès de l'Aga Khan Foundation dans le cadre de la mise en place de son Projet de Développement Rural Intégré dans la Région de la Sofia / Madagascar :
Conception / Elaboration du Manuel de Procédures organisationnelle, administrative et financière du Projet dont l'objectif est de contribuer à la revitalisation de l'économie agricole et rurale en visant à accroître la productivité rizicole le long du corridor Port Bergé - Marontandrano et à appuyer le développement des organisations de producteurs et groupes communautaires dans ces sites.
Conception et confection des outils de travail nécessaires au rouage tant interne qu'externe et à l'administration du Projet : traitement des opérations comptables, gestion du personnel, gestion des matériels, gestion des matières, états divers…..

Juillet à décembre 2004 **:**
Consultante auprès du PSDR UPEP ANTSIRANANA : Travaux d'études sur «La Promotion de la Valorisation des Ressources Naturelles» - Zone d'intervention : Ambanja
Commanditaire : *Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche – MAEP / PSDR / UPEP Antsiranana :*
Identification des types, des caractéristiques de sous projets finançables par le PSDR se basant sur des activités environnementales. Identification des débouchés commerciales potentielles de ces sous projets identifiés. Description des profils et localisations des bénéficiaires potentiels de ces sous projets pour assurer à court et à moyen termes l'impact de réalisation de ces types de sous projets aussi bien pour les bénéficiaires que pour les ressources naturelles. Encadrement pour la formalisation des bénéficiaires cibles avec l'appui de spécialiste en organisation paysanne de l'UPEP. Formulation des sous projets issus de cette étude pour les bénéficiaires cibles selon les procédures du PSDR

Février / mars 2004
Consultante au sein de MDA pour le compte du PROGRAMME SAHA DE L'INTERCOOPERATION SUISSE :

« EVALUATION DES TROIS RADIO RURALES ASSOCIATIVES DE SAHA (RADIO RATIA de BEHENJY - RADIO MAMPITA de FIANARANTSOA – RADIO MAGNEVA de MORONDAVA) :

Novembre - décembre 2003 :

Consultante au sein de MDA pour le compte du Commissariat Général au Développement du Sud / CGDIS

Commanditaire : Primature Malgache, sur les 2 volets suivants :

1) études et travaux pour la redynamisation stratégique du CGDIS dans ses attributions de coordination, de suivi-évaluation.
   - élaboration et la mise en place d'une méthodologie concertée de coordination par CGDIS pour tous les acteurs de développement du sud
   - confection d'une stratégie relative à l'application d'une telle coordination stratégique et opérationnelle actualisée et/ou adaptée du CGDIS,
2) organisation d'un atelier national de concertation et de mise à niveau d'information de tous les acteurs de développement du Sud de Madagascar

Octobre / novembre 2003

Consultante au sein de MDA pour le compte du PROGRAMME SAHA DE L'INTERCOOPERATION SUISSE :

« REVUE DE LA STRATEGIE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION / SIC SAHA PHASE 2 AU NIVEAU DE TROIS REGIONS : IMERINA, BETSILEO, MENABE »

- Capitalisation dans une démarche participative des leçons apprises lors de la SIC phase I du Programme
- Promotion des échanges Inter Régionaux sur les pratiques des outils d'Information et de Communication
- Définition de la SIC dans sa phase II à travers le processus du système d'Information et de Communication.

Novembre 2002

Consultante auprès des ONG FIVEVAMA et FAMI de FENOARIVO BE :

Appui et renforcement pour l'élaboration de projet de demande de financement sur le volet « Lutte contre les feux de brousse et de forêt » : subventionnés par Fondation Tany Meva / PACT /USAID /MINENV /MIN.JUSTICE

Suivi de la mise en œuvre des prestations confiées aux dits ONG.

Décembre 2001- octobre 2002

Consultante auprès de l'Etablissement «Le Marocain» Antananarivo

Travaux de consultance en création et coordination d'un événement économico-socio-culturel dénommé « TREMPLIN /SALON DU SPORT» en collaboration avec toutes les fédérations sportives malgaches :

- Etude financière du projet.
- Montage du budget du projet.
- Organisation et gestion : régie commerciale, administrative et comptable de la manifestation sus-citée.
- Mise en œuvre de la Réédition du SALON DU SPORT *TREMPLIN II*

Août – septembre 2001

Consultante auprès de LDI / LANDSCAPE DEVELOPMENT INTERVENTION et le CITE pour *: Elaboration de plan de pérennisation du Centre d'Information de Moramanga*

- Stratégie de développement des activités du Centre,
- Plan de financement,
- Analyse et recherche pour envisager son autonomie.

Janvier 1999 - Novembre 2000

Directeur commercial / I M S - Information Média Services

Antananarivo
Entreprise œuvrant dans la Communication, la Publicité et les Créations d'événements
- Gestion commerciale et marketing : recherche de marché, assistance et conseil en communication d'entreprises,
- Suivi des commandes

Août 1996 - Décembre 1998
Directeur Administratif / Société Vatomanga
Antananarivo
Société d'exploitation agricole et forestière
- Administration générale : supervision des services de secrétariat et comptable
- Coordination entre les exploitations à Moramanga et la Direction générale à Antananarivo
- Gestion du personnel administratif et d'exploitation

Août 1988 - Mars 1996
Directeur Technique / SME - Société Malgache d'Edition
Antananarivo
Entreprise Leader à Madagascar en matière d'Edition et tous travaux d'imprimerie : travaux de ville, travaux d'édition, fabrication d'emballages
- Préparation de devis et soumissions
- Planification des travaux
- Supervision des trois secteurs : composition (typographie ou CAO), impression sur machines (à presse, offset), finition (assemblage, collage, pliage etc...)
- Gestion du stock des matières premières et fournitures d'imprimerie : papier, encre, produits de laboratoires photographiques, consommables informatiques etc...
- Suivi de la maintenance des machines
- Contribution à la mise en place de la structure d'équipement technique et de l'organisation générale pour la production du journal quotidien « TRIBUNE DE MADAGASCAR » : CAO, Montage, Impression sur rotative, distribution.

Avril 1979 - Mars 1982
Secrétaire Comptable / SME - Société Malgache d'Edition
Antananarivo
- Correspondances commerciales / privées
- Enregistrement des commandes
- Facturation / Suivi des comptes clients
- Rappels débiteurs

Juin 1977 - Mars 1979
Aide - comptable / FEO - Ferme d'Etat Omby
Direction Générale
Antananarivo
Firme nationale d'élevage intensif de bovins
- Revue et pointage des pièces comptables,
- Ecritures comptables (comptes des débiteurs / fournisseurs / comptabilité générale) : centralisation des opérations des cinq fermes établies dans la région du Moyen-Ouest,
- Préparation paiements des fournisseurs,
- Elaboration états des salaires du personnel de la Direction Générale du FEO.

Etudes &Formation 1960 - 1971 Etudes secondaires au Collège St-Joseph de Cluny Faravohitra – Antananarivo

	Obtention Diplôme BAC série C
1972 - 1975	Etudes commerciales : options Comptabilité générale, Comptabilité analytique, Comptabilité financière
1982 -1985	Etudes universitaire en Gestion & Organisation
1985 - 1988	Formation à IDRAC Ecole Supérieure de Commerce (International School of Management) – Villeneuve d'Asq - France
1989	Stage de formation sur les techniques d'imprimerie : *Imprimerie Nationale* - Paris
1992	Cours d'informatique : Logiciels de mise en page professionnels, de traitement de photos : PageMaker, QuarkExpress, Photoshop etc…(PAO, DAO, INFOGRAPHIE…)
Juin 2000	Formation sur le « Montage de projet » à *Entreprendre Madagascar* Antananarivo
Sept 2002	Formation sur les processus de création et de gestion des Mutuelles d'Epargne et de Crédit – ICAR / INTERCECAM Antananarivo
Aout 2010	Remise à niveau de formation sur logiciels QuarkExpress et Adobe Illustrator

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

Ravonjiarivelo Vero

Fait à Antananarivo, le 13 octobre 2016

Annexe 3 : Liste des personnes et organisations consultées

N°	NOM	FONCTION	ORGANISME	CONTACTS	OBSERVATION
1	Ahmed MOINDJEE	Directeur Régional	FRDA / AFDI Fonds Régional de Développement Agricole / Association Française de Développement International	034 38 055 20	Compte rendu d'entretien 1
2	RATOHANDRAINA Prior	Responsable des opérations Nutrition	GRET	Email : ratohandraina @gmail.com 032 11 008 88	Compte rendu d'entretien 2
3	RANAIVOHARIMANANA Tolotra	Chef de Centre	CTAS Centre Technique et Agricole du Sud	eso_j26@yah oo.fr 0 32 11 009 67	Compte rendu d'entretien 3
4	José LAIHARINIRINA	Responsable des opérations Nutrition	Projet AINA / FAO		Compte rendu d'entretien 4
5	RANDRIANIRINA Michael	Chef de Région Androy	Région Androy	034 20 503 22	Compte rendu d'entretien 5
6	RAZAFIMANDIMBY Toaniana	Technicien	TTR Ambovombe		Compte rendu d'entretien 6
7	RANDRIANAMBININA Solo Aimé	Secrétaire Général	TTR Ambovombe	033 12 939 90	Compte rendu d'entretien 7
8	TOVONAIKO Hatolonay Fisikina	DDR Androy	Région Androy	034 25 061 22	Compte rendu d'entretien 8
9	Samuel RAVELONIRINA	Directeur Exécutif	CCI Androy	034 46 129 83	Compte rendu d'entretien 9
10	RANDRIAMORASOA Séraphin	Consultant, Ingénieur Agronome	FOFIFA/GIZ	033 05 493 39	Compte rendu d'entretien 10
11	MANANA Bodo	Ingénieur d'élevage et Géo Technicien	GIZ	032 05 425 67	Compte rendu d'entretien 11 et 12
12	ZAFIMAROLAHY Julien Berthino	Consultant, statisticien démographe	CARE		
13	Mamy RAZAFINDRAZAKA	Coordinateur de Projet	CARE Ambovombe	034 05 480 71	Compte rendu d'entretien 13
14	NAITA	Maire de la Commune Urbaine Ambovombe	MAIRIE Ambovombe	033 24 019 62	Compte rendu d'entretien 14, 15, 16, 17, 18
15	DAMY	Directeur de Cabinet	CU Ambovombe	033 21 231 84	
16	RASOLONDRAIBE Germain	1er Adjoint au Maire	CU Ambovombe	033 21 244 59	
17	SOJA	2ème Adjoint au Maire	CU Ambovombe	033 249 47 19	
18	RAJAONARISON François	Chargé des Affaires Sociales	CU Ambovombe	034 05 528 72	
19	Jean Claude PEPIN	Secrétaire Général	Préfecture Androy	033 87 158 10	Compte rendu d'entretien 19
20	SOLOSOA	Directeur d'Exploitation	AES Ambovombe	033 23 150 32	Compte rendu d'entretien 20
21	ZO	Responsable Suivi évaluation	ONN Ambovombe		Compte rendu d'entretien 21
22	Victorien RAOBSOAMANITRANDRA SANA	Chef de Programme Responsable bureau Sud	FAO	033 95 003 73	Compte rendu d'entretien 22
23	Patrizia PAPINUTTI	Deputy Country Director	PAM	+245 955 455 364	Compte rendu d'entretien 23
24	Dr MAHAVORY	Directeur Régional de la Santé	STD SANTE Androy	034 63 402 60	Compte rendu d'entretien 24
25	Dr RANDRIANASOLO Augustin	Médecin Inspecteur	STD SANTE Androy	034 63 402 60	Compte rendu d'entretien 25
26	Andry NASOLONANAHARY	Coordinateur de Projet	CARE Amboasary Sud		Compte rendu d'entretien 26

Annexe 4 : Références documentaires

- Bulletin SISAV n0 25 Aout Septembre 2016
- Document de projet CARE ECHO SUD 2007_2016 vF_CF
- FY16 PIIRS Indicateurs Global CT
- Madagascar CT final version
- Madagascar Grand Sud Drought – Situation report n03
- Plan M&E ECHO
- 3W Activités Sud Sept 2016
- FAO Liste des Communes et fokontany
- INTERVENTION SUD par fokontany 11_2016

Annexe 5 : Autres annexes techniques

5.1. Liste des enquêteurs recrutés avec leurs références

Nom et Prénom	Etablissement d'origine	Niveau d'études	Expériences en enquêtes ménages et focus group
1. Hantanirina Valisoa	CURA Ambovombe	3ème année	+++
2. Damy Noelson Aimée	ISTA Tolagnaro	3ème année	+++++
3. Randrianandrasana Ramananjafy	CURA Ambovombe	4ème année	+++++
4. Rasoanandrasana Ellà	INSPA Fort Dauphin	2ème année	+
5. Fitahiantsoa Stephano	CURA Ambovombe	3ème année	+++
6. Rasendrasoa Tadidy Victoria	ISTA Tolagnaro	3ème année	+++
7. Ratovoson Nicole	CURA Ambovombe	3ème année	++
8. Raveloarison Odilon	Lycée Pôle Fort Dauphin	Bacc + 1	+++++
9. Nantenaina Anicette	ISTA Tolagnaro	3ème année	++
10. Randrianjafy Jean Cameron	CURA Ambovombe	4ème année	+++++
11. Solange	ISTA Tolagnaro	3ème année	+++++
12. Gervais	CURA Ambovombe	4ème année	+++++
13. David	CUR Toliara	2ème année	++
14. Haingo	CURA Ambovombe	3ème année	++

5.2. Méthodologie de ciblage par le PAM

INTERVENTION 2016 DANS LE SUD

1. Ciblage de district :

Suite à l'évaluation des récoltes en 2015 et de l'évaluation de la sécurité alimentaire en mars 2016, sept districts sont priorisés à cause du fort taux d'insécurité alimentaire à plus de 40% :

- Region Atsimo Andrefana : Districts Betioky, Ampanihy
- Region Androy: Districts Bekily, Beloha, Tsihombe, Ambovombe
- Region Anosy: District Amboasary

Environ 665 000 personnes sont estimées en insécurité alimentaire sévère (IAS) dans ces sept Districts.

2. Ciblage de communes :

Le taux d'IAS dans chaque district influence le quota des communes d'intervention. Les résultats des évaluations dans les communes visitées ont été aussi utilisés en combinant avec les données issues des dépistages nutritionnelles. Ces deux sources de données ont été utilisées pour prioriser trois types de communes :

- Les communes identifiées à la fois à problèmes nutritionnelles et à fort taux de prévalence d'insécurité alimentaire sévère
- Les communes qui sont à poches d'insécurité alimentaire sévère mais identifiées comme non prioritaires dans le dépistage ou bien qui n'ont pas été dépistées.
- Les communes où il y a des problèmes nutritionnelles mais les informations sur la sécurité alimentaire ne sont pas certaines avec toutefois, des projections confirmant un taux d'insécurité alimentaire globale dépassant 70% de la population.

De plus, sur une liste plus longue, des coordinations ont été faites selon d'autres éléments :

- Priorisation des communes vulnérables mais où les Cash Based Transfert sont plus appropriés
- Priorisation des zones où d'autres intervenants peuvent se coordonner pour couvrir l'ensemble de la commune
- Priorisation des zones où des relances agricoles sont possibles en collaboration avec la FAO
- Départage de certaines communes avec d'autres intervenants selon les avantages comparatives de tout un chacun.

Au final 23 communes ont été priorisées afin d'atteindre 30 000 ménages assistées avec des vivres et 7 000 avec du Cash.

3. Ciblage des fokontany

Se basant sur la liste des fokontany de la dernière cartographie censitaire de 2009, des projections de populations en 2016, de la présence d'autres partenaires, des données nutritionnelles et d'autres informations disponibles ; les critères suivants ont été utilisées :

- Ciblage de tous les fokontany dans une commune où le nombre de populations/nombre de fokontany/superficie sont assez réduits mais la prévalence d'insécurité alimentaire est élevée
- Ciblage des restes des fokontany d'une commune où certains partenaires peuvent couvrir les autres afin d'avoir une couverture totale.
- Ciblage des fokontany où le CBT est faisable (spécifiquement pour le CBT)
- Priorisation des fokontany où des informations nutritionnelles/sécurité alimentaires sont disponibles et indiquent des problèmes.
- Priorisation des fokontany à forte densité
- Priorisation des fokontany où la relance agricole pourra se faire
- Elimination « non systématique » au cas par cas des chefs-lieux des communes
- Elimination « non systématique » au cas par cas des zones éloignées qui pourraient causer des problèmes de sécurité et logistique et au niveau des bénéficiaires
- Choix au cas par cas de deux ou trois fokontany en tenant compte des problèmes de sécurité et logistique (regroupement de certains fokontany).

4. Ciblage des ménages :

Le ciblage des ménages se base sur quatre fondations :

a) *Réunion communautaire pour :*
   - information sur le projet CERF ainsi que les procédures de mise en œuvre : ciblage et de distribution.
   - mise en place de comite de ciblage et du comité de plainte et réconciliation, les femmes seront représentées à 50% dans ces comités et feront partie à 50% des organes décisionnelles.

Le comité de ciblage est un Comite représentatif des membres des communautés ciblées. Les membres doivent être des personnes résidentes dans la communauté et connaissent bien les membres de la communauté. Ils doivent être valides par la communauté. Les membres du Comité de ciblage au nombre de huit sont composés des représentants de chaque groupe de vulnérabilité, de sexe et d'âge :

- femmes (50% femmes et 50% hommes)
- hommes
- jeunes
- Agents communautaires
- Instituteurs

Le comité de plainte et de réconciliation est mis en place dans le but de recevoir et résoudre avec le partenaire les plaintes et doléances relatives au ciblage et la mise en œuvre du projet, y compris la distribution, et également pour résoudre les éventuels conflits. Un comité de sept à huit personnes est constitué des chefs traditionnelles, des personnels de santé/éducation/religieux, d'autorités locales et des représentants des quartiers/villages constituant le Fokontany.

b) *Auto-registration des bénéficiaires et enregistrement d'informations sur lesquelles le ciblage va s'appuyer*

Après la réunion communautaire et sensibilisation des bénéficiaires, les chefs de ménage seront invités à s'auto-enregistrer en couple au lieu de ciblage.

Les membres du Comité de ciblage et du Comite de plainte et réconciliation seront formés par le Partenaire avant l'enregistrement des bénéficiaires : but et objectifs du projet, critères de ciblage, catégories de bénéficiaires, mécanisme de distribution, activités, etc

Deux ou trois agents du partenaire muni de tablette ou d'ordinateur portable assureront l'enregistrement des bénéficiaires en présence des membres du Comité de ciblage qui valideront les informations fournies par les Chefs de ménage.

Lors de l'enregistrement des bénéficiaires, des informations sont collectées sur les proxys de la vulnérabilité :

- Critères d'inclusion

- présence de femme enceinte ou allaitante,
- présence de personnes âgées ou handicapées,
- ménages de taille élevée,
- ménages dirigés par les femmes,
- ménages avec des enfants de moins de 5ans,
- ménages sans forces de travail,
- ménages à très fort taux de dépendance économique,
- non possession de terre,
- ménages ayant été victimes d'autres chocs majeurs : perte de membre du ménage, victime d'incendie, victime de pillage au cours des six derniers mois

- Critères d'exclusion

- ménages ayant de revenu stable,
- récolte quasi-intacte,
- possession de moto ou véhicule,
- possession de terre ayant une source d'eau stable,
- ceux qui ont statut d'aisance spécial et
- possession de bœuf

c) *Sélection des bénéficiaires et élaboration de la liste finale*

Les critères mentionnés ci-dessus vont servir pour prioriser les bénéficiaires. En effet, après l'enregistrement des bénéficiaires, le partenaire traite les informations reçues de chaque ménage pour les classer selon leur vulnérabilité en utilisant le logiciel fourni par le PAM. La sélection des bénéficiaires se feront avec la validation du Comité de ciblage.

Le Comité de ciblage informe les membres de la communauté sur la liste des bénéficiaires sélectionnées et affiche la liste dans des lieux publics et accessibles. Le comité de plainte et de réconciliation reçoivent les éventuelles plaintes et informent le comité de ciblage et travaille avec lui pour reconsidération.

La liste finale est établie une fois validée par la communauté.

Trois cas peuvent se présenter :

- Le nombre total des ménages inscrits est inférieur au quota du Fokontany cible: passer toujours à la sélection des bénéficiaires en utilisant les critères prédéfinis et ne recruter que les ménages répondant aux critères : tous ceux qui ne sont pas écartés par les critères d'éliminations et ont pratiqué des stratégies de survies classiques recevront les vivres.
- En se basant sur un raisonnement additif, ceux qui vérifient au moins l'un des critères d'inclusion et ne vérifient pas les critères d'exclusion dépassent le nombre de ménages à cibler. Dans ce cas, un score additif pondéré selon les estimations économétriques seront utilisées pour prioriser ceux qui sont plus vulnérables que les autres.
- Dans le cas contraire, le reste des ménages sera complété au cas par cas selon les informations d'exclusion et d'autres éléments que le comité de ciblage vont apporter

d) *Distribution des cartes des bénéficiaires*

Le partenaire en présence du Comite de ciblage après la liste finale passera à la distribution des cartes de bénéficiaire aux ménages ciblés.

Chaque carte doit être signée par le mandataire approuve du ménage et le mandataire du partenaire avec son nom. Le partenaire doit envoyer au PAM le nom et le specimen de la signature de son mandataire par Fokontany et qui sera le seul habilité à signer les cartes.

5.3. TABLEAUX D'ANALYSE

Tableau d'analyse n° 1

Accès aux établissements scolaires								
	TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
OUI	55%	64%	52%	17%	78%	50%	54%	95%
NON	35%	33%	35%	61%	1%	49%	42%	0%

Tableau d'analyse n° 2

Distance de l'établissement scolaire par rapport au village								
	TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
Ecole Primaire	0:56	0:56	0:55	0:55	0:00	0:36	1:01	0:00
CEG	2:04	1:35	2:38	0:36	1:20	1:04	1:00	3:36
Lycée	3:42		4:00			3:39	4:00	3:20
Université	2:00		0:00		2:00			

Tableau d'analyse n° 3

Accès au Centre de soins de base								
	TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
OUI	86%	96%	73%	97%	94%	69%	89%	79%
NON	8%	0%	9%	0%	5%	31%	1%	17%

Tableau d'analyse n° 4

Type de centre existant	TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
Dispensaire	1,49%	0,00%	1,98%	0,92%	4,59%	0,92%	0,92%	0,00%
CSB	92,99%	94,51%	93,07%	83,49%	90,83%	95,41%	98,17%	92,86%
Maternité	0,15%	0,00%	0,00%	0,92%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Hôpital	0,15%	0,00%	0,00%	0,00%	0,92%	0,00%	0,00%	0,00%

Tableau d'analyse n° 5

Distance de l'établissement de santé par rapport au village								
	TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
Dispensaire	0:53	0:00	0:18	1:21	1:06	0:36	1:00	0:00
CSB	2:03	1:14	2:54	0:55	1:44	2:25	1:04	5:47
Maternité	0:25	0:00	0:30	0:45	0:00	0:00	0:01	0:00
Hôpital	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00

Tableau d'analyse n° 6

Formations sur la santé, hygiène et reproduction (pour les femmes Cheffes de famille)									
		TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
MASCULIN	OUI	50%	96%	44%	60%	43%	19%	88%	92%
	NON	38%	4%	41%	40%	11%	79%	13%	0%
FEMININ	OUI	73%	94%	42%	81%	74%	15%	92%	100%
	NON	22%	3%	50%	13%	19%	82%	6%	0%

Tableau d'analyse n° 7

Base d'alimentation en temps de récolte								
Réponses	TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
Riz	0%	1%	1%	0%	0%	1%	0%	0%
Manioc	37%	0%	63%	39%	50%	72%	2%	14%
Patate douce	35%	15%	21%	19%	35%	9%	93%	64%
Mais	17%	84%	3%	2%	9%	18%	0%	0%

Tableau d'analyse n° 8

Base d'alimentation en période de soudure								
Réponses	TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
Riz	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Manioc	5%	0%	6%	2%	14%	9%	0%	2%
Patate douce	4%	2%	2%	4%	0%	1%	14%	0%
Dolique	1%	0%	1%	0%	1%	4%	0%	0%
Cajanus	1%	0%	1%	0%	3%	0%	0%	0%
Cactus rouge	67%	96%	90%	6%	52%	66%	86%	90%
Maïs	8%	2%	0%	2%	27%	17%	0%	2%

Tableau d'analyse n° 9

Nombre actuel de repas pris par jour								
Réponses	**TOTALITE**	**Ambazoa**	**Ambanisarika**	**Ambonaivo**	**Ambondro**	**Analamary**	**Erada**	**Tsimanada**
Aucun	7%	0%	30%	2%	2%	8%	1%	14%
Une fois	49%	32%	65%	57%	50%	61%	22%	62%
Deux fois	37%	64%	0%	31%	36%	26%	73%	19%
Trois fois	3%	3%	0%	2%	6%	6%	4%	0%

Tableau d'analyse n° 10

Les causes de la disette au sein du ménage								
Réponses	**TOTALITE**	**Ambazoa**	**Ambanisarika**	**Ambonaivo**	**Ambondro**	**Analamary**	**Erada**	**Tsimanada**
Stock de vivres épuisé	11%	21%	2%	3%	17%	16%	9%	7%
Ne trouve pas de produits à acheter	1%	0%	1%	0%	0%	4%	0%	0%
Terre infertile	4%	1%	0%	2%	16%	1%	5%	0%
N'a pas d'argent	64%	74%	97%	12%	47%	64%	83%	86%
Ne peut pas cuire faute d'eau	1%	4%	0%	3%	1%	0%	0%	0%

Tableau d'analyse n° 11

Proportion des ménages ayant recours aux stratégies de survie négative								
Réponses	**TOTALITE**	**Ambazoa**	**Ambanisarika**	**Ambonaivo**	**Ambondro**	**Analamary**	**Erada**	**Tsimanada**
Vente des ustensiles de la maison	58%	70%	52%	79%	11%	57%	80%	60%
Vente des outils de production	3%	11%	1%	2%	3%	5%	1%	2%
Migration	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	2%
Récolte précoce des plantations	3%	8%	0%	0%	1%	2%	6%	2%
Mendicité	2%	10%	0%	0%	0%	5%	1%	0%
Ne trouve aucun recours / pas de recours	30%	1%	43%	7%	79%	32%	13%	26%

Tableau d'analyse n° 12

Proportion de ménages ayant déjà bénéficié d'aide monétaire pour acheter des vivres								
Réponses	**TOTALITE**	**Ambazoa**	**Ambanisarika**	**Ambonaivo**	**Ambondro**	**Analamary**	**Erada**	**Tsimanada**
Oui / Eny	13%	1%	60%	4%	7%	7%	2%	2%
Non / Tsia	86%	99%	37%	94%	89%	93%	97%	95%

Tableau d'analyse n° 13

Accès à l'eau par la population du village								
Réponses	**TOTALITE**	**Ambazoa**	**Ambanisarika**	**Ambonaivo**	**Ambondro**	**Analamary**	**Erada**	**Tsimanada**
Impluvium	17%	3%	0%	0%	0%	0%	100%	0%
Achat en bidons	38%	0%	98%	28%	17%	91%	0%	17%
Puits traditionnels	32%	97%	0%	0%	81%	7%	0%	71%

Tableau d'analyse n° 14

Consommation d'eau utilisée par jour par ménage (en litres)	TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
	27	35	18	40	24	35	14	27

Tableau d'analyse n° 15

Utilisation de l'eau								
Réponses	**TOTALITE**	**Ambazoa**	**Ambanisarika**	**Ambonaivo**	**Ambondro**	**Analamary**	**Erada**	**Tsimanada**
A boire	29%	0%	5%	73%	29%	36%	1%	81%
Cuire les aliments	70%	100%	94%	17%	71%	63%	99%	17%
Se nettoyer le corps	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Tableau d'analyse n° 16

Distance de la source (ou point de livraison) d'eau par rapport au village	TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
	2:27	2:40	3:35	0:00	1:36	2:24	1:06	4:00

Tableau d'analyse n° 17

Situation de l'emploi des chefs de ménage	TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
Travailleur	49%	95%	81%	17%	45%	74%	6%	10%
Ne travaille pas	29%	5%	18%	52%	31%	19%	48%	12%

Tableau d'analyse n° 18

Secteur d'activité	TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
Agriculture	73%	89%	80%	71%	51%	69%	76%	88%

Autre (informel)	12%	4%	17%	1%	35%	12%	6%	2%

Tableau d'analyse n° 19

Nature du revenu	TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
Revenus agricoles	61%	51%	80%	75%	17%	59%	75%	83%
Revenus extra agricoles	8%	41%	2%	1%	6%	3%	2%	2%

Tableau d'analyse n° 20

Rentrées d'argent du ménage au cours des 12 derniers mois (sur les revenus agricoles)							
TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
64 242	136 242	13 391	31 967	93 731	70 295	44 583	81 375

Tableau d'analyse n° 21

Y-a-t-il des un temps où les rentrées sont moins importants								
	TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
Oui	79%	98%	89%	85%	17%	93%	93%	88%
Non	1%	2%	0%	0%	1%	1%	0%	0%
Si oui, quelles en sont les causes	**TOTALITE**	**Ambazoa**	**Ambanisarika**	**Ambonaivo**	**Ambondro**	**Analamary**	**Erada**	**Tsimanada**
Pas de production	38%	57%	75%	5%	11%	32%	61%	19%
Mauvaise récolte	29%	7%	10%	80%	8%	26%	20%	71%
Mévente	7%	11%	1%	1%	8%	17%	3%	0%
Chômage	12%	24%	8%	0%	16%	17%	14%	0%

Tableau d'analyse n° 22

Serez-vous prêts à faire du travail occasionnel si cela se présenterait (Cash for Work) ?								
	TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
Oui	92%	99%	79%	96%	86%	97%	94%	83%
Non	6%	1%	17%	4%	10%	1%	5%	7%

Tableau d'analyse n° 23

Participation à des travaux HIMO								
	TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
Oui, en ce moment	6%	2%	1%	17%	3%	6%	2%	5%
Oui mais plus maintenant	50%	79%	79%	26%	42%	39%	48%	40%
Non jamais	43%	19%	20%	54%	52%	55%	50%	50%

Tableau d'analyse n° 24

Pratique de l'élevage								
	TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
Oui	31%	38%	7%	43%	26%	44%	23%	33%
Non	67%	62%	93%	44%	73%	56%	76%	60%

Tableau d'analyse n° 25

Possession de têtes d'animaux ou bétail								
	TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
Bovin / Omby	5	2	4	7	2	8	2	2
Mouton / Ondry	5	3	2	5	3	9	1	.
Lapin / Bitro	6	2	5	5	1	12	3	.
Poulet / Akoho	5	4	4	7	3	9	3	2
Oie / Gisa	4	.	.	6	2	.	.	.
Dinde / Vorontsiloza	7	.	1	6	6	50	1	.
Autre / Hafa	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau d'analyse n° 26

Produits rapportés par l'élevage en 2015							
TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
217 074	**150 784**	**515 750**	**107 156**	**136 729**	**472 779**	**34 889**	**17 385**

Tableau d'analyse n° 27

Pratique de la pêche								
	TOTALITE	Ambazoa	Ambanisarika	Ambonaivo	Ambondro	Analamary	Erada	Tsimanada
Oui / Eny	2%	9%	0%	0%	1%	0%	2%	0%
Non / Tsia	95%	91%	100%	83%	98%	98%	96%	93%

Tableau d'analyse n° 28

Produits rapportés par la pêche en 2015							
TOTALITE	**Ambazoa**	**Ambanisarika**	**Ambonaivo**	**Ambondro**	**Analamary**	**Erada**	**Tsimanada**
515 273	**78 750**	**.**	**.**	**5 000 000**	**.**	**19 000**	**.**

Tableau d'analyse n° 29

Pratique de l'agriculture au cours de la dernière campagne agricole de 2016 (Février à Aout)											
	Total / Moyenne	**Ambazoa**	**Ambanisarika**	**Ambonaivo**	**Ambondro**	**Analamary**	**Erada**	**Tsimanada**		**H**	**F**
Oui	65%	91%	76%	39%	63%	55%	61%	86%		45%	20%
Non (Aller à la G6)	34%	9%	21%	60%	34%	42%	39%	10%		23%	10%

Tableau d'analyse n° 30

Possession de terres pour planter											
	Total / Moyenne	**Ambazoa**	**Ambanisarika**	**Ambonaivo**	**Ambondro**	**Analamary**	**Erada**	**Tsimanada**		**H**	**F**
Propriétaire des terres	62%	81%	32%	72%	48%	74%	65%	60%		43 %	19 %
Locataire des terres	3%	8%	0%	0%	2%	6%	3%	0%		2%	1%

Tableau d'analyse n° 31

Surfaces de terres	**Total / Moyenne**	**Ambazoa**	**Ambanisarika**	**Ambonaivo**	**Ambondro**	**Analamary**	**Erada**	**Tsimanada**		**H**	**F**
Total terre possédée (en ares)	152,89	40,93	0,86	861,29	109,61	4,20	114,93	15,72		106,40	46,49
Total terre cultivée actuellement	37,53	19,20	0,37	430,95	36,09	0,55	50,84	8,63		26,12	11,41

Tableau d'analyse n° 32

PRODUCTION SAISON 2016	**Total / Moyenne**	**Ambazoa**	**Ambanisarika**	**Ambonaivo**	**Ambondro**	**Analamary**	**Erada**	**Tsimanada**
Maïs	84,02	41	30	63	12	206	42	0
Manioc	234,07	68	95	145	86	476	150	242
Patate douce (vomanga)	195,10	87	48	167	40	209	243	402
Dolique	39,88	18	71	27	68	0	0	30
Pois de cap	22,75	26	0	0	0	0	0	0
Niebe	15,65	0	0	10	18	0	50	20

Tableau d'analyse n° 33

Nombre de mois d'autosuffisance	**Total / Moyenne**	**Ambazoa**	**Ambanisarika**	**Ambonaivo**	**Ambondro**	**Analamary**	**Erada**	**Tsimanada**
Maïs	1,96	5	0	1	0	3	1	NSP
Manioc	1,91	3	2	1	.	2	1	NSP
Patate douce (vomanga)	1,91	3	2	1	.	2	1	NSP
Dolique	1,87	2	NSP	1	3	NSP	NSP	NSP
Pois de cap	3,00	3	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP
Niebe	2,00	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	2	NSP

Tableau d'analyse n° 34

Stock au mois de novembre 2016	**Total / Moyenne**	**Ambazoa**	**Ambanisarika**	**Ambonaivo**	**Ambondro**	**Analamary**	**Erada**	**Tsimanada**
Maïs	0,96	0	1	2	0	0	0	0
Manioc	0,29	5	0	0	0	0	0	0
Patate douce (vomanga)	40,50	6	0	0	0	0	119	0
Dolique	12,53	9	0	0	75	0	0	1
Pois de cap	2,33	4	0	.	0	0	0	0
Niebe	2,50	0	0	0	0	0	10	0

Tableau d'analyse n° 35

Les freins à la pratique de la culture								
	Total / Moyenne	**Ambazoa**	**Ambanisarika**	**Ambonaivo**	**Ambondro**	**Analamary**	**Erada**	**Tsimanada**

Pas de semences	21%	54%	0%	6%	32%	18%	22%	12%
Semences consommées	15%	10%	1%	19%	13%	17%	2%	79%
Inexistence de moyens pour en acheter des semences	48%	24%	94%	8%	44%	57%	75%	5%
Ne possède pas de terre	4%	1%	2%	1%	11%	8%	3%	2%
N'a pas pu hériter des terres de ses aïeuls	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	0%
Inexistence de moyens pour planter	27%	7%	17%	55%	18%	34%	34%	7%
Autre cause	2%	0%	0%	10%	0%	0%	0%	0%

Tableau d'analyse n° 36

Réception de dons de kits agricoles								
	Total / Moyenne	**Ambazoa**	**Ambanisarika**	**Ambonaivo**	**Ambondro**	**Analamary**	**Erada**	**Tsimanada**
Oui	2%	1%	1%	1%	4%	6%	0%	2%
Non	96%	99%	97%	96%	94%	93%	99%	90%